

PÉPIN LOUIS

Gasconismes et choses de Gascogne : Louis Pépin

A. PicardJ. Girma libr. éd
ParisCahors
1895

EOD – des millions de livres à portée de souris! Dans plus de 10 pays d'Europe!



Merci d'avoir choisi EOD!

Les bibliothèques européennes possèdent des millions de livres du XVe au XXe siècle. Tous ces livres sont désormais accessibles sous la forme d'eBooks – à portée de souris. Faites votre recherche dans le catalogue en ligne d'une des bibliothèques du réseau eBooks on Demand (EOD – livres électroniques à la demande) et commandez votre livre où que vous vous trouviez dans le monde – 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Le livre sera numérisé et mis à votre disposition sous la forme d'un eBook.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation de votre eBook EOD!

- Bénéficiez de la mise en page originale du livre!
- A l'aide d'un logiciel standard, lisez à l'écran votre eBook, zoomez sur une image, naviguez dans le livre.
- Imprimez des pages individuelles ou l'ouvrage entier.
- Utilisez la commande *rechercher...* Vous pouvez trouver un mot donné au sein du livre.*
- Utilisez la commande *Copier / coller* : copiez des images ou des parties du texte vers une autre application (par exemple vers un traitement de texte)*.

* Non disponible dans tous les eBooks

Conditions générales d'utilisation

En utilisant le service EOD, vous acceptez les conditions générales d'utilisation établies par la bibliothèque qui possède le livre.

- Conditions générales d'utilisation: <http://books2ebooks.eu/csp/fr/butlse/fr/agb.html>

Souhaitez-vous avoir accès à d'autres eBooks?

Plus de 40 bibliothèques dans 12 pays d'Europe offrent ce service. Recherchez les ouvrages disponibles dans le cadre de ce service : <http://search.books2ebooks.eu>

Vous trouverez plus d'informations à l'adresse suivante : <http://books2ebooks.eu>

LOUIS PÉPI

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

N. 35

GASCONISMES

ET

CHOSSES DE GASCOGNE



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

CAHORS, J. GIRMA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

M DCCC XCV

Tous droits réservés

LIVRES DE BUREAU
UNIVERSITE DE LOUVEAIN
INSTITUT D'ETUDES MEDIEVALES
LINOUSTIQUE

Ms. 32

v. 32



INTRODUCTION



LES Méridionaux en général, — et, si vous le voulez bien, les Gascons en particulier, — sont à beaucoup d'égards des êtres privilégiés entre tous. Nous pouvons admettre ce postulat qui ne paraît devoir soulever aucune contradiction, fut-ce de la part de leurs plus sévères censeurs d'outre-Loire. Envers eux, c'est entendu, la nature s'est gentiment conduite, à la façon d'une bonne fée versant ses dons à pleines mains; elle les a traités en favoris et en enfants gâtés, au risque de les exposer aux traits jaloux de leurs propres frères. — Heureux bords, riches et plaisants, qu'arrosent la Garonne

et ses tributaires ! Certes, le bon grain y foisonne... Malheureusement l'ivraie y abonde aussi, et cela faute de soins. On constate avec regret qu'après la bonne Fée, le mauvais Génie a passé par là surnoisement à son tour, contrariant les bienfaits de sa rivale. Toutefois, une telle vilénie ne saurait mettre la moisson finale en péril, si les intéressés prennent bien leurs précautions.

Étudions le Gascon qui parle, examinons son langage, le seul point dont nous ayons à nous occuper ici. A côté de brillantes qualités qu'il est juste de lui reconnaître, que d'imperfections à corriger, combien de parasites à extirper, nuisibles à une saine et parfaite culture ! Nous ne nous attacherons point à l'accent (1), sinon, — dussions-nous être récusé comme juge et partie dans l'espèce, — pour contester que ce soit là véritablement un vice absolu, irrémédiable, si l'on peut qualifier de ce nom une façon d'être originelle, en quelque sorte imposée, pour ne pas dire obligatoire. L'accent tient, en grande partie au milieu, au climat, à la latitude; il tient aussi à la structure de l'appareil

1. Voyez aux NOTES.

vocal propre à chaque race; il est inhérent à la constitution, au caractère même de l'individu, partant physiologiquement et psychologiquement héréditaire. Donc, ne s'en défait point qui veut, — du moins d'une manière complète, — car il est possible assurément de l'atténuer, de l'amender à la longue, de le façonner, en un mot, par l'étude et par une gymnastique appropriée, au criterium de ceux que la convention a constitués les arbitres, les régulateurs du beau parler sous toutes ses formes; nous avons nommé les Parisiens. Et quand un gascon bien doué a pu atteindre à ce but, — nous en savons tous quelques exemples, — d'aucuns vous diront, voire même au sein de la cour souveraine, que sa nouvelle manière, bien que trahissant peut-être encore une certaine pointe de terroir, — et précisément à cause de cela, — ne manque vraiment pas de piquant, ni de charme. Quoi qu'il en soit de l'accent, fut-il poussé au pire, nous ne voyons point, sauf erreur, qu'il porte grand préjudice à rien, ni à personne. Il n'est pas donné à tous, en définitive, de « broyer les gutturales du Nord »; et, s'il n'y a pas d'intérêt supérieur en jeu, pourquoi ne pas laisser à chacun la liberté de jouer

comme il sait de l'instrument que lui a donné la nature ?

L'accent gascon blesse-t-il plus ou moins l'oreille de nos autorités littéraires ? C'est un malheur après tout d'importance très secondaire. Mais voici un vice plus grave, en ce qu'il touche à la langue même, et moins digne de circonstances atténuantes, en ce qu'il ne procède guère que de la négligence ou de l'indifférence des parties en cause. Au point de vue de l'art de la parole, si les méridionaux possèdent des qualités indéniables, il n'en est pas moins vrai aussi qu'ils ont beaucoup à se reprocher. Du feu, de l'éloquence, sans préjudice de la grâce et de l'enjouement, avec, dans la conversation familière, « ces bonnes tapes sur l'épaule qui doublent la valeur des mots, » jointes à une mimique non moins expressive ; une langue souple, vive, imagée, abondante, chaude et gaie à la fois comme leur soleil ; certes, leur fonds est riche et nous ne le diminuons pas. Pourquoi faut-il que des dons si heureux, si rares, risquent parfois d'être compromis par un parler à la diable, par des fantaisies d'expression, des hardiesses, des incorrections et un sans-gêne pour la grammaire,

à courroucer les mânes de Vaugelas ! Ce qu'ils dépensent de locutions bizarres, de termes impropres, dénaturés ou forgés de toutes pièces, à la barbe de l'Académie, n'est pas croyable si l'on n'y regarde de près.

A cet égard, il est vrai, chaque région a ses imperfections plus ou moins choquantes, plus ou moins répréhensibles.

Les Saintongeois, les Picards, les Bourguignons, etc., sont également sujets à caution, ne leur en déplaise. La Touraine elle-même, malgré ses traditions et son antique renom, ne nous paraît point absolument irréprochable. Paris enfin, le siège de notre aréopage, a son argot, tout comme chaque province a le sien ; il a ses *parisianismes* (1), comme la Gascogne a ses *gasconismes*. Mais, dans le concours général, c'est au Midi, ne nous le dissimulons point, que reviendrait sans doute la palme. Singulière prééminence que procure aux méridionaux leur patois toujours vivace, qui se mélange trop aisément dans leur bouche avec le bon français, pour le falsifier et le corrompre, mais dont ils sont

1. Voyez aux NOTES.

jaloux, à juste titre, ne fut-ce que par piété filiale et en souvenir de leurs troubadours; étrange mérite que nous voudrions bien contribuer à leur ravir! Certes, il est permis de conserver le culte d'un ancien dialecte qui fait corps en quelque sorte avec l'histoire d'un pays et qui rappelle un passé glorieux; il n'est pas défendu de se complaire à le parler, même à l'écrire; ce qui importe, c'est de l'enfermer dans ses limites naturelles, dans son domaine propre, et de ne point souffrir, malgré Montaigne, qu'il usurpe sur la langue nationale (1). Là est la difficulté, nous le savons. Les terrains sont contigus, ce qui favorise singulièrement les empiètements de l'un sur l'autre et amène fatalement des confusions, si l'on n'y veille avec le plus grand soin. Mais, s'il n'y avait pas de difficulté, où serait, comme on dit, le mérite?

Les gasconismes viennent pour la plupart du patois, le fait est acquis; mais tous ne nous semblent pas également condamnables. Il en est même dans le nombre que nous verrions disparaître avec regret. Nous avons donc à faire des distinctions.

1. Voyez aux NOTES.

En premier lieu, sans hésitation aucune, nous devons rejeter d'une manière absolue, tant les mots écorchés ou dénaturés, les noirs barbarismes, que les termes impropres, c'est-à-dire détournés du sens que l'usage ou les autorités compétentes leur ont donné, si leur emploi implique nécessairement l'ignorance. « Les mots sont des étiquettes
« collées sur les idées pour en indiquer la couleur...
« Attribuer à une idée le mot qui convient à une
« autre, c'est s'exposer à une erreur aussi désas-
« treuse que pourrait l'être celle d'un pharmacien
« écrivant *sirop de mûres* sur une bouteille d'eau
« de Sedlitz » (1). — Si toutes les erreurs de ce genre ne causent pas des désastres, du moins peut-il en résulter, pour celui qui les commet, par exemple devant un étranger, des mécomptes souvent regrettables; elles risquent de créer des méprises, de véritables quiproquos, dont le moindre inconvénient est de prêter au ridicule. Enfin, on ne parle pas français, ce qui est le pire. Combien de gens coutumiers de pareilles fautes, non seulement parmi les moins cultivés, mais encore jusque

1. Francisque Sarcey, *Le Mot et la Chose*.

parmi ceux-là même qui devraient prêcher d'exemple ! Que de fausse monnaie dont on se paie sans avoir souci d'en contrôler le titre, même quand on possède des diplômes et qu'on a des lettres !

On ne saurait être, pensons-nous, aussi rigoureux pour un certain nombre d'expressions du cru, également dérivées du patois, mais pittoresques, imagées, originales, qui désignent parfaitement les choses auxquelles elles s'appliquent, et dont quelques-unes n'ont point d'équivalentes dans le dictionnaire de l'Académie, sinon en plusieurs mots. Il en est qui, marquant entre autres choses un usage local ou rappelant une ancienne coutume, mériteraient, à notre avis, d'être fixées et conservées, ne fut-ce qu'à titre de curiosité et de souvenir, comme on garde un précieux coffret renfermant de vieux bijoux de famille, démodés, mais encore doux au cœur par un vague parfum du passé.

D'autres, — et pourquoi pas ? — nous paraîtraient mériter le passeport même de l'Académie. Notre langue assurément ne dérogerait pas à les adopter, car elles touchent aux racines primitives et elles valent bien, en tout cas, les mots de circonstance, parfois baroques, qu'un engouement irréfléchi

emprunte chaque jour aux langues étrangères. « Les mots nouveaux, quand ils sont de bonne famille, sont nos invités de l'avenir, » a dit un spirituel académicien (1). On en trouverait plus d'un de cette qualité dans le langage propre aux méridionaux. Et quel autre se recommanderait d'une plus haute et plus illustre origine que le patois gascon, l'idiome des Jasmin (2) et des Goudouli (3), lequel a le latin et le grec pour ancêtres (4)?

Donc, pour dénoncer le patois en tant que corrompateur de la langue française, nous ne le traitons point absolument en ennemi. Nous sommes de ceux qui croient à la possibilité de le neutraliser en quelque sorte, sans demander à l'anéantir. Nous aimons et respectons de notre mieux cette belle langue française; mais, sous prétexte de l'unifier, nous n'oserions prêcher l'abolition en masse des dialectes provinciaux, à l'exemple de ce farouche député de Lot-et-Garonne, devenu plu-

1. E. Labiche, Discours de réception à l'Académie française (14 novembre 1880).

2. Voir aux NOTES.

3. Voir aux NOTES.

4. Particularité du dialecte agenais : c'est celui qui contient le plus de mots grecs.

sieurs fois ministre, — un gascon franc de pied cependant, — qui se fit à ce propos si vertement rappeler à l'ordre par le poète de *Ma vigne* et de *Françonnette!* (1). Selon nous, l'unité n'est pas en cause, s'il y a beaux jours qu'elle est faite parmi la diversité des dialectes, comme l'unité politique est accomplie au-dessus des variétés de races. Il s'agit plus simplement de correction. Or, cette correction, bien comprise, exige-t-elle qu'on retranche indistinctement du langage, — nous l'accorderions plus volontiers pour le style, — toutes les expressions empruntées à ces dialectes? Nous avons dit qu'à cet égard un choix était nécessaire. S'il en est de foncièrement mauvaises, — et par surcroît inutiles, — qu'on doive proscrire, on en rencontre au contraire plus d'une excellente, ayant son application raisonnée et raisonnable, qu'il serait vraiment dommage de frapper d'interdit et de laisser perdre. L'essentiel est que ces emprunts soient conscients.

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse, afin de dissiper, s'il y a lieu, toute prévention fâcheuse à l'égard de l'auteur de ce petit livre. Ce

1. Voir aux NOTES.

n'est point en vérité pour le vain plaisir de s'ériger pédantesquement en censeur public et de morigéner toute une région respectable, qu'il s'est décidé à le mettre au jour. Amis gascons, vous pouvez l'en croire, car il est des vôtres, enfant authentique de la Garonne, gascon gasconnant lui-même ou ayant gasconné autant que gascon au monde. Les fautes qu'il relève, il les partageait, hélas ! avec le plus grand nombre, et il en commet encore à chaque instant sans nul doute, quoique averti et quelque attention qu'il y mette, tant sont vivaces les habitudes qui viennent de l'enfance ; les inconvénients qu'il signale, il les connaît par sa propre expérience, et de cette expérience enfin il serait heureux de faire profiter les autres. Telle est la véritable raison de son modeste travail, telle serait son excuse, s'il avait besoin d'en présenter une. Mais il y a mieux ; nous avons vu par certains passages qui précèdent, nous verrons encore plus loin, et surtout l'on constatera en parcourant cet opuscule, qu'il a appelé au procès aussi bien les témoins à décharge que les témoins à charge, ce qui doit mettre décidément hors de cause tout parti pris de partialité ou de dénigrement de sa part.

Alphonse Daudet raconte quelque part :

« Je tiens depuis longues années un minuscule
« cahier vert plein de notes serrées et d'inextricables
« ratures... Sous ce titre générique *le Midi*, j'ai
« résumé mon pays de naissance, climat, mœurs,
« tempérament, l'accent, les gestes... Ces obser-
« vations, je les ai prises partout, sur moi d'abord
« qui me sers à moi-même d'unité de mesure ; sur
« les miens, dans ma famille... Tout noté sur le
« petit cahier vert, depuis les chansons du pays,
« les proverbes et locutions où l'instinct d'un peuple
« se confessé, jusqu'aux cris des vendeurs d'eau
« fraîche, des marchands de berlingots et d'azeroles
« de nos fêtes foraines... »

Eh bien, ce que Daudet a fait pour la Provence, nous l'avons justement essayé, — toute proportion gardée de lui à nous, — pour une partie de la Gascogne. Comme lui, nous tenons un cahier de notes et d'impressions dans lequel nous ramassons tout ce qui nous paraît propre à marquer les traits distinctifs et « l'instinct » de notre pays d'origine, dans ses usages anciens ou présents, dans ses mœurs, principalement dans son langage. De ce cahier est sorti notre glossaire, faute de mieux,

car il n'est pas donné à tout le monde de composer et d'écrire un *Numa Roumestan*. En tant que gascon, et toujours à l'exemple du maître, nous nous sommes pris nous-même comme « unité de mesure, » et nous avons tiré beaucoup de notre propre fonds. Puisse la franchise de cet aveu rassurer encore le lecteur et nous concilier son indulgence.

Voici maintenant, en deux mots, la méthode et l'économie de notre ouvrage.

Les mots que nous présentons dans une succession alphabétique, — pour plus de clarté et pour faciliter les recherches, — peuvent se distribuer en quatre catégories principales :

I. — Les gasconismes proprement dits ou termes dérivés du patois (*patois francisé*).

EXEMPLES :

Aillet.

Derne.

Appariteur.

Encarrasser.

Banis.

Fisson.

Bernic.

Fraîchain.

Bouffiote.

Garbail.

Charon.

Gripper.

<i>Groule.</i>	<i>Rampeau.</i>
<i>Liche.</i>	<i>Rogagnon.</i>
<i>Mate.</i>	<i>Sarclat.</i>
<i>Métive.</i>	<i>Tap.</i>
<i>Méture.</i>	<i>Venelle.</i>
<i>Pichet.</i>	<i>Vime, etc...</i>

II. — Les gasconismes par *métaplasme*, c'est-à-dire provenant de mots altérés ou dénaturés, que nous appellerions plus volontiers des barbarismes.

EXEMPLES :

<i>Agoniser.</i>	<i>Façonneur.</i>
<i>Amusard.</i>	<i>Fournière.</i>
<i>Bûchère.</i>	<i>Liqueuriste.</i>
<i>Chatouille.</i>	<i>Mâchure.</i>
<i>Consent.</i>	<i>Maillotter.</i>
<i>Crassir.</i>	<i>Paillère.</i>
<i>Cueillère.</i>	<i>Quadriple.</i>
<i>Désateler.</i>	<i>Saucier.</i>
<i>Ecuire.</i>	<i>Etc., etc...</i>

III — Les gasconismes qui constituent, d'une manière générale, des manquements aux règles de la grammaire. On en trouvera des exemples aux

articles suivants: **A**, *Accoucher*, *Aider*, *Avoir*, *Bien*, *Bon*, *Comme*, *Convenir*, *Du*, *En*, *Être*, *Guérir*, *Percer*, *Pot*, *Pronom*, *Que*, *Sel*, *Sentir*, *Sonner*, *Soupe*, *Suer*, *Tirer*, *Tondre*, etc...

IV. — Les gasconismes par impropriété de signification ou mots détournés de leur sens ordinaire.

EXEMPLES :

<i>Abandonner.</i>	<i>Épouser.</i>
<i>Allonger.</i>	<i>Étrange.</i>
<i>Charger.</i>	<i>Excuse.</i>
<i>Coin.</i>	<i>Gratter.</i>
<i>Communs.</i>	<i>Linceul.</i>
<i>Contenir.</i>	<i>Parer.</i>
<i>Corporation.</i>	<i>Pinces.</i>
<i>Couper.</i>	<i>Portail.</i>
<i>Dépêches.</i>	<i>Quart.</i>
<i>Droit.</i>	<i>Tendresse.</i>
<i>Entendre.</i>	<i>Verser, etc...</i>

A ces divers genres de gasconismes nous avons ajouté :

A. — Un certain nombre de termes pris dans une acception particulière, métaphorique ou méto-

nymique, qui ne sont point condamnables en certains cas.

EXEMPLES :

<i>Avocat.</i>	<i>Demoiselle.</i>
<i>Campagne.</i>	<i>Exercices.</i>
<i>César.</i>	<i>Monsieur.</i>
<i>Cheval.</i>	<i>Président.</i>
<i>Chapon.</i>	<i>Rêve.</i>
<i>Colin.</i>	<i>Souffrant.</i>
<i>Croquignole.</i>	<i>Tourtière, etc...</i>

B. — Les mots qui donnent lieu le plus communément à des fautes de genre : *Antichambre, Câpre, Chrysanthème, Couple, Gaufre, Incendie, Isthme, Moule, Ongle, Paroi, etc...*

C. — Les gasconismes qui ne sont autre chose que des archaïsmes, d'ailleurs fort respectables : *Gore, Gaudine, Choine, Clicquettes, Plainier, Rimé, Romancine, Sablon, Ratouble, Tucquet, etc...*

D. — Certaines expressions et locutions du cru gascon renfermant diverses figures de rhétorique, mais non fautives, quoique parfois singulières : *temps d'anathème, bouche fraîche, entrer gendre, glorieux comme un pou, tambour des limaçons,*

avoir la messe, le bon Dieu plume ses oïes, le diable marie ses filles, aller à Paris, rouge comme un coq, fade comme sanctus, vendre du vin blanc, etc...

E. — Les termes désignant des coutumes, des objets, des usages gascons : *Baillette, Canne, Cartonnat, Confit, Comporte, Guillonnée, Aubarde, Couette, Tourrain, Treizain, Messe de Saint-Sécaire, Pruneau, Royan, Tortillon, Soupillon, etc...*

Nous avons noté, chemin faisant, les redondances, les explétifs et pléonasmes qui constituent, avec les augmentatifs, l'une des caractéristiques de notre parler courant; nous indiquons les suffixes les plus ordinaires au moyen desquels le gascon, par tendance naturelle, se livre à une véritable débauche de dérivations; nous citons quelques dictons, en regrettant que la collection en soit fort incomplète; nous rappelons la prédilection des méridionaux en général pour l'emploi de certains temps ou modes, notamment pour le *passé défini*; et, sous divers petits articles : *Bourgeoisie, Gascon, Gasconner, Race garonnaise, Cassoulet, Palombe, Manille, Patois, Table, etc...*, nous présentons, — oh ! bien modestement ! — les considérations et renseignements éthologiques, historiques et philo-

logiques, voire cynégétiques et culinaires, qui nous ont paru pouvoir rentrer dans le cadre de notre sujet.

On remarquera que nous nous sommes attaché en outre aux défauts de prononciation ; mais à ceux-là seulement qui impliquent une faute d'orthographe. Il n'était guère possible d'aller plus loin en cette matière, sans sortir des limites de notre programme, — et d'ailleurs c'eût été vraisemblablement en pure perte. On ne réforme pas si facilement des habitudes qui sont, pour ainsi dire, dans la moelle et dans le sang, et qui remontent si haut que le plus simple serait peut-être de leur accorder le bénéfice de la prescription, du moins quand elles ne blessent aucune règle essentielle. En tout cas, ce n'est pas à l'occasion d'une simple revue de mots, comme celle-ci, que la question pourrait être utilement étudiée, avec tous les développements qu'elle comporte, et nous croyons que le meilleur moyen de corriger ce qui est *correctible* et de préparer une bonne diction, c'est encore de vulgariser, beaucoup plus qu'on ne le fait d'ordinaire, parmi les enfants, la lecture à haute voix, — dûment commentée et analysée, —

telle que la préconise M. Legouvé. Quelle est au surplus, en bien des cas, la bonne prononciation, et quelle est la mauvaise? Sans doute nos autorités ont rendu des arrêts; mais sur quels principes, sauf leur respect, se sont-elles basées? Pourquoi décréter que telle lettre ne se prononce pas dans tel mot et que cette même lettre doit au contraire se faire sentir dans tel autre mot similaire? Les exemples abondent de ces variations inexplicables — et inexplicables, au dire de sérieux philologues. Nous entendons bien aussi qu'on invoque l'usage et le bon goût — surtout la tradition de la capitale, à laquelle se réfère M. Legouvé pour l'intonation à donner aux voyelles (1). Mais il nous la baille belle M. Legouvé! Nous voudrions voir où le conduiraient ces préceptes, — excellents, nous n'en disconvenons point, — si, au lieu d'être précisément un pur parisien de Paris, il avait vu le jour et coulé ses premiers ans dans le voisinage de la Garonne ou de la Cannebière.

On discute beaucoup de nos jours sur l'orthographe, quoique la controverse ne soit point

1. Voir aux NOTES.

nouvelle (1). Restera-t-elle étymologique ou deviendra-t-elle simplement phonétique? Admettons que, par impossible, M. Havet et consorts l'emportent. — Qu'en adviendrait-il? Une véritable cacophonie, à défaut d'autres inconvénients plus graves. La prononciation n'étant pas et ne pouvant être rigoureusement la même, — pour cause majeure, — au nord qu'au midi, il en résulterait donc, quoi qu'on fasse, une orthographe différente, à moins que, en vue de l'unité, le midi ne fut contraint de se soumettre aux convenances du nord, — car l'inverse ne serait guère probable, — ce qui nous semblerait par trop égalitaire et abusif. Et comme c'est l'orthographe en somme qui, bien plus que l'usage, préserve, conserve et fixe les mots, il ne serait pas excessif de prévoir que ces mots, ainsi abandonnés aux traitements les plus fantaisistes et les plus variables, finiraient par s'altérer et changer de forme, au point que les Français ne se comprendraient plus entre eux. Tel serait le dénouement de l'aventure, si l'on ne réalise point au préalable l'unité, l'harmonie de prononciation sur toute

1. Voir aux NOTES.

l'étendue de notre territoire, si l'on ne réduit pas, pour ainsi dire, les divers accents au même type uniforme, — et cela n'est pas près certainement de s'accomplir.

Enfin, pour terminer nos explications, bien que nous n'ayons pas, il s'en faut, la prétention de faire œuvre de grammairien, nous avons indiqué, en plusieurs cas, au sujet de certaines fautes purement grammaticales, les règles propres à les éviter. Si nous osions donner en outre un conseil, ce serait de feuilleter, plus souvent qu'on ne le fait, les dictionnaires si bien coordonnés, si instructifs, si clairs, que nous possédons aujourd'hui. Sans doute l'idée et le goût ne sauraient venir à tout le monde de lire et de relire consciencieusement le dictionnaire de l'Académie en entier, selon l'exemple de M. de Freycinet, à qui cet acte méritoire et de toute rareté a valu les plus justes éloges (1); mais s'il existe peu de personnes capables d'un semblable labeur, qui exige autant de vertu que de patience, il n'en est pas, à coup sûr, dont le courage ne soit à la hauteur de quelques consul-

1. Réception à l'Académie française. (Voyez aux NOTES).

tations partielles, même fréquemment répétées, dont on tirerait grand profit en plus d'une conjoncture, sans préjudice de la fréquentation des bons « bréviaires de style », pour ceux qui, non contents d'avoir acquis le savoir pratique, ambitionneraient encore de s'élever jusqu'à l'art.

Tels sont, à grands traits, le fond et l'esprit de ce petit livre, en y ajoutant les notes et commentaires qui le terminent. Il s'est fait en quelque sorte tout seul, au jour le jour, pour nos besoins personnels, pour notre propre gouverne, pour notre curiosité aussi, mais sans préméditation à l'égard d'autrui. En d'autres termes, il n'était pas destiné à se produire en public. Nous ne nous abusons point sur ses mérites; ce n'est là, en somme, qu'un simple essai d'amateur, comme on dit, et encore d'un amateur trop insuffisamment documenté. Nous pressentons bien les critiques; on lui reprochera de nombreux manquants, et peut-être, inversement, des inutilités; on y relèvera, c'est à craindre, des confusions, des erreurs, — belle leçon à qui veut reprendre les autres! Les vrais érudits y chercheront en vain la maîtrise d'un de leurs pairs, mais les grammairiens de

profession y trouveront une science très rudimentaire...

Malgré ces appréhensions, et sur l'appréciation de nos amis qu'il ne saurait être sans intérêt, nous nous sommes décidé à le lancer dans le monde, ne fut-ce que pour inspirer à un philologue plus compétent que nous, plus patient et mieux informé, l'idée de le reprendre, si c'est possible, sur nouveaux frais, et d'en faire aussi un ouvrage plus méthodique, plus classique, dans lequel les élèves de nos écoles du midi apprendraient de bonne heure à discerner le français pur, correct, d'avec ce que nous appelons le *patois francisé*, et, tout en conservant, — mais en connaissance de cause et par un choix judicieux, — certaines expressions ou tournures originales qui peignent la physionomie de notre race, à éviter, soit en parlant, soit à plus forte raison en écrivant, ces fautes coutumières qui nous singularisent vraiment entre tous.

LOUIS PÉPIN.

P. S. — Bien osé qui se vanterait de nos jours d'émettre une idée neuve. Aristote, la bête noire des auteurs, a tout dit, tout prévu, tout expliqué

d'avance. C'est décourageant. Nous du moins, nous pensions pouvoir dormir tranquille, en réfléchissant que, pour multiple et prescient qu'il ait été, l'illustre grec n'avait pu, en tout cas, prédire et commenter de si loin la langue gasconne, et nous couper par conséquent l'herbe sous les pieds... Eh bien, ce n'était là qu'une fausse sécurité ; car une personne fort obligeante a bien voulu nous signaler un devancier manifeste, non pas sans doute dans le stagyrite lui-même, ce qui eût été par trop fort, mais en la personne d'un de ces innombrables sous-aristotes, engendrés du maître dans l'espace et dans le temps, qui désobligent tant d'écrivains de notre époque, pour avoir dit, plus ou moins clairement avant eux, tout ou partie de ce qu'ils avaient à dire.

Voilà certainement des fâcheux d'une vilaine espèce ! Le nôtre, — encore s'il était seul n'y aurait-il que demi-mal, — se nomme Desgrouais. Il florissait à Toulouse, vers la fin du siècle dernier, sous la robe de professeur au *Collège Royal* de cette ville. C'est donc il y a quelque cent ans qu'il lui a pris fantaisie de nous précéder dans la matière, avec un ouvrage, vraisemblablement très rare aujour-

d'hui, dont un exemplaire vénérable nous est tombé du ciel, — par euphémisme, — à la dernière heure, et qui a pour titre :

Les Gasconismes corrigés, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens dont l'éducation n'est pas encore formée (1).

Rien de plus net. On voit du premier coup d'œil le but poursuivi par l'auteur, qu'il explique ensuite plus au long dans sa préface; car il en a aussi commis une, tout comme nous, dont voici la substance. M. Desgrouais commence par nous apprendre que le midi n'est point son pays d'origine. — On s'en aperçoit bien et de reste, nous y reviendrons tout à l'heure. — Il dit sa profonde surprise, à peine débarqué du nord sur la place du Capitole, au sujet des « mauvaises expressions, des tours vicieux, des phrases singulières », qui avaient cours dans toutes les conversations entre indigènes, sans que personne en parut choqué. Et notre professeur, qui a charge d'âmes, de se mettre aussitôt en campagne pour recueillir et noter soigneusement

1. Voir aux NOTES.

ces gasconismes, par obéissance d'ailleurs à ce précepte du bon Rollin : « Il est nécessaire que le
« maître étudie avec attention les différents défauts
« de langage et de prononciation particuliers à
« chaque province pour les faire éviter aux enfants
« ou les en corriger ; on ne peut dire combien ces
« premiers soins leur épargent de peine dans un
« âge plus avancé ».

M. Desgrouais nous explique ensuite qu'il ne se propose point de composer une grammaire, ni d'enseigner aux gascons « les beautés de la langue française » ; il travaille « moins à leur apprendre à bien parler qu'à ne pas parler mal ». Il ne lui échappe point que le fauteur principal c'est le patois, le patois que les gascons sont habitués à parler depuis l'enfance et qu'ils ne font que traduire le plus souvent lorsqu'ils s'expriment en français. Nombre de gens, même lettrés, ajoute-t-il, tombent dans ce défaut. — Comment s'y prendre pour les en corriger ? Saisir le délinquant sur le fait et le censurer à sa barbe, cela n'est point commode, ni pratique, outre que plus d'un se fâcherait sans doute tout rouge. « On n'aime point à être repris ; on
« n'aime point à reprendre. Que faire donc ? Je lève

« la difficulté, conclut bravement M. Desgrouais, « je viens avec mon livre au secours de l'amour-propre et de la timidité ». Bref, avant de parler ou d'écrire, le gascon qui ne se sent pas sûr de soi devra consulter ce recueil, comme on fait son examen de conscience avant d'aller à confesse.

Ce n'est pas toutefois sans quelque perplexité que l'auteur a publié son ouvrage. Il avoue ses craintes. Si on allait s'indisposer contre lui, bien qu'il n'ait fait autre chose, en somme, pour les gasconismes, que ce qu'ont fait avant lui Vaugelas, le père Bonhours et tant d'autres pour les parisianismes des parisiens !

Telle est en raccourci cette préface. Passé le premier mouvement d'humeur, — fort excusable après tout, — qu'a suscité en nous l'honorable M. Desgrouais, nous aurions mauvaise grâce à lui tenir rigueur au delà, d'autant que, s'il y a quelque conformité d'intention entre son livre et le nôtre, de notables différences les séparent, et que nous prendrons texte du dit ouvrage pour compléter nos précédentes explications.

M. le professeur au Collège Royal vise uniquement à corriger, — il est dans son rôle, — et

s'attache uniquement en conséquence à ce qui lui paraît donner lieu à correction. Nous nous proposons sans doute le même but, mais ce n'est pas là notre seul souci. Notre glossaire contient le bon et le mauvais mêlés, c'est-à-dire aussi bien les expressions et tours répréhensibles par lesquels le parler de la Gascogne se distingue de celui des autres provinces, que les expressions et locutions originales, non fautives, — comme nous l'avons déjà dit, — qui lui appartiennent en propre. Nous avons voulu que ce glossaire fut considéré non pas tant comme une sèche leçon de pédagogue, que comme une étude de philologie et d'éthologie, — aussi modeste soit-elle, — dont de plus savants que nous pourront peut-être tirer quelque profit. De là, en ce qui nous touche, une plus grande confiance, dans la faveur des gascons intéressés, que n'en témoignait M. Desgrouais, — en quoi nous serions assez enclin à penser qu'il ne se méprenait point, car il laisse bien percer, un peu trop parfois, le bout de l'oreille, la malignité, tranchons le mot : l'intransigeance de ces *francimans*, comme les appelait Jasmin, de ces revêches parisiens, en très petit nombre heureusement, — « irréductibles et

triomphants en la langue d'oïl (1) », qui se sont institués gardes officieux « au seuil des Académies » et dans les antichambres de l'Université, de cette « gouailleuse école de grammairiens » dont parle Nodier, qui défend si âprement l'approche du sanctuaire contre les profanes.

Il avait beau jeu sans doute, il y a un siècle, celui qui voulait se donner dans le midi les allures d'un Vaugelas. Encore n'eut-il rien perdu, ce nous semble, à y mettre un peu plus de galanterie.

Les *Gasconismes corrigés* forment une collection très respectable, sinon parfaite. De ce nombre beaucoup ont disparu de la circulation, et il ne nous coûte point d'accorder obligeamment à l'auteur qu'il y est bien pour quelque chose. D'autres ne sont réellement usités, du moins de nos jours, que dans le laisser aller ou dans le langage populaire, — *sermo plebeius*; — ceux-là, nous avons cru devoir, quant à nous, les négliger, à quelques exceptions près; car il serait exagéré, injuste, de les passer même au compte des personnes à demi-instruites, qui les emploient dans le parler familier,

1. Voir aux NOTES.

mais qui ne les écriraient point. Il en est enfin que nous ne saurions reconnaître comme tels. Nous en citerons quelques-uns à la fin de ce livre, en même temps que certaines acceptions sans doute non admises du vivant de l'auteur, — nous lui faisons volontiers ce crédit, — mais que nous trouvons aujourd'hui consacrées tant par les dictionnaires usuels que par les écrivains les plus corrects (1).

En résumé, M. Desgrouais nous paraît avoir péché par excès de zèle ; son livre, en beaucoup d'articles, témoigne d'un contrôle insuffisant ; il accepte tout comme argent comptant, et cependant il est loin d'avoir tout dit ; il manque sans doute de modernité, — ce qui n'est point assurément sa faute, — mais il intéresse et souvent il amuse par des susceptibilités et des boutades singulières. Ainsi, le *cochon* lui déplait ; le mot et la chose l'offensent souverainement. *Manger du cochon*, quel parler impropre et trivial, et quelle basse nourriture. Du *porc*, du *porc frais*, à la bonne heure... et encore ! Quelle surprise corsée d'indignation n'eut-il pas

1. Voir aux NOTES.

ressentie en sa chaire professorale, à la lecture du dithyrambe de Monselet et de la monographie passionnée d'Arsène Houssaye, destinés à la réhabilitation, à la glorification de l'excellent mam-mifère !

Adorable cochon, animal roi, cher ange ! (1)

Quelle stupéfaction, s'il eût vécu à notre heure, devant l'« écriture artiste », et plus encore devant les « clowneries de langage », les « déliquescentes » de cette nouvelle école dite à la fois *décadente, symboliste, romane, évolutive, psychologue, impressionniste* et par surcroît *instrumentiste* (?) (2), qui fait tomber en pâmoison certains amateurs, d'autant plus profondément qu'ils n'y entendent peut-être goutte...

Certes, le temps a marché depuis Vaugelas. S'il fallait se borner à notre époque aux seuls termes approuvés par Malherbe et par l'auteur des *Remarques* (3), la littérature ne pourrait faire face à ses obligations devenues si nombreuses et si variées.

1. Voir aux NOTES.

2. Voir aux NOTES.

3. Voir aux NOTES.

C'est plus particulièrement à partir de 1830 que le vocabulaire commence à s'augmenter et à s'enrichir d'une manière très sensible, et depuis ce moment « le flot des expressions monte sans cesse ». — « On « pense bien, dit Théophile Gautier, que les 1,400 « mots du dialecte racinien ne suffisent pas à « l'auteur qui s'est donné la rude tâche de rendre « les idées et les choses modernes dans leur infinie « complexité et leur multiple coloration » (1). On a donc été obligé de chercher, de construire des mots nouveaux ; on en a pris, — et l'on a bien fait, on aurait pu en prendre davantage, — dans les dialectes provinciaux, selon le vœu de Ronsard (1). Le *gascon* lui-même en a fourni sa quote part depuis un siècle ; à défaut d'autre preuve, nous n'aurions qu'à énumérer les mots jadis condamnés par M. Desgrouais, que nous trouvons aujourd'hui en bonne odeur auprès des plus délicats, d'un bout de la France à l'autre, — à moins qu'il n'y ait eu erreur de la part du juge, et que plusieurs de ses arrêts n'aient frappé des innocents pour des coupables.

L. P.

1. Voir aux NOTES.



ABRÉVIATIONS

<i>absol</i>	absolument.
<i>adj</i>	adjectif.
<i>adv</i>	adverbe.
<i>angl</i>	anglais.
<i>celt</i>	celtique.
<i>conj</i>	conjonction.
<i>dim</i>	diminutif.
<i>fam</i>	familier.
<i>fig</i>	sens figuré.
<i>fréq</i>	fréquent.
<i>interj</i>	interjection.
<i>lat</i>	latin.
<i>loc</i>	locution.
<i>loc. adj</i>	locution adjective.
<i>loc. adv</i>	locution adverbiale.
<i>loc. conj</i>	locution conjonctive.
<i>loc. interj</i>	locution interjective.
<i>loc. prép</i>	locution prépositive.
<i>loc. subst</i>	locution substantive.
<i>mét</i>	métonymie.
<i>onom</i>	onomatopée.

<i>part. pas</i>	participe passé.
<i>pat</i>	patois.
<i>pop</i>	populaire.
<i>pr</i>	prononcez.
<i>prép</i>	préposition.
<i>pr. dém</i>	pronom démonstratif.
<i>pr. pos</i>	pronom possessif.
<i>subst</i>	substantivement.
<i>s. m</i>	substantif masculin.
<i>s. f</i>	substantif féminin.
<i>s. pl</i>	substantif pluriel.
<i>syn</i>	synonyme.
<i>v. a</i>	verbe actif.
<i>v. n</i>	verbe neutre.
<i>v. r</i>	verbe réfléchi.
<i>v. aux</i>	verbe auxiliaire.
<i>v. fr</i>	vieux français.
<i>Voy</i>	Voyez.





LEXIQUE

A, *prép.* — Employée après un verbe actif : je t'avertis à toi, nous vous aimons bien à vous, je ne le crains pas à lui. C'est proprement la tournure patoise, qui vient elle-même de la syntaxe espagnole. — « Ne pense point que les douleurs que je te vois souffrir ne me touchent autant qu'à toi. » (MONTAIGNE, *Essais*, Liv. II, Chap. xxxv). — Par souci de la couleur locale, MOLIERE n'a pas manqué d'orner de ce gasconisme le langage de son Scapin contrefaisant un spadassin gascon, dans la fameuse scène du sac avec Géronte : « Comment, tu me traites à moi avec cette hauteur ? » (*Fourberies de Scapin*, Acte III, Scène II). || Sonner à mort, aux vêpres. — Voy. SONNER. || Mettre à, suivi d'un infinitif. — Voy. METTRE. || Sentir à. — Voy. SENTIR. || A pour de : venir à bonne heure, habillé à neuf, le mal à la tête. — Voy. NEUF, MAL. || A pour ou, entre deux nombres consécutifs qui ne

se rapportent pas à des choses susceptibles d'être divisées : cinq à six personnes, sept à huit chevaux. || A pour *en*, prendre à grippe, être à main, un chien à l'arrêt. — Voy. MAIN, ARRÊT. || A elliptique, pour à *raison de* : à combien ces fruits ? — A cinquante centimes la douzaine. Il est plus correct de supprimer ici la préposition.

Abandonner, *v. n.* — Pour *abonder*, rendre en abondance : le blé, les raisins *abandonnent* beaucoup cette année. Expression tirée du patois.

Ac. — Noms en *ac.* — Voy. NOMS MÉRIDIONAUX.

Accent gascon. — Voy. GASCONNER.

Acciper, *v. a.* — Prendre, saisir, dérober.

Accoucher (s'), pour *accoucher* : cette femme vient de *s'accoucher*, elle *s'est accouchée*. — « Il y a des contrées où les femmes *s'accouchent* à cinq ans et n'en vivent que huit. » (MONTAIGNE, *Essais*, Liv. II, Chap. XII).

Adieu. — Se dit fréquemment au lieu de *bonjour*, en abordant une personne : *Adieu*, comment ça va-t-il ? En compensation, on dira *bonjour* pour *adieu*, en prenant congé : *Bonjour*, je vous laisse.

Adjectif possessif. — Emploi fréquent des pronoms possessifs *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, avec la préposition *de*, au lieu des adjectifs possessifs *mon, ma, ton, ta, notre, votre, leur*. — Voy. PRONOM.

Age, *s. m.* — Mis au pluriel : à *nos âges, à vos âges*, au lieu de à *notre âge, à votre âge*. Les grammairiens observent que ce mot ne s'emploie

au pluriel que comme terme de chronologie pour signifier un certain nombre de siècles.

Agir, *v. n.* — *En agir pour agir* : Vous n'en agissez pas bien avec moi. — Voy. EN.

Agoniser, *v. a.* — Pour *agonir* : *agoniser* quelqu'un de sottises.

Aguets, *s. m. pl.* — Sorte de piège pour les oiseaux : tendre des *aguets*.

Ah! *interj.* — S'emploie rarement seule. — Voy. FOI, DIABLE, MALHEUREUX.

Ail. — De nos jours, si l'ail n'est plus guère prisé en médecine, du moins la « Cuisinière bourgeoise » (édition du Midi) lui est-elle restée fidèle. On peut dire que c'est le condiment par excellence réclamé par la généralité des gourmets. L'ail est mis à toute sauce. L'ouvrier se régale de *pain goussé* qu'il arrose de piquette; pour relever à souhait la salade de chicorée, il n'est rien de tel comme un *chapon de gascogne*; point de gigot de mouton ou de filet de porc vraiment délectables sans la *pistache*. L'ail est inséparable des *cèpes à la bordelaise*. Otez sa pointe d'ail au *cassoulet*, vous l'émoussez, s'il n'y perd le meilleur. Enfin, le triomphe de l'ail, c'est l'*aïoli*, ce coulis si raffiné, — et si alléchant sous la plume d'Alphonse Daudet, — que les Gascons envient à la Provence. — Voy. aux NOTES.

Aillets, *s. m. pl.* — On désigne par ce mot diverses petites variétés de l'ail, telles que la ciboule, la ciboulette, etc...

Ainsi parconséquent. — Voy. PLÉONASMES.

Albarède. — Voy. AUBARÈDE.

Alios, *s. m.* — Sorte de tuf constituant le sous-sol de certains plateaux occupés par des landes, plantés de pins ou de chênes-liège. Ce tuf « en empêchant les eaux de filtrer et de disparaître profondément dans le sol, donne par cela même naissance, dans certains bas-fonds privilégiés, à des sources très abondantes et résistant très bien aux chaleurs ». (Adolphe JOANNE, *Géographie de Lot-et-Garonne*).

Aller. — Loc. *Aller au champ*, mener paître les bestiaux au pré. || *Aller de bonnes, de râlette.* — Voy. BONNES (DE) et RALETTE. || *Aller de surprise, de colère* (pop.), agir par surprise, avec colère. || *S'en aller*, marcher, aller, courir, avoir une certaine allure, en parlant d'un cheval : Voyez comme il *s'en va bien*. || *S'en aller*. Impers. *Ne t'en aille pas*, au lieu de *ne t'en vas pas*. *En allez-vous*, au lieu de *allez-vous-en*. — Voy. EN. || *S'en en aller* pour *s'en aller* : *Je m'en suis en allé* (pop.). || *Faire aller*, mettre, faire contenir, ajuster, manœuvrer, faire fonctionner. Tournures patoises. || *Comme qui va à* ou *vers*, indique la direction, le but. Il est parti *comme qui va* à la chasse, *comme qui va* à la campagne.

Allonger, *v. n.* — Pour *aller vite*, faire de grandes foulées, en parlant d'un cheval : il *allonge* beaucoup. || *Allonger* au lieu de *s'allonger* : les jours *allongent*. || *S'allonger* pour *tomber, s'étendre de son long*. Absol. Il *s'est allongé*.

Amusard, arde, *adj.* — Pour *musard, musarde*, qui perd son temps à des riens.

Anathème. — *Loc.* *Un temps d'anathème*, un temps affreux, un temps de malédiction.

Anges. — *Loc.* *Être aux anges*, être au comble de la félicité, dans le ravissement.

Anguilette, *s. f.* — Anguillade, coup cinglé avec une peau d'anguille, avec un mouchoir tortillé comme une anguille (LITTRÉ). || *Jouer à l'anguilette*, jeu d'écoliers consistant à cacher un mouchoir tortillé en forme d'anguille que l'on donne à chercher à l'un des joueurs. Aussitôt que celui-ci a trouvé le mouchoir, il en menace et pourchasse ses camarades. Le premier attrapé et cinglé *trime* à son tour.

Annerette, *s. f.* — Annelet, petit anneau, sorte de petite bride qui sert à retenir une agrafe ou un bouton. — *V. fr.* *Anelet, anel*.

A non plus, *loc. adv.* — En état de n'en pouvoir plus, harrassé de fatigue. Se mettre à *non plus*.

Antichambre, *s. f.* — Fréquemment employé au masculin : *un grand antichambre*. — *Voy.* GENRE.

Apiler, *v. a.* — Mettre en pile, entasser. || *S'apiler*, *v. r.* — « Ils s'apilent et se rangent en se remuant ». (MONTAIGNE, Liv. III, Chap. IX).

Appariteur, *s. m.* — Sergent de ville, agent de police. Même mot dans le dialecte lorrain pour désigner l'afficheur ou le crieur public. — On dit aussi *valet de ville*.

Appréhender. — Suppression de la négative

ne après ce verbe employé affirmativement. — Voy. NE.

Arade, *s. f.* — Terre labourée. Ce mot est plus particulièrement usité dans le Quercy.

Araire, *s. m.* — Charrue en bois. — V. fr. *Aroy*.

Are. — Voy. UN.

Aréostat, pour *aérostat*. Lapsus fréquent.

Argent. — Loc. *A feu d'argent*, hors de prix, avec une idée de renchérissement par suite de la rareté d'une marchandise et d'une grande concurrence d'acheteurs.

Arias, *s. m. pl.* — Cris, démonstrations tapageuses. Quels *arias*, cessez vos *arias*! || Plaintes, lamentations qu'on ne prend pas au sérieux : c'étaient des *arias* à n'en plus finir. || Craintes puérides, beaucoup de bruit pour rien : en voilà des *arias*! || *Être dans les arias*, ne savoir où donner de la tête, être fort distrait, dans les astres. — De l'italien *aria*, air de musique, d'où l'on a tiré *ariette* (*arietta*).

Arrêt. — *A l'arrêt* au lieu de *en arrêt*, terme de chasse. Un chien à *l'arrêt*.

Assaisonnement. — Assaisonnement.

Asseoir. — *Asseoir la lessive*. — Voy. LESSIVE.

Assez suffisant. — Voy. PLÉONASMES.

Atout.. — Voy. UN.

Attrapé, ée, *part. pas.* — Gratiné. Se dit d'une sauce qui s'est prise, en cuisant, au fond de la casserole. || Subst. *l'attrapé*, le gratiné : C'est de *l'attrapé*, ça sent *l'attrapé*. — Dans le Languedoc,

on dit dans le même sens : *Ça sent l'enrhumé.* — Voy. RIMÉ.

Attraper, *v. n.* — Se former en gratin. *Laisser attraper* une sauce. || *v. a.* — *Je l'attraperai*, c'est-à-dire, je te revaudrai cela, tu n'y perdras rien, — avec une intention de menace. || *S'attraper*, être attrapé, éprouver une déconvenue.

Au, pour *du*. — Voy. MOINS.

Aubarde, *s. f.* — Bardelle, sorte de selle faite de bois, de toile et de bourre, dont on se sert plus particulièrement pour les ânes et les mulets. Mot patois,

Aubarède (lat. *alba*), *s. f.* — Plantation de saules blancs, saulaie ou oseraie. Dans le Quercy on dit *albarède*. — Voy. AUBIER.

Aubier (lat. *alba*, pat. *aouba*), *s. m.* — Saule, variété d'osier qui croît plus particulièrement dans les prairies riveraines d'un cours d'eau, et qui prend les proportions d'un arbre dont les jets sont coupés chaque année ou tous les deux ans. — Voy. aux NOTES. || *Franc aubier*, osier (RABELAIS).

Augmentatifs. — Voy. SUFFIXES.

Auparavant de, pour *avant de*. — *Auparavant de partir*, venez me voir. On dit aussi assez fréquemment : *devant de partir*.

Aurores, *s. f. pl.* — *Aux aurores* (pop.). Se lever *aux aurores*. — Voy. CLICQUETTES.

Automne. — Voy. UN.

Autrement, *adv.* — Pour *d'ailleurs*. || *Et autrement ?* Se dit pour entrer en matière, après les

poignées de main et les premières salutations d'usage. — *Et autrement, ça va toujours bien?*
|| Absol. *Et autrement?*...

Autres. — *Nous autres, vous autres*, à la fin d'une phrase, au lieu de *nous, vous*, tout court : venez donc chez *nous autres*. Il faut entendre cela dans le même sens que l'on dit : nous autres philosophes, nous autres gens d'esprit, nous autres gens de cœur ; c'est-à-dire, nous, autres que les autres, puisque nous sommes des philosophes, des gens d'esprit, des gens de cœur. Venez chez *nous autres* signifie donc : venez chez nous qui ne ressemblons pas aux autres.

Avaloir, oire, *s. m.* ou *f.* — Avaleur, qui mange et boit énormément.

Avance (à l'), *loc. adv.* — Pour *d'avance, en avance, par avance*. Ne venez pas trop à *l'avance*, vous arrivez bien à *l'avance*.

Avant. — *D'ici avant* ou *étant, de là avant*, pour *d'ici, de là, de ce lieu-ci, de cet endroit-là*. Tour-nure patoise. — « Quelqu'un me dit un jour : de ce moulin *avant*, on aperçoit une très belle maison. Je ne connaissais point encore ce gasconisme. Je croyais qu'on me parlait d'un moulin à *vent*... On me parlait d'un moulin à eau... Nous fûmes quelque temps sans nous comprendre ». (DESGROUAI).
|| *Avant*, pour *en avant* : marcher *avant*. || *Avant que*. Emploi de la négative *ne* après cette locution.
— Voy. NE.

Avare. — *Avare comme du lard rance*.

Aven, s. m. — Gouffre, abîme, trou béant, puits naturel creusé par les eaux de pluie dans l'épaisseur verticale d'un *causse* ou plateau calcaire. Quelques-uns de ces puits, comme celui de Padirac (Lot), mesurent plus de cent mètres de profondeur, avec un diamètre qui varie de dix à trente-cinq mètres. L'abîme dit de Rabanel (Hérault) a deux cent-douze mètres. Parfois, au fond de ces vastes entonnoirs, rayonnent des galeries d'une étendue considérable; on y rencontre des lacs, des gouffres, des cascades et même de véritables petites rivières, navigables sur certains points, qui coulent et se perdent mystérieusement dans la nuit. — Voy. aux NOTES et les mots CAUSSE, CLOUP, IGUE. — Plus spécialement, le mot *aven* s'emploie pour désigner une sorte de cheminée perforée dans l'épaisseur du plateau, le « tuyau de descente aux eaux d'infiltration », une fissure verticale par laquelle les eaux suintent dans les galeries souterraines.

Aviser (s'). — *S'avisier de* quelqu'un, pour *avisier*, apercevoir, remarquer quelqu'un : *je ne m'avisai pas de lui* dans la foule. || Faire attention à, s'occuper de : *ne vous avisez pas de moi*.

Avocat. — Signification péjorative de ce mot dans la bouche du peuple qui s'en sert pour désigner une personne pédante, pleine de suffisance, tranchant de haut, ayant la prétention de régenter tout le monde. Voyez-moi *cet avocat!* Que nous veut *cet avocat?* *Espèce d'avocat!* || *Faire de son avocat*, faire le pédant. — Voy. FAIRE.

Avoir, *v. aux.* — Employé au lieu de l'auxiliaire *être*. — Voy. DEMEURER, PASSER, RESTER. || Pléonasme : j'en ai eu mangé, j'en ai eu vu.

Bader (lat. *badare*, pat. *bada*), *v. n.* — Bayer ou badauder. Que faites-vous à *bader* de la sorte ? || Admirer, regarder, contempler bouche ouverte : tout le monde le *bade*, que *badez-vous* donc là ? — Signification toujours péjorative.

Badinade, *s. f.* — Badinage ou badinerie, plaisanterie, farce. Ne vous fâchez donc pas, ce n'est là qu'une *badinade*, on vous a fait une *badinade*. Quelle *badinade* ! La belle *badinade* !

Badiner (pat. *badina*), *v. a.* — Plaisanter, railler : je n'entends pas qu'on *me badine*. || Tromper, leurrer, surprendre, attraper, moquer : vous vous êtes laissé *badiner*, on vous a joliment *badiné*, vous voilà bien *badiné* ! || *Se badiner*, s'abuser, être déçu, être attrapé. *Je m'y suis fortement badiné*.

Bâiller, pour *bayer*. *Bâiller aux corneilles*.

Baillette, *s. f.* — Petit bail, le bail à colonnage. *Passer la baillette*. Réminiscence du vieux français. — Voy. AUX NOTES.

Baiser. — *Faire un baiser*. — Voy. FAIRE.

Ban. — *Tirer les bans*. — Voy. TIRER.

Banis, *s. m.* — Vase en terre de forme évasée et sans anses, jatte. Mot patois qu'on prononce en faisant sentir le *s*.

Baptisé, ée. — *Baptisé avec de l'eau de morue*. — Voy. MORUE.

Barbot, *s. m.* — Un insecte. *Un barbot puant.*

|| *Jeter le barbot*, jeter un sort. Quelqu'un *lui a jeté le barbot*. Expression tirée du patois.

Baruiller, *v. n.* — Se dit d'un essaim d'abeilles en mouvement autour de la ruche, ou bien d'un ou plusieurs oiseaux voltigeant en divers sens, sans sortir d'un certain rayon. || Par extension, en parlant d'une personne : aller et venir, tourner et retourner, sans s'arrêter à rien ni rien faire, ou bien en ne s'occupant que de minuties, de bagatelles. || Courir ça et là, trôler. — Expressions tirées du patois.

Barras, *s. m.* — L'une des deux espèces résineuses dont on extrait le goudron, la térébenthine, etc. (Région Landaise). L'autre espèce est la *gemme*.

Barte, *s. f.* — Bois de chênes. || *Les Bartes*, nom donné à plusieurs villages du Quercy.

Bas. — Loc. *A pied de bas*. — Voy. PIED.

Baste, *s. f.* — Voy. COMPORTE.

Bastide, *s. f.* — Petite maison de campagne. Terme usité surtout en Provence.

Batailler, *adj.* — Employé dans cette expression : *un feu batailler*, c'est-à-dire un feu très animé, un grand feu qui crépité en quelque sorte comme la bataille. Du reste, on dit aussi dans le même sens : *un feu de bataille*.

Bazouin, ine, *s. m. et f.* — Pris en mauvaise part pour désigner un paysan. C'est un *bazouin*, *méchant bazouin*, *race de bazouins* !

Beau. — Loc. *Faire le beau de*, faire l'embellis-

sement, ou, comme on dit en argot parisien, *faire le chic*. Une telle *a fait le beau* de ce bal, de cette fête.

Beaucoup, pour *bien, fort* : je le crois *beaucoup*.

Bèc! *interj. familière*. — Marque de dégoût. Syn. de *pouah!*

Bécut, *s. m.* — Le *bécut*, dans l'imagination populaire (en certaines contrées), est un ogre qui n'a qu'un œil au milieu du front. — Voy. **CONTES POPULAIRES**.

Bénédiction, pour *salut* : aller à la *bénédiction*.

Bérette, *s. f.* — Béret. Mot patois.

Bernic, ique, *adj.* — Dans son acception la plus ordinaire, ce mot est synonyme de *tatillon*. On l'emploie pour désigner également tantôt une personne méticuleuse à l'excès ou difficile à contenter et dont la délicatesse est exagérée en toutes choses, tantôt une personne qui a la manie de se mêler des affaires qui ne la regardent pas, qu'elle ne connaît pas, et qui n'est bonne qu'à les embrouiller. || Subst. *Un bernic, une bernique*. On dira d'un ouvrier maladroit qui gâte tout ce qu'il touche : *c'est un bernic!* Et aussi d'une cuisinière inhabile, mais prétentieuse : *c'est une bernique!*

Berniquer, *v. n.* — *Faire le bernic* ou *la bernique*, tripoter sans rien faire d'utile.

Berniquerie, *s. f.* — Action de *bernic*, travail ou occupation de *bernic*.

Bien, *adv.* — Loc. *De bien s'en faut* pour *bien s'en faut*. || Au jeu : *être bien d'atouts* ou *en atouts*,

aux atouts, être bien partagé en atouts, en avoir beaucoup. || Absol. *Être bien*. — Voy. MAL.

Bisclé (lat. *bis* et *oculus*), *adj. des deux genres*, pour *bigle*, louche, et, par extension, borgne ou myope. On dira : un tel est *bisclé de l'œil droit*, *bisclé d'un œil*, ou absolument : *il est bisclé*. (Pop.). V. fr. *Bicle* (MONTAIGNE).

Bise, *s. f.* — Familièrement un baiser, quand il s'agit d'un enfant. || Dim. *bisette*. *Fais-moi une petite bisette*. (Pop.).

Bisquant, ante, *adj. part. prés. de bisquer*. — Qui vexe, qui cause du désagrément ou du dépit. — Comme c'est *bisquant* ! Quelle affaire *bisquante* ! (Fam.).

Bisquer, *v. n.* — Eprouver du dépit, du mécontentement, être piqué, vexé. — Ce que *je bisque* ! || *Faire bisquer*, faire fâcher, vexer, dépitier, contrarier avec intention.

Biton, onne, *adj.* — Intrépide, résolu, courageux à l'ouvrage. C'est un *fier biton*, une *fière bitonne* ! Mot emprunté au patois.

Bitorn, orne, *adj.* — Même signification que *biton, bitonne*.

Blé. — Loc. *Faire blé fin*. — Voy. FIN. || *Blé d'Espagne*, maïs.

Bohème (pr. *bouame*), *subst. des deux genres*. — Enjôleur, trompeur, séducteur. Du patois *boyme*.

Bomber, *v. n.* — Rebondir, en parlant d'une balle élastique. On dit aussi dans le même sens *paumer*. (Pop.).

Bon. — *Bon de garde.* — Voy. GARDE. || *Pour de bon* (*loc. adv.*), au lieu de *tout de bon*, sérieusement. Il faut jouer *pour de bon*.

Bondillon, *s. m.* — Petite bonde.

Bonjour. — Voy. ADIEU.

Bonnes (de), *loc. adv.* — Tout de bon, sérieusement, sans plaisanter. Jouer *de bonnes*, pleurer *de bonnes*. || De bon cœur, avec conviction, avec ardeur. Travailler *de bonnes*. Il dit cela *de bonnes*. || *Y aller de bonnes, s'y faire de bonnes.* — Voy. ALLER, FAIRE. Tournures patoises. (Pop.).

Bonnet. — Voy. CHAPEAU.

Bonnette, *s. f.* — Le bonnet de coton, *vulgo* cascamèche.

Borde, *s. f.* — Ferme, métairie. Mot emprunté au patois (*bordo*). — *Borde, bordieux*, maison de campagne. (RABELAIS).

Bordier, *s. m.* — Fermier, métayer.

Bosse, *s. f.* — *Loc. Se donner une bosse de rire.* D'où le verbe *bosser* : *bosser de rire*.

Bouche. — *Bouche fraîche.* Se dit d'une personne qui est bien disposée à manger, qui témoigne d'un excellent appétit; mais principalement d'un animal qui mange bien et qui s'engraisse dans de bonnes conditions. Il a la *bouche fraîche*, il *mange fraîchement*. || *Faire bonne* ou *mauvaise bouche*, procurer à la bouche une saveur agréable, laisser à la bouche un mauvais goût. La menthe *fait bonne bouche*. || *Se faire bonne bouche*.

Boudiller, *v. n.* — Se remuer, être en mouve-

ment, frétiller. Mot emprunté au patois. (Pop.).

Boudiou! (pat. *boun diou*, bon dieu), *interj.* — Exprime, indistinctement, la crainte, l'admiration, l'étonnement, la joie, la pitié, la raillerie, l'espérance, etc..., bref, les sentiments les plus divers et les plus opposés, suivant le ton qu'on y met. Prononcez : *boudi-ou* bref, ou *bondiii-ou*, en appuyant longuement sur l'*i*. (Pop.).

Bouffiole (pat. *bouffiolo*), *s. f.* — Cloche, vésicule, ampoule ou phlyctène, comme on voudra. En un mot, le « bonbon à liqueur » dont parle Zola quelque part. — *Boucholo*, *bouchorlo* (GOUDOULI).

Bouill (pat. *buill* ou *bous*), *s. m.* — Bouillonnement, ébullition. *Au premier bouill.* || *Prendre le bouill*, commencer à bouillir, entrer en ébullition. || Pl. *bouills*. — On dit aussi : *au premier bout*, *prendre le bout*, à *grands bouts*.

Bouillir. — Loc. *bouillir au grand galop*, en parlant d'un liquide quelconque, c'est-à-dire être en pleine ébullition, bouillir grand train.

Boulbène ou **bolbène**, *s. f.* — Terre formée par un mélange de sable fin et d'argile, de couleur ordinairement claire et qui se durcit plus ou moins après une forte pluie et quelques jours de beau temps. Le terme *boulbène* appartient à la région méridionale; dans l'ouest les mêmes terres sont nommées *varennas*. (DROUHAULT, prof. dép. d'agriculture à Cahors). — *Boulbène légère*, *siliceuse*, *argilo-siliceuse*, etc... Du patois *bourbèno*.

Boule, *s. f.* — Pour *bille*. *Jouer aux boules*.

Bourgeois, bourgeoisie. — Il est à présumer que bon nombre de bourgeois du sud-ouest n'accepteraient point les yeux fermés la définition que les historiens et les économistes en général donnent aujourd'hui de la bourgeoisie. Ces bourgeois ont des ancêtres, des traditions, partant des préjugés. Jadis, être bourgeois de certaines villes jouissant de libertés, de franchises spéciales, de privilèges qui leur avaient été conférés par des chartes, (citons, notamment, la charte dite de *Richard-Cœur-de-Lion*), cela équivalait, comme on sait, à une sorte de titre nobiliaire, dont les descendants de cette bourgeoisie ne laissent pas de se montrer encore fort jaloux. Une légende met en scène le roi Henri IV et lui prête le propos suivant : « Si j'avais trois fils, le premier serait Dieu le Père, le second Roi de France, et le troisième Bourgeois de... » Ici, le nom d'une ville arrosée par la Garonne. Comme plusieurs villes riveraines se disputent la gloire, — il fallait bien s'y attendre, — d'avoir été ainsi visées par le Béarnais, nous nous garderons d'en citer aucune, afin de ne point désobliger toutes les autres. — Voy. NOTES et le mot DAME. || *Bourgeois, bons bourgeois, petits bourgeois*, noms par lesquels on désigne, dans le Bordelais, les vins qui viennent après les cinq catégories de crus classés, et avant les *paysans* ou *petits paysans*. — Voy. VIN.

Bourrant, ante, adj. — Qui emplit, qui bourre, qui rassasie. *Un plat très bourrant.*

Bourre-bourre, *loc. adv.* — Avec négligence, sans méthode, sans goût, sans à propos, tout de travers. *Faire les choses bourre-bourre.* (Fam.). Mot emprunté au patois.

Bourrier, *s. m.* — Poussière, débris, ordures, immondices. La *pelle au bourrier*, enlever le *bourrier*, *jeter au bourrier*. || Endroit sale et mal tenu, taudis. Cette maison n'est qu'un *bourrier*. Mot emprunté au patois.

Bout, *s. m.* — Bouillon, ébullition. — Voy. BOUILL.

Bouygue, *s. f.* — Mot patois qui désigne le terrain commun où les habitants d'une même commune ont le droit de mener paître leurs bestiaux. || *Les Bouygues* ou *Lasbouygues*, noms donnés à certains villages du Quercy.

Bramer (pat. *brama*), *v. n.* — Crier très fort, beugler. Cet enfant *brame* comme un veau. — Vieux allemand : *bremán*, mugir.

Bras. — *Loc. En bras de chemise.* — Voy. CHEMISE.

Brasse corps (à). — Voy. CORPS.

Brave, *adj.* — Bon enfant, aimable, obligeant. Que vous êtes donc *brave* de me rendre ce service !

Breau, *s. m.* — Jeune taureau. Une *paire de breaux*. Mot patois francisé.

Bricole, *s. f.* — Chose sans valeur, sans importance. Un cheval *de bricole*. || *Gens de bricole*, des gens de rien. — Même mot avec la même signification dans le dialecte lorrain.

Broche (pat. *broco*), *s. f.* — Petite tige de bois. || Affaire sans importance, broutille : le tribunal n'a jugé aujourd'hui que des *broches*.

Broncher, *v. a.* — Remuer, agiter, déplacer. *Ne bronchez pas* cet objet de là.

Brouelle (v. fr. *breu*, bouillon), *s. f.* — Boue très liquide. *Se mettre dans la brouelle jusqu'au cou.*

Broutes, *s. f. pl.* — Brouts, pousses tendres du brocoli. *La soupe de broutes.* Mot emprunté au patois.

Brûle, *s. m.* — *Le bois de brûle, le brûle*, le bois de peuplier. || Qui est bon à brûler, susceptible d'être brûlé, en parlant du vin — Voy. VIN.

Bruscailler, *v. n.* — Ramasser le bois mort. On dit aussi *buscailler*. (Pop.).

Buchère, *s. f.* pour *bûcher*, lieu où l'on serre le bois à brûler. || Amas de bois à brûler, fagots mis en tas.

Ça, *pr. dém.* — Employé fréquemment avec un adjectif pour désigner une chose, un objet dont on ignore le nom véritable ou qu'on ne distingue pas bien nettement, soit à cause de la distance, soit à cause de l'obscurité, et qui ne frappe vaguement les yeux que par sa forme ou par sa couleur. Voyez-vous là bas *ça blanc, ça noir* ? Savez-vous ce que c'est que *ça rond, ça pointu* ? (Fam.).

Cabinet, pour *armoire*. Acception patoise. (Pop.).

Cache-museau, *s. m.* — Sorte de gâteau de boulanger, creux, en forme de calotte. Le *cache-museau* de Tonneins.

Cachotte, *s. f.*, pour *cachette*, cache-cache. *Jouer à la cachotte*. || *La cachotte ouverte, la cachotte fermée*. (Pop.).

Cage-attrape, *s. f.* — Cage pour attraper les petits oiseaux.

Cagnot, otte, *adj.* — Littéralement *petit chien, petite chienne*. Se dit en particulier d'un enfant doux, aimable, caressant. || Subst. *Un cagnot, une cagnotte*. (Fam.). Mot dérivé du patois.

Calcinant, ante, *adj.* — Fâcheux, déplaisant, pénible, agaçant, énervant. C'est une affaire *calcinante*. Que vous êtes *calcinant* !

Calciner, *v. a.* — Métaphoriquement, tourmenter vivement, d'une façon cuisante. *Ça le calcine*. || *Faire calciner* quelqu'un, l'énervier, l'agacer, le faire endêver ou enrager. Ces enfants *me font calciner*. || *Se calciner*, se tourmenter à l'excès, se consumer d'inquiétude, d'angoisse. Emprunté au patois.

Câline, *s. f.*, pour *escarpolette*, au figuré; c'est-à-dire, en quelque sorte, *la cajoleuse, la berceuse*.

Câliner, *v. a.*, pour *balancer sur l'escarpolette*. || *Se câliner*, se balancer.

Callèl, *s. m.* — Sorte de lampe en usage chez les paysans, consistant en un récipient de cuivre en forme de godet, muni d'un ou de plusieurs becs portant chacun une mèche. A ce récipient destiné

à l'huile est adaptée d'ordinaire une tige recourbée à sa partie supérieure, au moyen de laquelle on peut accrocher ou suspendre l'instrument. *Le callèl* rappelle par sa forme et par son agencement les anciennes lampes égyptiennes en bronze, dont le musée du Louvre possède un spécimen.

Campagne, *s. f.*, pour *maison de campagne*, propriété à la campagne. Venez me voir à *ma campagne*. Vous avez là une fort *jolie campagne*.

Canne, *s. f.* — Mesure destinée au bois de chauffage, ayant environ six pieds de long et trois pieds et demi de large, sur cinq pieds de haut. — VOY. PAGELLE.

Cannevelle, *s. f.* — Tige de roseau. On dit aussi en certains endroits, *canavière*. — Pat. *canabièro* (GOUDOULI).

Câpre. — Emploi fréquent au masculin : de *beaux câpres*.

Capucin. — *Pieds nus comme un chien, barbu comme un bouc, ceinturé comme un âne, tout cela ne fait pas plus qu'un capucin*. (Traduction d'un dicton patois).

Carèl, *s. m.* — Même signification que *callèl*.

Carnaval, *s. m.* — Se dit d'une personne ridiculement accoutrée, habillée de vêtements de mauvais goût, qui attirent les regards et qui peuvent se comparer à un déguisement de carnaval. || *Faire carnaval*, fêter le carnaval par la bonne chère. Au figuré, se régaler, faire bonne chère. C'est une bonne maison, on y *fait carnaval*. || *Bien*

faire son carnaval, ou *son petit carnaval*, passer le temps du carnaval de manière surtout à ce qu'une *bonne fourchette* y trouve son compte.

De nos jours, dans le midi comme partout d'ailleurs, le carnaval n'est guère plus qu'un prétexte à manger plus copieusement qu'à l'ordinaire. Les traditions des anciennes mascarades publiques présentant quelque caractère, ont à peu près disparu. La gaîté de la rue y perd, mais on se rattrape sur la table. Cependant quelques villes ont conservé en partie quelques vieilles coutumes, celle qui consiste, par exemple, à personnifier le carnaval et à le noyer en effigie au moment où il touche à son déclin. C'est un mannequin plus ou moins proprement vêtu que l'on porte en pompe à la rivière. La troupe de masques qui escorte le funèbre convoi chante une complainte désolée dont voici le refrain :

Tu t'en vas et moi je reste...
Adieu, pauvre Carnaval!

Carrasson, *s. m.* — Tuteur, échalaş. On s'en sert principalement pour attacher les ceps de vigne. Mot emprunté au patois.

Carré, *s. m.*, pour *oreiller*. || Règle carrée. || *Au carré*, *loc. adj.* Telle pièce de terre a deux cents mètres *au carré*, au lieu de : mesure deux cents mètres *carrés*. Tournure patoise.

Carrelet, *s. m.* — La règle carrée dite aussi bâtonnet.

Carton, *s. m.* — Pour désigner les cartes à jouer. || *Aimer le carton*, aimer le jeu.

Cartonnat, *s. m.* — Mesure de superficie, le quart du journal.

Cas (par), *loc. adv.*, pour *en tout cas*, *par aventure*, *le cas échéant*. Si *par cas* vous faisiez telle chose, vous auriez à le regretter.

Cassole, *s. f.* — Terrine vernissée à l'intérieur. Mot provençal dont on a fait *cassoulet*.

Cassoulet, *s. m.* — Sorte de ragoût dans lequel les haricots, *nourris* de viande de porc et de mouton, jouent le rôle principal. Tire son nom de *cassole*, la terrine dans laquelle il est préparé et servi. — Voy. aux NOTES.

Causse (lat. *calx*), *s. m.* — Plateau calcaire. Les *causses* du Tarn, les *causses* du Lot. En général, ces plateaux sont dénudés, arides ; mais certains versants peuvent être utilisés pour la culture, et l'on y voit de la vigne, des bois, quelques céréales.

Les truffières naturelles ou artificielles y abondent. Depuis une quinzaine d'années, les *causses* sont à l'ordre du jour de la science, grâce aux explorations souterraines de MM. Martel et Gaspillat, qui leur ont procuré des découvertes et des documents fort précieux en matière géologique et hydrographique. — Voy. aux NOTES et les mots AVEN, CLOUP, IGUE. — « Partout, de la pierre. Les vastes, mais très maigres herbages, à l'herbe courte, sèche, comme roussie, où pâturent de rares moutons, sont entourés de murs bas, sommairement

bâties de cailloux superposés. A perte de vue, la roche perce la terre, montre ses arêtes grises. Ça et là, quelques arbustes rabougris. Une Thébaïde, en vérité ». (F. COPPÉE, au sujet du *Causse de Gramat*, été 1894).

Cèpes à la bordelaise. — L'un des plats favoris des méridionaux. Tout le monde en connaît au moins la recette, — même à Paris, — quoique le plus grand nombre des manuels de cuisine ne daignent pas en faire mention; mais on ne saurait dire qu'ils aient conquis dans la capitale, comme dans le sud-ouest, l'unanimité des suffrages, témoin la boutade assez amère que Labiche met dans la bouche de son *Célimare*. — Voy. aux NOTES. — Le cèpe est une variété du bolet (*boletus edulis*).

Ce qu'il faut, *loc. adj.*, pour *comme il faut*, mais avec une signification plus complexe. *Ce qu'il faut* veut dire littéralement ce qu'il faut être ou ce qu'on doit être pour mériter de tous points l'estime, la confiance, l'approbation des honnêtes gens : probe, travailleur, rangé, d'une parfaite moralité, d'une conduite irréprochable. C'est un homme bien *ce qu'il faut*.

César, *s. m.* — Au figuré, une personne courageuse, forte, vaillante, intrépide au travail, ou bien encore arrogante et fière. *C'est un César !*

Cévenne, *s. f.* — Montagne ou colline aux flancs escarpés. Expression du Quercy.

Chabrot, *s. m.* — D'une manière générale, un mélange de liquides hétérogènes ayant mauvaise

apparence, une sauce trop liquide et d'aspect peu engageant. C'est *un chabrot*, un *vrai chabrot*. || Mélange de vin et de bouillon. || *Boire à chabrot*, boire à même l'assiette le bouillon de la soupe additionné de vin. Coutume populaire, très goûtée aussi de bon nombre de chasseurs.

Châffre (angl. *to chaff*, se moquer de (?), *s. m.* — Surnom, qualification plus ou moins injurieuse. (Pop.).

Châffrer, *v. a.* — Donner un surnom déplaisant. || Par extension, injurier. — Voy. CHAFFRE.

Chaleur. — *Être en chaleur*, pour *avoir chaud*. (Pop.).

Chamail, *s. m.* — Bruit, dispute, querelle, chamaillis. Quel *chamail* ! Ne faites pas tant de *chamail*. On dit aussi *chamaillage*.

Chamaillage, *s. m.* pour *chamaillis*. — Voy. CHAMAIL.

Chamailler, *v. a.* — Houspiller, quereller, harceler. Tout le monde *me chamaille*. « Plusieurs Macédoniens qui le chamaillaient de toutes parts ». (MONTAIGNE, Liv. I, Chap. II).

Chamailleur, euse, *adj.* — Qui aime à chamailler, qui dispute à tort et à travers.

Chamberter, *v. a.* — Bouleverser, renverser.

Changer (se), *v. r.* — Absol., pour *changer d'habitation, changer ses meubles*. || *Se changer avec un régime, pour changer : se changer de vêtements*. — Voy. PRONOM.

Chante-calamet (lat. *calamus*, pat. *canto-çala-*

met ou *canto-carumèl*), *s. m.* — Sorte de chalumeau que fabriquent les enfants avec un tuyau de seigle vert. Près du nœud on pratique une petite entaille de manière à dégager une languette que l'on fait vibrer en soufflant.

Chapeau. — *Porter chapeau, être en chapeau*, en parlant des femmes. Ces expressions avaient jadis une signification toute particulière; cela voulait dire, à proprement parler, être né quelque chose, appartenir à une condition assez relevée pour se permettre de *porter le chapeau*, en un mot avoir droit au chapeau. Pour les femmes de la Gascogne et du Languedoc, le chapeau était donc, en quelque sorte, la marque, le signe distinctif d'une certaine naissance, d'une certaine position sociale, d'une « ascendance bourgeoise » tout au moins, comme Daudet le constate encore en ce qui concerne la Provence. — Voy. aux NOTES.

A côté ou plutôt au-dessous du chapeau, il y avait le bonnet réservé aux artisanes, sans compter *le mouchoir* des femmes du peuple et la *coiffe* respectable des aïeules. Aujourd'hui, il ne reste plus guère que les deux coiffures extrêmes, le chapeau et le mouchoir. Le bonnet, qui jouait le rôle intermédiaire, s'efface de plus en plus, à mesure que les « nouvelles couches » émergent, et tend à disparaître complètement, en s'identifiant au chapeau qui est le but de son aspiration suprême. A notre époque, chacune est libre de *porter chapeau*, si elle en a les moyens, et même dans le cas

contraire. Le fait ainsi multiplié et généralisé ne tire plus à conséquence. — Voy. DAME.

Chapitrer, *v. n.* — Se fâcher, récriminer bruyamment. Laissez-le *chapitrer* à son aise. || Disputer, se quereller. Ils ne font que *chapitrer* ensemble. || *Faire chapitrer*, faire fâcher, irriter, mettre en colère. || *Se chapitrer*, se disputer, se quereller.

Chapon, *s. m.* — Pochon, pâte d'encre. || *Chapon de Gascogne*, croûte de pain frottée d'ail dont on assaisonne certaines salades. — Voy. AIL.

Chaque, pour *chacun*. Ces volumes lui coûtent trois francs *chaque*.

Charger, *v. a.*, pour *communiquer, transmettre par contagion*. Un tel *m'a chargé* son mal. || *Se charger*, se gagner, être contracté par contagion. Cette maladie *se charge* aisément.

Charon ou **charron**, *s. m.* — La moule.

Charroiment, charroyage, pour *charriage*.

Chatouille, *s. f.*, pour *chatouillement*. *Faire une chatouille* ou *les chatouilles* à quelqu'un. || *Craindre les chatouilles*, être chatouilleux.

Chemise. — Loc. *En bras de chemise*. Ne pas traduire *en chemise*. *Être en bras de chemise* signifie *n'avoir que la chemise sur les bras*. On dira, par exemple, d'un joueur de billard qui a tiré sa veste pour être plus à l'aise : *il s'est mis en bras de chemise*. || *En manche de chemise*. Même signification. — Voy. CORPS. || *Suer une chemise*. — Voy. SUER,

Cheval. — On donne ce nom à la partie subjacente d'une carcasse de volaille, celle qui touche à l'estomac et à laquelle adhèrent les blancs.

Chérant, ante, adj. — Cher, qui vend à haut prix.

Cherche, pour *recherche, quête*. Je suis *en cherche* d'un bon cheval. || *A cherche*, contre rien, contre néant. Se dit au jeu pour marquer une comparaison numérique. J'ai dix points à *cherche* (à... *cherche* !)

Chercher (se), pour *chercher, s'imaginer*. Que va-t-il *se chercher* là? — Voy. PRONOM.

Chicaner, *v. a.*, pour *tricher, tromper*. Si j'ai perdu la partie, c'est que vous *m'avez chicané*. || *v. n.* — Tricher. Je vous y prends, *vous chicanez* ! (Pop.).

Chicaneur, euse, adj., pour *tricheur*. (Pop.).

Chien de pailler. — Chien de garde d'une ferme ou d'une métairie, ainsi nommé parce qu'on a l'habitude de le faire coucher au pailler. || En mauvaise part, un chien de race inférieure.

Chipoteur, euse, adj., pour *chipotier*.

Choine (*v. fr. choesne*), *s. m.* — Petit pain de luxe dont la forme est allongée et légèrement ovoïde. || *Pain de choine*, le pain dont on fait le *choine*, par apposition au pain dit de ménage. — Voy. PISTOLET.

Chose, *s. m.* et *f.* — Un tel, une telle, une personne qu'on ne peut désigner d'une manière précise. || *La même chose*, *loc. adv.* ou *prép.*, pour *pareillement, également, malgré, cependant, aussi*

bien, d'ailleurs. Il aime tous ses enfants *la même chose*. Je ne tiens pas à partir ce soir, *la même chose* il serait trop tard. On m'a défendu d'aller à tel endroit, j'irai *la même chose*, etc... || *Être la même chose*, être le même, dans le même état, ne pas changer. Je n'ai pas cessé de vous aimer, je suis toujours pour vous *la même chose*. Je ne vais ni mieux ni plus mal, je suis *la même chose*.

Chou-rave, *s. m.* — Nom vulgaire du colza.

Chrusoc, *s. m.* — Clinquant, bijou sans valeur, objet de pacotille. C'est *du chrusoc* ! Du grec *chrus'os*, or, préfixe dont a fait *chrysocale*.

Chrysanthème. — Ordinairement employé au féminin. Une *belle chrysanthème*.

Cibadet (pat. *cibado*, avoine), *s. m.* — Nom d'un raisin de garde, à grappes peu serrées, dont les grains rappellent par leur forme les grains d'avoine.

Cibot, *s. m.* — La toupie ordinaire. (Pop.).

Cigogner, *v. a.* — Voy. SIGOGNER.

Clac ! *interj.* — Voy. CLIC.

Claver, *v. a.* — Fermer à clef. *Claver* une porte. Vieux mot français.

Clic ! *interj.* — Onomatopée imitant un petit bruit sec et aigu. || *Clic clac*, le claquement du fouet, le tic tac d'un balancier.

Cliquettes (v. fr. *cliquer*, faire du bruit), *s. f. pl.* — *Les cliquettes*, pour désigner les mille petits bruits qui se font entendre à la pointe du jour et qui annoncent le réveil de la nature. || Au figuré,

la pointe du jour même, l'heure la plus matinale. Se lever, s'éveiller *aux cliquettes, aux premières cliquettes*. — *Cliquettes*, crécelles (RABELAIS). — *A las clicos* (JASMIN). — Voy. AUX NOTES.

Clémentine (*clémente?*), s. f. — Sorte de calotte, ordinairement en velours noir, garnie d'un gland, dont les vieillards font usage.

Cloc! (angl. *clock?*), *interj.* — Onomatopée imitant le bruit d'un corps qui sonne creux ou d'un objet qui tombe dans l'eau. *Ça fait cloc!* || Subst. *Un cloc*. J'ai entendu *un cloc!* — Voy. CLIC.

Cloches. — Les bonnes gens de la campagne se représentent volontiers les cloches de leur église comme possédant une efficacité souveraine contre l'orage. On dit qu'elles le coupent, le divisent, le dispersent. Mais encore n'agissent-elles pas toutes seules, et faut-il savoir les mettre en branle à propos, c'est-à-dire avec autant de célérité que de tact et de justesse. Tel sonneur, — ordinairement le bedeau, — est réputé excellent, sans rival; son mérite se justifie par ses succès. Tel autre, au contraire, ne vaut à cela pas grand'chose, soit *qu'il n'y ait pas la main*, comme on dit, soit qu'il manque peut-être de conviction. Aussi se montrera-t-on assez facilement large et généreux envers le premier, quand il s'en ira, selon la coutume, faire le tour des métairies, au moment où l'on vanne *au fin* sur l'aire, pour recueillir en nature, — une ou plusieurs mesures de froment, — le prix de ses services; tandis que l'autre, le sonneur maladroit et mal-

heureux, récoltera plus de reproches que de grain.

.....Oh! lou presto des cans,
Sa clocho casso lèn la grèlo et lou tounèrre (1).

(JASMIN).

Clocher, *v. n.* — Sonner une cloche. Plus spécialement, sonner la cloche à la porte d'une maison, agiter la sonnette. Je n'ai pas entendu *clocher*. (Pop.).

Clou. — Loc. *Maigre comme un clou ou comme un cent de clous*. — Voy. MAIGRE.

Cloup, *s. m.* — Puits, gouffre, abîme. Le *cloup de Thémines* (Quercy). — Voy. CAUSSE, AVEN, IGUE.

Clugner (pat. *clûgna*), *v. n.* — Au jeu de cache-cache ou de cligne-musette, se dit pour *cligner* de celui des joueurs qui doit fermer les yeux de manière à ce que les autres puissent se cacher sans être vus. || *Faire à clugner*, jouer à cache-cache (Pop.). — En Languedoc, on dit *jouer au cliquet*. — Pat. *cluc* ou *cluquet*. — Voy. AUX NOTES.

Coiffe, *s. f.* — Sorte de bonnet élevé, fait avec de la toile empesée et garni de mousseline ou de dentelles, que portaient assez communément autrefois les vieilles femmes de la campagne. On en voit encore quelques spécimens.

Coin, *s. m.*, pour *morceau, tranche, quartier*. *Un coin de lard*. *Un coin de pain* ou absol. *un coin, le coin*, pour désigner ce qu'on appelle le *quignon* (*cuneus*) ou le *croûton*.

1. Oh! le prêtre de campagne, sa cloche chasse au loin la grêle et le tonnerre.

Colas, *s. m.* — Naïf, simple, ingénu. Quel *grand Colas* ! || Au féminin, *Colette*.

Colin, *s. m.* — Le vase de nuit. (Pop.).

Combe, *s. f.* — Petite vallée. Mot emprunté au patois du Quercy.

Comme, *adv.* — Employé dans le sens de *à la façon de, en place de* : il se sert d'un morceau de bois *comme* couteau ou *comme* un couteau, au lieu de *comme d'un couteau*. || *Comme* au lieu de *que*. Je suis aussi fort *comme* vous (Pop.). || *Comme de juste*, au lieu de *comme il est juste, comme de raison*. || *Comme tout*, *loc. adv.* Extrêmement, au dernier point. Je l'aime *comme tout*. || *Comme de tout*. (Pop.). Même signification. || *Comme qui la jette*, *loc. adv.*, en parlant de la pluie qui tombe en grande abondance. *Il pleut comme qui la jette*. || *Comme pour comment* : *Comme* vous portez-vous ? disait un gascon à Fontenelle. — *Comment* vous voyez, lui répondit celui-ci.

Commencer, *v. a.*, pour *attaquer, provoquer le premier*. Je ne voulais point me battre avec un tel, c'est lui qui *m'a commencé*. (Pop.).

Commissaire, *s. m.* — Employé absolument pour désigner le *commissaire de police*, un agent de police.

Communs, *s. m. pl.*, pour *cabinet d'aisances*. On voit l'équivoque qui pourrait se produire, dans telle circonstance facile à imaginer, entre un méridional ayant l'habitude de donner à ce mot la signification détournée que nous venons d'indiquer,

et une personne du nord qui l'entendra dans le bon sens, c'est-à-dire qui comprendra par là, comme le veut l'Académie, certains bâtiments ou locaux : greniers, chais, écuries, remises, etc., accessoires d'un château ou d'une grande maison. — Voy.

DÉPÊCHES.

Comporte, *s. f.* — Vaisseau de bois servant à transporter les liquides, principalement l'eau, le vin, la vendange. La *comporte*, dans l'Agenais, est traversée diamétralement, aux trois quarts environ de sa hauteur, par une barre fixe, assez longue de chaque côté pour que les bouts puissent se placer sur l'épaule de deux porteurs marchant l'un derrière l'autre. Dans le Languedoc et dans les Cévennes, la comporte est portée ordinairement par deux ânes ou par deux mulets. Dans l'Agenais, sa capacité équivaut à peu près au cinquième de la barrique ; dans le Gers, où elle est très lourde et peu maniable, elle contient 120 litres ; dans l'Hérault, de 50 à 60 litres.

Confit, *s. m.* — Chair bouillie, salée et conservée dans la graisse. Le *confit d'oie*, les *confits* de chapon, de porc, de canard.

Congo, *s. m.* — Danse villageoise à deux personnes. Elle comporte certains gestes, certaines attitudes, certains mouvements lents ou rapides, des parties, des reprises, qui rappellent (si l'on veut) le menuet ; mais, par son allure générale, elle paraît tenir surtout de la bourrée d'Auvergne.

Connaitre (de), *loc. adj.*, pour *apparent*, *visible*,

qui est reconnaissable, qui a laissé des traces. Un tel a été fort malade, c'est encore de connaître. Je me suis taché, mais ce n'est plus de connaître.

Connu, ue, adj. — Qui a la connaissance, qui a conscience de ce qu'il voit, qui sait reconnaître les personnes et les choses, en parlant d'un enfant du premier âge. Il est déjà *tout connu*.

Conscience. — *C'est une conscience, pour c'est un cas de conscience.* Nous avons entendu critiquer cette façon de parler fort courante dans le midi ; mais, si elle était vicieuse, il faudrait la condamner également chez nos meilleurs auteurs. Pour n'en citer qu'un :

.....C'est une conscience
Que de vous laisser faire une telle alliance...

dit Molière par la bouche de Dorine, laquelle s'adresse à Orgon pour le dissuader de donner sa fille à Tartufe.

Consent, ente, adj., pour *consentant, consentante*. Ne le croyez pas *consent*. || *Être consent, consentir*.

Conséquent, ente, adj., pour *de conséquence, important, considérable*. C'est une affaire des plus *conséquentes*. Une quantité très *conséquente*.

Conserve, s. f. pour *conservation*. *Loc. adj., bon de conserve*. — Voy. GARDE.

Consulte, s. f. pour *consultation*. Mot vieilli en ce sens.

Contenir, v. n., pour *être contenu, tenir*. Cette foule ne *contiendra* jamais dans un si petit espace.

Tant de fruits ne *contiendront* point dans ce panier.

Contes populaires de la Gascogne. — Il en existe un très grand nombre dont l'énumération seule dépasserait les limites de notre cadre. Un érudit agenais, M. Jean Bladé (voy. aux NOTES) a eu la patience de les rechercher, de les réunir et de les raconter dans un ouvrage qui ne compte pas moins de six volumes. Nous nous bornerons ici à donner une analyse de ce curieux recueil due à M. Anatole France : « M. Bladé a recueilli les contes que les paysans de Gascogne disent, dans les soirées d'automne, après souper, sur l'aire des métairies, en dépouillant le maïs... Le monde que nous ouvrent les contes populaires de la Gascogne et de l'Agenais est un monde de féerie, dont les personnages et les scènes nous sont déjà connus pour la plupart. Nous ne devons pas être surpris d'y retrouver *Peau d'Ane*, *la Belle et la Bête* et *Barbe-Bleue*. La mythologie comparée nous montre partout les mêmes mythes... On voit que ces contes sont du temps où les bêtes parlaient ; on y entend la mère des puces, le roi des corbeaux, la reine des vipères, et le prêtre des loups qui dit la messe une fois l'an. Le *folk-lore* (superstitions populaires) gascon est riche en animaux fabuleux... les serpents, le mandragot, le basilic, les sirènes... On y retrouve aussi ces vieilles et étranges connaissances du traditionniste : les animaux loup, poisson ou grand bête à tête d'homme qui, frappés mortellement, révèlent à leur vainqueur les propriétés merveil-

leuses de leur sang et de leur chair. Il y a aussi les hommes-bêtes, comme l'homme vert, maître de toutes les bêtes volantes, et les hommes qui se changent en bêtes, comme le forgeron qui devenait loutre toutes les nuits... Les bords de la Garonne sont hantés... par des fées et des nains à longue barbe. Vers la montagne se trouve le pays des ogres ou *Bécuts*, qui ont un œil unique au milieu du front... Puis les *Dracs*... petits esprits occupés surtout à tourmenter les chevaux... *La Marranque* et *la Jambe-Crue*, qui rôdent, le soir, autour des métairies et des meules de paille... Le diable apparaît quelquefois en personne... le bon Dieu aussi suivi de saint Pierre... »

Ajoutez à cette nomenclature « le sabbat avec toutes les sorcelleries, les envoûtements et la *Messe de Saint-Sécaire* ». — Voy. ce mot.

Contraire (au), *loc. adv.* — Fréquemment employée au lieu de *non*, à la suite d'une proposition ou d'une question sous forme négative. — Voy. AUX NOTES.

Tout au contraire au lieu de *non*
Se dit souvent par le gascon ;
De différence il n'en fait guère.
Un gascon tomba de cheval :
— Ne vous seriez-vous pas fait de mal ?
— Mal, cadédis ? *Tout au contraire.*
(Auteur inconnu).

Convenir, *v. n.* — Conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, au lieu de l'auxiliaire *être*, dans le sens de *demeurer d'accord, reconnaître la vérité de*. Nous

avons convenu du prix. Il n'a pas convenu de son erreur.

Copeaux gascons. — Alphonse Daudet appelle *copeaux* « ces menues apostrophes sans signification précise dont les provençaux sèment leurs discours... qu'ils mettent entre les phrases pour en atténuer, exalter ou soutenir l'accent multiple : *aie, ouie, avai, açavai, au moins, pas moins, différemment, allons...* » (Numa Roumestan).

Les gascons eux aussi possèdent une certaine collection de copeaux, parmi lesquels plusieurs leur sont communs avec leurs frères de Provence, dont ils se servent pour accompagner, lier et varier les moduladions du langage : *té, eh bé, hé donc, boudiou, diable, au moins, pas moins, allons, autrement, fiche, censément, etc...* — Voy. aux NOTES.

Coq. — Loc. *Rouge comme un coq.* — Voy. ROUGE.

Coquinas, asse, adj. — Grand ou gros coquin, grande ou grosse coquine. Se dit en bonne part et en manière d'aimable plaisanterie. || Coureur, débauché. *Quel coquinas!* — Voy. SUFFIXES.

Corme, adj. des deux genres. — Blet, blette. Une poire *corme*, c'est-à-dire devenue blette comme le fruit du cormier.

Cornière, s. f. — Arcade, galerie à jour d'un côté et composée d'une série d'arcades. Ces galeries sont très communes dans le midi, notamment le long des maisons qui bordent une place. Elles sont garnies de boutiques et servent de promenade en

cas de mauvais temps. Promener *sous la cornière* ou *sous les cornières*.

Corporation, *s. f.* — Association des éléments qui constituent le corps humain, structure ou forme du corps. *Une belle corporation de femme*, avoir une *belle corporation* || Syn. de corpulence. (Pop.).

Corps. — Loc. *A brasse corps*, pour *à-bras-le-corps*. (Pop.). Empruntée au patois (*a brasso cor*). || *En corps de chemise*. Se dit de quelqu'un qui n'a que sa chemise sur le corps.

Côt, *s. m.* — Synonyme de *courson*. — Les coursons qu'on laisse à la vigne dans la taille à court bois sont des *côts*. Le mot *côt* désigne aussi le principal cépage de la région du Quercy, mieux connu sous le nom d'*Auxerrois*, de *Quercy* et de *Malbeck* dans le bordelais. (DROUHAULT, prof. dép. d'agriculture à Cahors). — *Côt à deux yeux*, *tailler à un côt*, etc.

Cotignac, *s. m.* — Mot détourné de son sens propre (confiture de coings, du latin *cotonius*) et qu'on applique au *raisiné*. — Pat. agenais, *coudougnat*. *Coudounhac* (GOUDOULI). — Voy. AUX NOTES.

Coucouler, *v. a.* — Dorloter, choyer, caresser, du patois *coucoula* qui signifie littéralement *tourterelliser*, caresser ou bercer en roucoulant, à la façon des tourterelles.

L'amou, boyme, lous coucoulâbo (1).

(JASMIN. *L'Aveugle de Castelculier*).

1. L'amour, enjôleur, les caressait.

Couette (pr. *couatte*), *s. f.* — Lit de plumes tenant lieu ordinairement de sommier. — Voy. AUX NOTES.

Coup. — Loc. *Prendre le coup de la mort*, contracter le germe d'une maladie mortelle. || *Coup sec*, *loc. adv.* tirée du patois. Tout de suite, à l'instant même. J'y vais de ce pas, *coup sec*. (Pop.).

Couper, *v. a.*, pour *casser*, *briser*, *détruire*. Cet enfant *coupe* tout ce qu'il a. || Au jeu, *couper une carte*, au lieu de *couper à une carte*.

Coupillage, *s. m.* — Action de couper par petits morceaux, de découper des images, en parlant d'un enfant. || La chose réduite en morceaux ou découpée, *découpure*. La table est pleine de *coupillages*. — On dit aussi *coupillure*. — Voy. SUFFIXES.

Coupiller, *v. a.* — Couper par menus morceaux, couper ou découper sans discernement. — Voy. COUPILLAGE, COUPILLEUR et SUFFIXES.

Coupilleur, euse, *adj.* — Qui *coupille*, qui a la manie des *coupillages*. — Voy. COUPILLAGE, COUPILLER.

Couple, *subst. mas.* au lieu de *subst. féminin*. Cette faute de genre n'est pas imputable aux seuls gascons; elle est commise par bon nombre de gens, ailleurs que dans le midi, même parmi ceux qui se piquent de pur langage. On dit à tort : *un couple d'œufs*, *un couple de pommes*, *un couple d'heures*. Couple est du féminin lorsqu'il signifie simplement (comme dans les exemples ci-dessus) le nombre *deux*, sans idée d'union, d'assortiment ou d'assemblage.

Cour, *s. f.* — Synonyme de *parc*. *La cour des cochons*. Mot emprunté au patois.

Courrier, ière, *adj.*, pour *coureur, coureuse*, qui ne reste jamais chez soi, qui a l'habitude de courir en tous lieux, de se déplacer sans besoin et sans motif.

Courtet, ette, *adj.* — De taille ou de longueur assez courte.

Cousin. — *Le roi n'est pas son cousin*. — Voy. ROI.

Coussinière, *s. f.* — Taie d'oreiller.

Couvé, *adj.*, pour *couvi*. Ça sent les œufs *couvés*.

Couverte, *s. f.* — Couverture de voyage ou couverture de cheval.

Couverture, pour *couvercle*. Ce pot n'a pas de *couverture*.

Craindre. — Suppression de la négation *ne* après ce verbe employé dans un sens affirmatif. — Voy. NE.

Crasse, *s. f.* — Humiliation, avanie, injure, affront. On lui *a fait* une véritable *crasse*.

Craste, *s. f.* — Nom générique désignant certains petits cours d'eau qui se déversent dans un étang. *La craste de Laqueytive*. (Médoc).

Craque (angl. *crack*), *s. f.* — Blague, invention, mensonge. *Je lui ai fait une bonne craque*, il ne sait que *dire des craques*, vous nous contez *des craques*, *d'affreuses craques*. (Pop.). Littré, qui admet ce terme dans son dictionnaire, ne lui trouve pas d'origine et le définit *un mensonge par exagération*.

et par gasconnade. On en a fait le verbe *craquer* (*to crack*, blaguer) et les substantifs *craqueur*, *craqueuse*, à quoi l'on peut ajouter le nom du légendaire *Monsieur de Crac*.

Crassir, *v. n.*, pour *encrasser*. || *Se crassir*, s'encrasser.

Créat, *s. m.* — L'esturgeon. On dit aussi, en certains endroits, *créac*. — *Crac* (GOUDOULI).

Crèpe. — *Prendre la lune pour une crèpe*. — Voy. LUNE.

Croire. — *Que croyez-vous que*. — Voy. QUE. || Absol. *Se croire*, avoir une haute opinion de soi-même, être fier, orgueilleux. Voyez *comme il se croit*, *il se croit comme tout*. (Pop.). Expression empruntée au patois.

Croix, pour *peines*, *souffrances*, *martyre*, par allusion au supplice du Christ sur la croix. *C'est une croix, une vraie croix!* || *Porter sa croix*, se dit de quelqu'un qui endure de très vives souffrances, tant morales que physiques.

Croquignole, *s. f.* — Carcasse de volaille (oie, canard ou chapon) dont on a enlevé la chair pour la mettre en *confit*. — Voy. ce mot. On mange (?) les *croquignoles* rôties sur le gril ou frites dans la poêle, et saupoudrées de chapelure. — En certains endroits, on les appelle des *demoiselles*.

Croûte-Rouge, *s. m.* — Le fromage de Hollande, dont la croûte est de couleur rouge tirant sur la lie de vin.

Cruchade, *s. f.* — On donne ce nom dans

l'Agenais à la *gaude* ou bouillie faite avec de la farine de maïs. — Voy. aux NOTES.

Cueillère, *s. f.*, pour *cuillère*, *cuiller*. (Pop.).

Cuisson, *s. f.*, pour *cuisson*.

Culerosse (?), *s. f.* — Terme d'équitation. Meurtrissures, écorchures, plaies de la peau plus ou moins profondes que produisent le contact et le frottement de la selle, surtout chez une personne qui n'a pas l'habitude de monter à cheval. *Avoir*, ou *prendre la culerosse*, *se donner une forte culerosse*. Emprunté au patois.

Curer, *v. n.* — Employé pour *tirer*. Un travail si délicat, si menu qu'il *cure les yeux*. || *Se curer*. Une obscurité où l'on *se cure les yeux*. Expressions empruntées au patois.

Dame. — On connaît le sens original et privilégié de ce mot, tiré du latin *domina*, qui s'est pour ainsi dire démocratisé progressivement, au point d'être devenu le terme générique s'appliquant à toutes les femmes mariées, sans distinction de classe ni de condition. Nous disons aujourd'hui, avec l'assentiment de l'Académie, *les dames de la Halle*, comme jadis on disait *les dames de Saint-Cyr*. Mais il s'en faut que ce qu'on appelle *la société*, *la haute société*, ait passé condamnation sur un tel usage. Pour bon nombre des femmes qui la composent (les hommes sont généralement indifférents) il n'y a de *dames*, par opposition aux *artisanes*, et ne peuvent prétendre au titre de *madame*, que les

femmes de quelque condition ou de quelque naissance, celles qui ont en même temps le droit de *porter chapeau*.

Dame passée sur la grappe. — Se dit d'une prétendue dame, d'une dame de rien, sans qualité, sans droit légitime, qui est à une dame authentique comme la piquette est au vin pur. — VOY. BOURGEOIS, CHAPEAU, SOCIÉTÉ. || *Dame pour femme, épouse* : Un Tel et sa dame, la dame du colonel. Ou encore : la dame de la Recette, la dame de la Poste.

Dans, *prép.* — Employée pour indiquer une certaine approximation. Ce cheval *coûte* ou *vaut dans les mille francs*, il peut *faire dans les dix-huit à vingt kilomètres à l'heure*.

De, *prép.* — Elle est de trop dans les locutions suivantes : *de bien s'en faut, de tant s'en faut, cela ne fait ou n'est de rien, si peu que de rien, ne pouvoir faire de moins, de rien moins que, faire de ses embarras, faire de l'important, de jambes en l'air, le mien de, le nôtre de, le leur de, etc...* — VOY. BIEN, TANT, RIEN, MOINS, FAIRE, JAMBES, ADJECTIF POSSESSIF et PRONOM. || Cas dans lesquels on la supprime à tort : il m'aurait *guéri la fièvre*, un objet *couleur rouge*, pour *de couleur rouge* ou *couleur de rouge*, suivant que le mot *couleur* est pris substantivement ou adjectivement. || *Trop de bonne heure*, pour *de trop bonne heure*. || *De pour à* : *de rebours, de rebrousse-poil, se défausser de, il n'a tenu de rien que, cela ne sert de rien, la soupe*

de choux, avoir mal de tête. — Voy. DÉFAUSSER, RIEN, SOUPE, MAL. || *De* au lieu de *pour* : ne compter de rien. — Voy. RIEN. || *De* pour *en* : tomber de paralysie, d'apoplexie. — Voy. TOMBER. || *De* après les pronoms possessifs *le mien, le tien, le sien, etc.* — Voy. PRONOM. || *De* suivi des articles *le, la, les.* — Voy. *Du*. || *De* pour *du* : le vent de nord. || *De* connaître, de bonnes. — Voy. ces locutions. || *De* jambes en l'air. — Voy. JAMBES.

Débanade, *s. f.* — Dévidage, du patois *débanâdo*. || « Soirée consacrée, dans les campagnes de l'Agenais, à dévider le fil. Quand le travail est fini, le maître de la maison sert du vin blanc et des *cruchades* (voy. ce mot) et la *débanade* se termine par des chants et des danses animées ». (Note de l'édition populaire des *Papillottes* de Jasmin, Firmin Didot, 1860, au sujet de *Françonnette*, 2^e chant).

Débarras, *s. m. pl.* — Objets gênants ou devenus inutiles qu'on a mis à part pour s'en débarrasser.

Ce sont des *débarras*, *la chambre des débarras* ou *aux débarras*, le lieu, la chambre où l'on a l'habitude de serrer tout ce qui est embarrassant et dont on ne se sert pas. Portez cet objet au *débarras*.

Décime, suffixe, pour *dissime*. Ce cheval est parti au *grand décime galop*. (Pop.).

Défausser (se) de, pour se défausser à. Défaussez-vous des cartes qui vous gênent, se défausser de carreau.

Défiler, pour *effiler* ou *effiloquer*. *Défiler* de la laine.

Démanger, *v. a.*, au lieu de *verbe neutre impers.* La main *le* démange, pour *lui* démange ; c'est la langue qui *les* démange, pour *leur* démange.

Demeurer, *v. n.* — Beaucoup le conjuguent avec l'auxiliaire *être*, au lieu de l'auxiliaire *avoir*, dans le sens d'*habiter*, *avoir sa demeure* : je suis demeuré longtemps à Paris. Et, *vice versa*, avec l'auxiliaire *avoir*, au lieu de l'auxiliaire *être*, dans le sens de *rester dans une certaine situation* : j'ai demeuré plusieurs mois sans me guérir. — Voy.

RESTER.

Demoiselle, *s. f.* — Voy. CROQUIGNOLE. || *s. f. pl.* — Grains de maïs rôtis au four ou sous la braise.

Dépêcher, *v. n.* — Absol. *En dépêcher*, *s'en dépêcher*, aller vite en besogne. Voyez comme *il en dépêche*, personne ne *s'en dépêche* autant que lui.

Dépêches, *s. f. pl.*, au lieu de *communs*, pour désigner les bâtiments accessoires d'une grande maison ou d'un château affectés aux écuries, remises, granges, etc. — Voy. COMMUNS.

Derne (celt. *darne*), *s. f.* — Tranche, quartier. *Une derne* de melon, *une derne* d'alose. — *Darno de salmou*, derne de saumon. (GOUDOULI).

Dérober, absol. pour *voler*. *On dérobe* beaucoup dans cette ville, on *m'a dérobé* ces jours-ci. || *Être dérobé*, en parlant d'une personne, pour *être victime d'un vol*. Un tel vient d'*être dérobé*. — Réminiscence du vieux langage. On connaît la fameuse Epître de Clément Marot : *Au roy, pour avoir esté dérobé*.

— « Si ai-je été dérobé aussi peu que autre ». (MONTAIGNE, Liv. III, Chap. IX).

Des, *art. contracté pour de*. — Voy. DU.

Désateler, *v. a.*, pour *dételer*. (Pop.).

Descendre, *v. a.*, pour *faire descendre, abattre, démolir*. *Descendez-le de là, descendre un perdreau, descendre un échafaudage*. (Pop.). — Cependant *descendre*, de même que quelques autres verbes neutres, peut s'employer très correctement au sens actif, disent les grammairiens ; nous *avons descendu nos livres*. (BRACHET et DUSSOUCHET).

Désenguignonner, *v. a.*, pour *déguignonner*.

|| *Se désenguignonner*.

Dessous, *prép.*, au lieu de *sous*. Une bête *m'a passé dessous*, c'est-à-dire *dessous moi*, pour *a passé sous moi*. Cet emploi du mot *dessous* comme préposition, autrefois très courant, n'est plus usité.

|| *Se faire dessous*, faire sous soi, pour désigner cette fâcheuse infirmité qui a fait dire à un irrévérencieux journaliste parlant d'un monarque vieilli : « Il commence à régner sous lui ».

Dessus, *prép.* au lieu de *sur*. Il *m'a sauté dessus*, c'est-à-dire *dessus moi*, pour *il a sauté sur moi*. On *lui a marché dessus*. Cet emploi du mot *dessus* comme préposition n'est plus usité. — Voy. DES-SOUS.

Deuil, pour *regret* ou *répugnance*. Ça lui *fait deuil* de nous quitter, d'assister à un spectacle si horrible.

Deux, *adj. num.* — *De deux en deux* signifiant

par groupes de deux ou par couples, pour deux par deux ou deux à deux. Ils s'en vont de deux en deux le long de la route. On dira de même de trois en trois, de quatre en quatre, au lieu de trois par trois, quatre par quatre.

Diabie. — *Le diabie marie ses filles.* Se dit quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps. || *Le diabie.* Familièrement, un lieu fort éloigné, à une distance qui passe l'ordinaire. *C'est le diabie, j'arrive du diabie, nous étions au diabie!* || *Les cinq cents diables, les mille diables.* Même sens plus accentué. Vous m'avez fait courir aux *cinq cents diables.*

Dignerolle, s. f. — Tire-lire. (Languedoc).

Diminutifs. — Voy. SUFFIXES et les art. LE, LA.

Dire. — Loc. *Ce n'est pas pour dire.* Ce n'est pas que je tienne ou que je me plaise à le dire, ce n'est pas pour le dire avec l'intention de vous railler, de vous fâcher, de vous nuire. *Ce n'est pas pour dire,* mais vous êtes bien maladroit. || *Être le dit,* convenir, demeurer d'accord. Inversion pour *le dit être* (vieille tournure). Il ne veut pas *être le dit* qu'on l'a congédié. Absol. *Je n'en serai pas le dit, il n'en sera pas le dit,* il ne sera pas dit que. || *Trouver à dire,* plaindre, regretter. || De moins « Eunuques qui ont le nez et lèvres à dire ». (MONTAIGNE, Liv. I, Chap. XXIII).

Donzel, elle, s. m. et f. — Synonymes, en certains endroits, de *garçon d'honneur, demoiselle d'honneur.*

Drac, s. m. — Selon l'imagination populaire,

un petit esprit malfaisant qui exerce sa malignité de préférence sur les chevaux. — Voy. CONTES POPULAIRES.

Drapeau. — Mot employé dans le sens primitif de *petit drap* pour désigner la pièce de linge ou couche dont on enveloppe les petits enfants au berceau. Faire sécher des *drapeaux*. — Pat. *drapéro*.

Droit, oite, adj. — Employé adverbialement pour *debout, non assis*. Ne restez pas *droit*, je vous prie, asseyez-vous.

Drôle, s. m. — Pour *enfant, gamin*. Une troupe de *drôles, les drôles de l'école*. || Jeune fils. C'est *mon drôle*. (Pop.). Même signification dans le langage provençal. || *S. f. Une drôle*, pour désigner familièrement une jeune fille qui ne possède pas tout le sérieux et toute la maturité de son âge, une grande enfant. || Fille, jeune fille. C'est *une belle drôle*.

Drôlas, asse, adj. — *Un drôlas, une drôlasse*. Ils se disent d'un jeune homme ou d'une jeune fille dont on fait peu de cas.

Du, de la, des, pour *de*. J'ai bu *du* très bon vin, voilà *des* beaux fruits, j'ai mangé *de* l'excellente crème. Que j'ai *du* regret, que vous me faites *de la* peine, etc... — Voir AUX NOTES.

Durcifier, v. n.; pour *durcir*, devenir dur. Ne laissez point *durcifier* votre pâte. || *Se durcifier*. Même signification.

Ebahir (s'), *v. r.* — Se trouver mal, perdre le sentiment, tomber en syncope. Vient du patois. (Pop.).

Ebréchure, *s. f.* pour *brèche*, *hoche*, cassure au tranchant d'une lame. Ce couteau a de nombreuses *ébréchures*.

Echanger, *v. a.* — *Echanger le linge*, mouiller le linge avant de le mettre à la lessive. Expression du Quercy. On dit aussi dans le même sens *étrenner*.

Echapper (s'), pour *fuir*, avoir une fuite, en parlant d'un vase quelconque. || Avoir une incontinence d'urine. (Pop.).

Ecorchon, *s. m.* — Avorton, enfant mal venu.

Ecouler, *v. a.* — *Ecouler le vin*, le décuver, quand il est fait, pour le transvaser dans les barriques. Ce vin est *bon à écouler*. *Ecouler un tonneau*. — Abs. *On écoulera sans faute demain*.

Ecuire, *v. n.*, pour *cuire*, causer une douleur brûlante. La main *m'écuit*. (Pop.).

Eh bé! *loc. interj.*, pour *eh bien*, *quoi donc*, *ah ça*, *tant pis*, *soit*, etc, suivant le sens de la phrase ou du dialogue. || *Eh bé tè!* Marque l'acquiescement, la résignation, la menace, suivant le ton qu'on y met. — Voy. **TÈ**.

Embarras. — *Ce n'est pas l'embarras*, locution marquant l'assentiment ou la possibilité d'un fait, d'une entreprise. || *Faire de ses embarras*. — Voy. **DE**.

Embrasement, pour *ébrasement*, *embrasure*. (Pop.).

Embrouillage, pour *embrouillement*, confusion.

Un *embrouillage* à ne plus s'y reconnaître. — *Embrouillure.* (MONTAIGNE).

Embrouillamini, pour *brouillamini*.

Empêcher. — Suppression de la négation *ne* après ce verbe employé d'une façon affirmative. — Voy. NE.

Emporter (s') suivi d'un régime direct, pour *emporter*. Je *m'emporte* tout l'argent qui m'est nécessaire. — Voy. PRONOM.

En, *prép.* — Abusive : on dit un tel fort distingué, pour moi je ne l'*en* trouve pas. S'*en en* aller, s'*en en* fuir, s'*en en* dépêcher, *en* dépêcher, *en* agir. — Voy. ces mots. || Supprimée à tort : cela *ne* vaut pas la peine, au lieu de cela *n'en* vaut pas la peine. || Déplacée : *en allez-vous* pour *allez-vous-en*. || *En* pour *de* : habillé *en* noir, une étoffe *en* laine, une robe *en* soie, etc. Les grammairiens enseignent qu'on ne doit point employer la préposition *en* pour exprimer la matière ; cependant de bons auteurs disent : une table *en* chêne, une montre *en* or, un meuble *en* acajou, *en* palissandre, etc. Entre ces autorités le lecteur choisira. — Voy. AUX NOTES. || *En* au lieu de *par* : couper un fruit *en* morceaux, diviser un livre *en* chapitres. || *En* pour *sur* : aller *en* Garonne. — Voy. GARONNE. || *En* pour *avec* : cet habit, j'*en* sors tous les jours.

Encarrasser, *v. a.* — Terme de chai. Etymologiquement, mettre en quai, et, plus spécialement, disposer des barriques par rangées superposées, afin de gagner de la place.

Encrassir, *v. a.*, pour *encrasser*. || *S'encrassir* pour *s'encrasser*.

Enfin, *adv.* — Encore un mot à plusieurs fins, qui tire ses diverses significations des circonstances dans lesquelles il est employé et de la manière dont on le prononce. Il est tantôt suspensif, tantôt conclusif ou interrogatif. Il exprime *ad libitum* la douleur, la joie, le regret, le dépit, la colère, la résignation, l'exhortation, l'invitation à exécuter un ordre, à terminer, à conclure. *Enfin, tenez !...*

Enfuir (s'en), *v. r.*, pour *s'enfuir*. Quand j'ai vu que ça se gâtait, je m'en suis enfui. — Voy. ALLER, EN.

Enrebours, *s. m.* — L'envers, le côté opposé à l'endroit. *L'enrebours* d'une étoffe. || *A l'enrebours* pour *au rebours*, à contre-sens, à rebrousse-poil : brosser un chapeau de soie à *l'enrebours*. — Voy. REBOURS.

Enrhumé, *s. m.* — Ça sent l'enrhumé. — Voy. ATTRAPÉ, RIMÉ.

Enrouure, *s. f.*, pour *enrouement*.

Ensorciller, *v. a.*, pour *ensorceler*. (Pop.). On en fait *ensorcilleur*, *euse*, pour *ensorceleur*, *euse*.

Ensuite, *adv.*, pour *d'ailleurs*. Je n'aime pas ce plat, *ensuite* il m'est contraire.

Entendement. — Loc. *Tirer d'entendement* pour *tirer l'entendement*, ahurir, troubler, faire perdre l'esprit. Tout ce tapage vous *tire d'entendement*.

Entendre, *v. a.*, pour *écouter*, *prêter l'oreille* pour *entendre*. *Entendez* ce bruit.

Entre autres. — Locution impropre quand il s'agit d'exprimer un retour périodique. *Une ou d'une année entre autres, un ou d'un jour entre autres, pour de deux années l'une, de deux jours l'un, une année sur deux, un jour sur deux.* Certaines plantes ne fleurissent que *d'une année entre autres*, je vais à la campagne *un jour entre autres*.

Entrer, *v. a.*, pour *faire entrer, faire tenir*. Ce cocher *n'entrera* jamais tant de monde dans sa voiture. || Loc. *entrer gendre*. — VOY. GENDRE.

Eparer, *v. a.* — *Eparer du linge*, l'étendre pour le faire sécher après le lavage. Pat. *épara, espara*.

Epouser, *v. a.*, pour *marié*. C'est M. le maire en personne qui *a épousé* une telle. (Pop.). || *V. n.* — Absol. *épouser*, se marier et, plus spécialement, accomplir les formalités civiles ou religieuses du mariage. — *Quand épousez-vous? J'épouse* aujourd'hui à la mairie, demain à l'église. Une veuve *n'épouse* pas en blanc.

Epoux, ouse, pour *épousé* ou *épousée, marié* ou *mariée*. Une belle *épouse* en robe blanche; elle était fort bien *en épouse* et lui pas trop mal *en époux*. || *Contre-époux, contre-épouse*. — VOY. NÔBIE.

Errière (en), *loc. adv.*, pour *en arrière* (Pop.).

Escalier. — Mis au pluriel, même quand il n'est question que d'un seul escalier. J'entends du bruit dans *les escaliers*, monter *les escaliers quatre à quatre* (!)

Escat, *s. m.* — Mesure de superficie équivalant à seize pieds carrés.

Escoffier, *v. a.* — Mettre à mal, assommer, tuer.

Esquintant, *ante*, *adj.* — Qui fatigue à l'excès, qui harasse. Un travail *esquintant*.

Esquinté, *ée*, *adj.* — Harassé, épuisé de fatigue. || Fourbu, en parlant d'un cheval.

Esquinter, *v. a.* — Accablé, harassé, surmener. *Esquinter* un cheval. || *S'esquinter*, *v. r.*, se fatiguer à l'extrême. — Voy. AUX NOTES.

Essuyer, *v. n.*, pour *sécher*, *égoutter*. *Faire essuyer* du linge, le *mettre à essuyer*. || *S'essuyer*, devenir sec, en parlant du sol imbibé de pluie. — Expressions tirées du patois.

Estrade, *s. f.* — Plateau couronnant une colline (Quercy).

Etausser, *v. a.* — Ecourter, écimer, élaguer. *Etausser* les arbres. — *Etausser* (MONTAIGNE).

Eteignoir, *s. f.* (?) — Voy. UN.

Etrange, *adj.*, pour *interdit*, *embarrassé*, *gêné*, *dépaysé*. J'étais *étrange* parmi tout ce monde inconnu, je me sentais *tout étrange*.

Etre, dans le sens d'*aller*, conjugué avec *être* au lieu d'*avoir* : *je suis été* à Paris cet hiver. || *Etre* pour *aller* : *je fus le voir*, il était absent. || *Etre* pour *venir* : *il fut me trouver*, *il fut avec moi*. || *Etre* au lieu d'*avoir*. — Voy. DEMEURER, RESTER, PASSER. || *S'en être* pour *s'en aller*. Ne se conjugue qu'au passé défini : *je m'en fus*, *tu t'en fus*, *il s'en fut*, *nous nous en fûmes*, *vous vous en fûtes*, *ils s'en furent*. — On dit de même en Provence. — *Je m'en*

suis été (Pop.). || *Etre le dit.* — Voy. DIRE. || Au jeu, *être bien ou mal, être bien de ou mal de, être bien ou mal en.* — Voy. BIEN, MAL.

Etreonner, *v. a.* — Voy. ÉCHANGER.

Eviter, *v. a.*, pour *épargner* : *évit*ez-vous cette peine, nous lui *éviterons* ce chagrin.

Excuse, pour *pardon*. Si je vous ai blessé, je vous en demande *excuse*.

Exemple (par), *loc. adv.* — Très usitée dans le sens de *mais, cependant, en revanche*. Elle n'est point belle, *par exemple* elle est très aimable; on a beau me prier, *par exemple* je n'y consentirai point.

Exercices, *s. m. pl.* — Il désigne la distribution des prix dans un collège, par allusion aux exercices de chant ou de déclamation qui concourent à cette solennité dans certains établissements.

Explétifs. — Voy. PRONOM.

Extrêmonctié, iée. — Qui a reçu l'extrême-onction.

Extrêmonctier, *v. a.* — Donner l'extrême-onction.

Face (en), *loc. prép.*, pour *vis-à-vis de, en face de* : *en face* l'église, *en face* la mairie. — Voy. VIS-A-VIS.

Façonneur, euse, *adj.*, pour *façonnier, façonn*ière, qui fait des façons.

Fade. — *Fade comme sanctus*. — Voy. SANCTUS.

Fagotière, *s. f.* — Lieu où l'on serre les fagots.
|| Fagots mis en tas.

Faillal, *s. m.* — Terrain en pente garni d'arbustes et de broussailles (Quercy).

Faire, *v. a.* et *v. n.* — Procurer, donner, occasionner. *Faire bonne* ou *mauvaise bouche*, avec un nom de chose pour sujet. — Voy. BOUCHE. || Parfaire, compléter. *Faire une somme*. || Dire, raconter. *Faire une craque*, une histoire. || *Faire ficelle*. Voy. FICELLE. || *Faire beaucoup, trop, pas assez*, etc. Être beaucoup, en grand nombre, en trop grand nombre, pas en assez grand nombre. *Nous ne faisons pas assez contre eux, ils font beaucoup plus que nous; nous faisons trop* dans cette petite salle. || *Faire de ses embarras pour faire des embarras* ou *ses embarras*. || *Faire de son aimable, de son important, de son esprit fort*. Vieille tournure. — « J'ai ouï dire moi
« que vous avez été autrefois un bon compagnon
« parmi les femmes, que vous faisiez de votre drôle
« avec les plus galantes de ce temps-là ». (MOLIÈRE, *Fourberies de Scapin*, Acte I, Scène VI). || *Faire l'avocat, son avocat* ou *de son avocat*. — Voy. AVOCAT. || *Faire mal pour faire du mal*. Laissez-moi donc, *vous me faites mal!* || Jouer. *Faire aux cartes, au billard*. || *Faire* suivi d'un adjectif pris adverbialement ou d'une locution adverbiale, avec un nom de chose pour sujet. *Faire joli, faire laid, faire riche, faire court, faire long*, etc., en parlant d'une étoffe, d'un vêtement, d'un arrangement, d'une parure, etc. || *Faire joli, faire laid*, avec un nom de personne pour sujet. Que cette femme *fait laid* en minaudant de la sorte! || *Faire droit*, être droit et

d'aplomb, tomber droit ou d'aplomb. Ce mur penche, *il ne fait pas droit*. || *Faire de biais, de travers*, être disposé de biais, de travers. L'étoffe de cette robe *fait de biais*. || *Y faire*. Lutter, se mesurer, se battre. Voulez-vous *y faire* avec moi? || *S'y faire*. Se presser, hâter sa besogne, y aller de bon cœur, travailler avec ardeur. || *Faire blé fin*. — Voy. FIN. || *Se faire pour faire*. « Le marchand ne se fait bien ses affaires ». (MONTAIGNE).

Faisandier, *s. m.* — Tâcheron, ouvrier qui travaille la terre à la façon.

Faissonnat, *s. m.* — On donne ce nom, dans certaines parties de l'Agenais, au bois de chêne provenant de taillis et destiné au chauffage, qu'on a façonné en barres d'égales longueurs, plus ou moins grosses selon l'âge de la coupe, réunies ou non en fagots, sans mélange de l'élagage. *Le bois de faissonnat, le faissonnat, des barres de faissonnat*. || *Faissonnats*, *s. m. pl.* — Les barres de chêne considérées dans leur assemblage en fagots. *Un cent de faissonnats, c'est-à-dire cent fagots de faissonnat*.

Famille. — Loc. *Etre en famille* pour avoir de la famille, des enfants. || *De famille*, loc. prép. Héritaire. *Une maladie de famille*.

Femmotte, *s. f.* — Femme de petite taille, par dénigrement ou par ironie. || Terme de tendresse familière. *Ma femmotte, ma chère femmotte*.

Farcit, *s. m.* — Farce, chose farcie. *Un farcit* de viande, d'épinards. *Mettre le farcit* à la soupe.

Faufle, *s. f.*, au lieu de *faufil*, *s. m.* On a laissé la *faufle* à cette couture.

Feu. — Loc. *A feu d'argent*. — Voy. ARGENT. || *Feu batailler*, *feu de bataille*. — Voy. BATAILLER.

Ficelle. — Loc. *Faire ficelle*. Se dit d'un cerf-volant dont la ficelle a cassé et que le vent entraîne au loin; en d'autres termes, qui file en emportant ladite ficelle. *Faire* a ici le sens de *voler*, *dérober*, connue dans l'argot parisien. || *Ficelle!*... Cri d'alarme quand la ficelle casse, exclamation ordinairement narquoise des spectateurs que réjouit la déroute du cerf-volant.

Ficot, *s. m.* — Sorte de plantoir à main, petit outil dont se servent les jardiniers du Quercy pour planter les salades et les choux. Par extension et analogie de forme, on nomme encore *ficot* un petit cylindre de bois, de 0,40 c. de longueur, pointu aux deux bouts et qui sert à lier les gerbes. (DROUHAULT, prof. dép. d'agriculture à Cahors).

Fier, ière, *adj.*, pour *en train*, *solide*, *bien portant*. Vous ne me paraissez pas très fier aujourd'hui.

Fièvre. — *Guérir la fièvre*. — Voy. GUÉRIR.

Figoler, *v. n.* — Faire parade de son luxe, de sa toilette.

Figoleur, euse, *adj.* — Qui aime à *figoler*.

Fillasse, *s. m.* — Fille épaisse et commune.

Fin, ine, *adj.*, pour *clair*, *limpide*, *clarifié*, *transparent*. Une eau *fine*. On tire le vin de la cave quand il est *fin*. || *Faire blé fin*, *vanner au fin*, se

dit du vannage définitif qui s'accomplit pour la totalité d'une récolte, après un certain nombre de vannages partiels correspondant chacun à la quantité de blé dépiqué en une journée. || *Tirer le vin au fin*, le soutirer.

Fin, *s. f.* — *A la fin finale*, finalement, à la fin des fins. — Voy. PLÉONASMES.

Finement, *adv.*, pour *très adroitement, excellemment, avec art*. Cela va *finement* ou *finement bien*, cet ouvrier travaille *finement*, un tel parle *finement*. Expression empruntée au patois.

Fiole, *s. f.*, pour *biberon*. *Nourrir à la fiole*. (Pop.).

Fisson, *s. m.* — Dard, aiguillon. Le *fisson* de l'abeille. (Pop.). — Du patois *fissou*. — *Fissailou*, guêpe, frelon. (JASMIN).

Flambard, *arde*, *adj.* — Qui a des allures outrecuidantes, insolentes. Ne faites donc pas le *flambard* !

Flambeau, *s. m.* — Il se dit d'un élève qui obtient de grands succès dans sa classe, qui l'emporte sur tous ses condisciples, et, en général, de toute personne supérieure aux autres. *C'est un flambeau, c'est le flambeau de sa classe*.

Flanquer (se), *v. r.* — Se moquer, par euphémisme. *Je m'en f...lanque pas mal* ! — Pour plus amples renseignements, lire dans la *Lanterne magique* de Théodore de Banville, XCII, 8^e douzain, l'article intitulé : *Gens du midi*.

Flémard, *arde*, *adj.* — Paresseux, qui manque de nerf, de résolution, de courage. (Fam.).

Flème, *s. f.* — Paresse, lassitude, dégoût du travail. *Avoir la flème.* (Fam.).

Floche, *s. f.* — La boucle d'un nœud flottant. Un nœud à deux *floches*, à une seule *floche*. || Le nœud lui-même. Au lieu d'un nœud serré, faites *une floche*.

Foi. — *Ah! ma foi!* locution suspensive employée indifféremment pour l'affirmation ou pour la négation, au moyen d'un simple changement de ton. On peut lui donner ainsi les significations les plus diverses.

Foiral (pat. *fiéral*), *s. m.* — Champ de foire. On dit aussi *foirail*.

Folibus, *s. des deux genres.* — Archi-fou. C'est *une sorte de folibus*.

Follas, asse, *adj.* — Fou, écervelé, détraqué. C'est *une follasse!*

Follasserie, *s. f.* — Grosse folie.

Foncée, *s. f.* — Petite bande de terrain longeant le bas d'un coteau. (Quercy).

Foncer, *v. n.*, pour *se foncer*, devenir foncé, par analogie avec *noircir*, devenir noir : le teint *fonce* au soleil, une étoffe qui *fonce au lavage*.

Fouetter. — *Fouetter le vin*, le coller, battre dans le vin, au moyen d'un fouet, des blancs d'œufs ou de la colle de poisson pour le clarifier.

Foulard. — *Foulard de tête*, foulard qui sert de coiffure. Une femme *coiffée en foulard*. — Voy.

MOUCHOIR.

Fourbu. — Conjugué au sens actif avec l'auxi-

liaire *avoir* : un tel *a fourbu* son cheval ; et sous la forme réfléchie, avec l'auxiliaire *être* : ce cheval *s'est fourbu*.

Fournière, *s. f.*, pour *fournil*.

Foutaise, *s. f.* — Bagatelle, vétille, babillole, futilité, plaisanterie déplacée. Vous m'assommez avec toutes vos *foutaises*. (Très fam.). — Dérivé de *fou*.

Foutrailler, *v. a.* — Battre, corriger, donner une râclée. (Pop.).

Foutriquet, ette, *s. m. et f.* — Terme de mépris. Petit, chétif, malingre, mal venu, avorton, en parlant des personnes. *Un petit foutriquet, une foutriquette*. || Homme sans valeur, de très mince importance. (Pop.).

Fraîchain, *s. m.* — Odeur de relent. *Ça sent le fraîchain*. — On dit l'*ombre* dans le Languedoc.

Fraîchement, *adv.* — Avec goût et avec appétit. *Manger fraîchement*. Il se dit plus particulièrement d'un animal qu'on engraisse. — Voy. BOUCHE.

Frairie, *s. f.* — Assemblée, fête locale.

Fraisards, *s. m. pl.* — Il s'emploie pour désigner indistinctement toutes les variétés de grosses fraises, quels que soient les noms plus ou moins pompeux, — et d'ailleurs peut-être ignorés, — que leur donne le haut Jardinage. Il y entre d'ordinaire une pointe de parti pris et de dénigrement. *Tous ces fraisards ne valent pas nos petites fraises des bois si parfumées*.

Francimane, *subst. des deux genres.* — Usité en Agenais dans un sens épigrammatique pour

désigner le Français du nord, — et, plus spécialement, le Français du nord intransigeant et irréductible en ce qui concerne la langue française, qui condamne et proscriit les dialectes provinciaux, rangés par lui sous la dénomination dédaigneuse de *patois*. | *Francimane* ou *Francimande*, la langue du nord.

.....aquelò ensourcillayro,
.....aquelò lengo muzicayro,
Nostro segoundo may ; de sabens francimans
La coundannon à mort dezunpey tres cents ans ;
Tapla biou saquela ; tapla sous mots brounzinon... (1)
(JASMIN, *A M. S. Dumon*).

Frau, *s. m.* — Terrain marécageux et impropre à la culture, garni de mousse, de joncs et de bruyères. *Le frau de Lavercantière*. (Lot).

Fréquenter, *v. n.* — Faire la cour à sa prétendue. Un tel va se marier, en ce moment *il fréquente*. Expression empruntée au patois.

Fresquet, ette, *adj.*, pour *frisquet*, très frais, presque froid. Un temps *fresquet*, il fait *fresquet*. — Prononciation patoise.

Fripouille, *s. f.* — Personne méprisable, fripon. Quelles *fripouilles* que ces gens-là ! Gens suspects ou dangereux, canaille.

1. ...Cette enchanteresse ...cette langue musicale, notre seconde mère ; de savants *francimanes* la condamnent à mort depuis trois cents ans ; aussi bien elle vit malgré cela, aussi bien ses mots résonnent... (Il est ici question, bien entendu, de la langue gasconne).

Fromageon, *s. m.* — Petit fromage fait avec du lait caillé.

Frouillé, ée, *adj.* — Chiffonné, froissé. Ma robe est toute *frouillée*.

Frouiller, *v. a.* — Chiffonner, froisser. || *Se frouiller, v. r.*

Fumette, *s. f.* — Vapeur irritante. *La fumette* (comme on dit la moutarde) lui monte au nez. *Il a la fumette*, il est fort irrité.

Futur. — Emploi fréquent de ce temps, au lieu du subjonctif, après les verbes *craindre, appréhender, douter*, etc. Je crains que vous ne réussirez pas, j'ai peur qu'on ne vous verra pas à cette fête, je doute que vous serez bien reçu. || Le présent pour le futur. — Voy. PRÉSENT.

Gage, *s. m.*, pour *vaisseau*, vase quelconque destiné à contenir des liquides, plus spécialement *vaisseau vinaire*. Mot emprunté au patois.

Galapian, *s. m.* — Côneur, vaurien. *Un grand galapian*. « Un ladre *galapian* de la Porte-du-Pin ». (BOYER D'AGEN, *Le Pays natal*).

Galinié (v. fr. *geline*, poule), *s. m.* — Poulailier. — On dit aussi *galinière*, du patois *galinhèro* (GOUDOULI).

Galinière, *s. f.* — Voy. GALINIÉ.

Gaminas, asse, *s. m.* et *f.* — Familièrement, gamin, polisson, qui a des goûts ou des allures de gamin.

Garbail (garba-il, *l* mouillée), *s. m.* — Blé avarié

ou mélangé de mauvaises graines et de graines non décortiquées. Résidu du vannage. || Au pluriel, des *garbails*.

Gardale, *s. f.* — Grande terrine. Par hyperbole, *une gardale de soupe*, *une gardale de haricots*, pour dire une trop grande quantité de soupe, un plat trop copieux de haricots.

Garde. — Loc. adjective *bon de garde* pour *de bonne garde*, susceptible de se conserver sans se gâter. Ces fruits ne sont pas *bons de garde*. — On dit aussi dans le même sens *bon de conserve*, pour *de bonne conservation*. || *Bon de garde*, en parlant d'un chien vigilant qui sait faire bonne garde.

Garde-robe, *s. f.* — Emploi fréquent au masculin. Mettre ce vêtement dans *le garde-robe*.

Garde-pile, *s. m.* ou *f.* — Local d'une ferme ou d'une métairie dans lequel on empile le blé, l'avoine, le maïs, les pommes de terre, les haricots et autres menues denrées, en attendant de les vendre ou de les consommer. — Mot emprunté au patois.

Garonnaise (race). — On entend par *race garonnaise* l'espèce de bêtes à cornes, bœufs, vaches, taureaux, génisses, particulière à l'élevage pratiqué dans certaines contrées riveraines de la Garonne. Les sujets appartenant à cette race ont la tête un peu busquée, généralement forte ainsi que l'encolure. Les cornes sont grosses, de longueur moyenne, légèrement aplaties, ordinairement horizontales. Le pelage est alezan clair ou, plus exactement, *couleur froment*, comme on dit dans

le pays. La poitrine est profonde. Enfin, l'ensemble du corps se distingue par une grande harmonie de proportions. — Ce sont des animaux excellemment bâtis pour le travail, avec d'ailleurs une aptitude toute particulière à l'engraissement. Les croisements de la *race garonnaise* avec la *race Durham* produisent de très beaux résultats qui font l'admiration des connaisseurs. — L'élevage méthodique de la *race garonnaise* proprement dite est assez restreint et ne s'étend guère au delà d'une certaine partie de la plaine de la Garonne, comprise entre Agen et La Réole. Il paraît être surtout concentré dans les cantons de Marmande et de Meilhan.

Garonne. — *Passer la Garonne* est une locution en quelque sorte juridique. Quand un plaideur du Gers a perdu son procès en première instance et qu'il ne se tient point pour battu, il dit : « Je passerai la Garonne », ce qui signifie qu'il ira en appel à la cour d'Agen. || *Aller en Garonne, promener en Garonne*, pour *aller, promener sur la Garonne*.

Gascon, onne, *s. m. et f.* — Habitant de la Gascogne, descendant des Vascons ou Basques, peuple de race Ibérienne, nous apprend l'Histoire, qui franchit les Pyrénées et se répandit dans les plaines de la Garonne, dès le commencement du VII^e siècle. || Au fig. et fam., *fanfaron, hâbleur*, dit tout net Littré dans son dictionnaire. Encore cette définition serait-elle infiniment modérée et bénigne en la forme, si l'on s'en rapportait à l'aimable

opinion, assez généralement accréditée — hélas ! — chez nos impeccables compatriotes d'outre-Loire d'après laquelle ce ne serait point trop sans doute de la corser de toutes les vertes épithètes, indistinctement, dont le bon Marot, trompé, volé, dévalisé de la plus ignominieuse façon par un sien valet de *Gascongne*, s'est plu à fustiger si libéralement devant la postérité ce fieffé coquin,

Gourmant, Yvrongne et assuré menteur,
Pipeur, Larron, Jureur Blasphémateur,
Sentant le Hart de cent pas à la ronde...

(Épître « Au Roy, pour avoir esté dérobé »).

Une remarque à ce sujet. Jadis, à la Ville, à la Cour, à l'Armée, dans la Robe ou dans la Finance, partout où il s'est produit, le Gascon n'a point fait que l'on sache, mauvaise figure. On médissait bien un peu de son caractère ; mais surtout on admirait son esprit, on vantait sa gaité, on applaudissait à sa bravoure, à ses prouesses. Ses faits et gestes dans l'Histoire ne sont point sans valeur ; ses saillies, ses bons mots, ses fines réparties abondent dans nos recueils d'*ana*, et maintes fois on l'a crédité, sur sa réputation, d'une foule de traits qui ne lui étaient peut-être pas dus, tant il est vrai qu'on ne prête qu'aux gens riches. De nos jours encore, le Gascon ne se comporte vraiment pas trop mal... Comment donc s'est-il fait qu'on ait senti le besoin d'introduire, dans le langage courant, le mot qui le désigne, et d'incorporer tout vif ce nom propre dans nos lexiques, à titre de substantif commun affecté

d'une signification assurément désobligeante? L'explication à donner nous paraît fort simple. C'est que le Gascon, s'il a ses bons côtés qu'on ne saurait nier, possède aussi des travers non moins indiscutables, — en cela d'ailleurs il ne fait que son devoir, puisqu'il obéit à la commune loi de l'humanité, — c'est qu'il est rare et par trop méritoire, quand on s'examine soi-même, par rapport au voisin, qu'on soit porté à exagérer ses propres défauts au détriment de ses qualités, mais que, par un juste retour, on ne manque point d'user envers autrui du procédé exactement contraire; c'est qu'en vertu d'une telle tendance, l'usage, que Bossuet appelle « le père des langues », et qui est ici la résultante de l'opinion du plus grand nombre, — surtout de l'opinion parisienne, — ayant à choisir entre les divers sens figurés dont le mot *gascon* pouvait être à la fois susceptible, a tout naturellement rejeté les meilleurs pour ne retenir que les pires. Et voilà comment ce père des langues crée souvent des fils dénaturés. || *Le gascon*, patois des habitants de la Gascogne. — Voy. PATOIS. || Diction : *un Gascon a trois fois pour se reprendre.*

Gasconnade. — Langage de gascon, *fanfaronnade*, *vanterie outrée*. C'est la définition de Littré, qui s'accorde du reste parfaitement avec celle qu'il donne du mot *gascon*. Mais est-elle plus juste? Consultons à ce sujet nos faiseurs d'*ana*, si toutefois on veut bien admettre leur autorité. Quand il s'agit de composer un recueil d'anecdotes et de bons

mots où les Gascons doivent occuper la plus large place, on est bien obligé d'entendre le mot *gasconnade* d'une façon moins exclusive que le dictionnaire. sous peine d'y perdre le meilleur de la moisson. On en élargit donc le sens, on lui fait en quelque sorte amende honorable, et alors il sert à désigner indistinctement toutes les manifestations par acte, parole ou écrit, qui procèdent du caractère propre et de l'esprit des Gascons. C'est ainsi que, sous la même rubrique, on n'aura garde de ne point relater, à côté d'une *vanterie* ou d'une *sanfaronnade*, des traits purement spirituels et plaisants, de hardies prouesses de cape et d'épée, sans compter le reste. — Quant à la *gasconnade*, — avec la signification que lui donne Littré, et même avec quelque chose de plus, — si tant est qu'il faille la considérer comme un fruit naturel du terroir gascon, celui-là n'aurait pas beaucoup voyagé qui pourrait affirmer que la Gascogne en a le monopole. — Voy. GASCON.

Gasconner, *v. n.* — Dire des gasconnades. || Parler avec l'accent gascon. L'accent, tel qu'on doit ici l'entendre, peut se décomposer, ce nous semble, en deux éléments distincts, qui sont *l'intonation* et la *prononciation*. Ce qui frappe tout d'abord dans la parole, c'est une sorte de chant qui résulte des diverses inflexions de la voix sur les syllabes d'un mot. Tous émettent en parlant des sons aigus, modérés ou graves, tous chantent par conséquent plus ou moins, — et d'une façon plus ou moins harmonieuse, — selon l'aptitude de leurs

organes, selon leurs tendances physiologiques, et surtout selon le climat dans lequel ils vivent. Ainsi les langues du midi sont plus chantantes que celles du nord. La prononciation, c'est la façon d'articuler, abstraction faite du ton. Ses règles sont édictées par nos autorités littéraires, par le goût et par l'usage. — A ces deux points de vue, l'accent de Paris étant considéré et adopté comme le meilleur et le plus pur, c'est cet accent parisien qui est pris pour règle et qui sert de terme de comparaison pour apprécier les accents provinciaux dans les divers degrés du pire. Or, il est certain que, si l'on rapproche le langage gascon du type réputé supérieur, on ne peut s'empêcher de constater, de l'un à l'autre, de sensibles différences. On chante notamment beaucoup sur les bords de la Garonne, — il n'y a pas sans doute grand mal à cela, — mais en revanche on articule généralement assez mal, on n'observe que fort capricieusement les principes de la tonalité, de l'accentuation, et il arrive même qu'on escamote bon nombre de voyelles et de consonnes dans l'extrême volubilité du débit. Ce qui frappe peut-être le plus les habitants du nord dans le parler du midi, c'est la résonnance particulière des syllabes nasales *an, in, on, en, un*, que les acteurs de la capitale, dans un rôle de *Marseillais* ou de *Gascon*, ne manqueront jamais d'imiter, pour peu qu'ils aient souci de serrer de près la nature. Autrefois, quand on mettait un gascon en scène, on le faisait zézayer ; c'était là sa principale marque

d'origine. Molière, en la personne de Scapin, lui façonne un jargon qui consiste notamment à prononcer l'*e* muet *é* fermé, à remplacer l'articulation du *v* par celle du *b*, et *vice versa* : « Cadédis, jé lé
« trouberay, sé cachât-il au centre de la terre...
« Jé té vaille un Louis, et m'enseigne où peut être
« Géronte... Jé beux, cadédis, lé faire mourir sous
« les coups de vaton... Cé fat de Géronte, cé maraut,
« cé vélitre... Ah, cadédis, tu es de ses amis, à la
« vonne hure... » (*Fourberies de Scapin*, Acte III, Scène VI). — Paris s'amuse fort de l'accent méridional. Il est vrai que le midi aurait quelque raison, à son tour, de se moquer de certain accent de la capitale, joliment guttural et nasal, qui, au dire de Julien, ressemblait assez au croassement des corbeaux, durant le moyen âge, et qui ne s'est point tellement effacé, depuis ce temps-là, qu'on n'en puisse plus retrouver les traces. Mais le midi a mieux à faire que de rendre raillerie pour raillerie. Il doit essayer de corriger ses défauts, ce qui n'est pas en somme bien difficile.

Gaspiller, *v. n.*, pour *grappiller*, cueillir les grappes qui restent dans une vigne après qu'elle a été vendangée. Du patois *gaspilla*.

Bregnos begnon, anabi gaspilla (1).

(JASMIN, *Mes Souvenirs*).

Gassillage, *s. m.*, pour *gaspillage*. — Voy. GASSILLER.

1. Venaient les vendanges, j'allais grappiller.

Gassiller, *v. a.*, pour *gaspiller*. *Gassiller* le pain, *gassiller* sa fortune. || Gâcher, gâter. *Gassiller* une étoffe. (Pop.). Expression empruntée au patois.

Gâteau. — *Le gateau de roi pour le gâteau des rois.*

Gaudine (lat. vulgaire *gaut*, bois), *s. f.* — Vallée boisée. Vieille expression.

Messire Yvains pansis chemine
Par une parfonde gaudine,
Tant qu'il oï anmi le gaut
Un cri moult doloreus et haut...

(CHRÉTIEN DE TROYES, *Yvains ou le Chevalier au Lion*, XII^e siècle).

Gaufre, *s. m.* — Fréquemment mis au masculin. Des gaufres excellents.

Gazaille, *s. f.* — Cheptel. Mot usité surtout dans le Languedoc.

Gazin, ine, *adj.* — Doux, aimable, câlin, familier. || Apprivoisé, en parlant d'un animal. || *Subst.* Doucereux, parasite. — Mot emprunté au patois.

Gaziner, *v. n.* — Faire l'aimable, le câlin. || Muser, papillonner.

Gégier, fréquent pour *gésier*. (Pop.).

Gemme, *s. f.* — Espèce de résine. — Voy. BARRAS.

Gendre. — Loc. *entrer gendre*. Se dit d'un nouveau marié qui vient habiter chez ses beaux parents.

Genre. — Mots dont le genre est dénaturé. Nous avons cité les plus fréquents. — Voy. CAPRE, CHRYSANTHÈME, COUPLE, GAUFRE, IMAGE, INCENDIE, ISTHME, ONGLE, PAROI. — Voy. aussi le mot UN.

Gens (lat. *gens*), *s. m. pl.* — Nom collectif par lequel on désigne les personnes composant une même famille. — Absol. *nos gens, vos gens, leurs gens*. Expression empruntée dans ce sens au patois.

Gestes. — Voy. IMITATION, MIMIQUE.

Gigue, *s. f.*, pour *gigot*. *Une belle gigue* de mouton. (Pop.).

Gilet, *s. m.* — *Gilet de peau* pour *gilet de flanelle* (mis sur la peau, par-dessous la chemise).

Gisclement, *s. m.* — Cri aigu, déchirant. || *S. pl.* Vociférations, clameurs. En mauvaise part, cris d'un enfant, vagissements.

Giscler, *v. n.* — Pousser de grands cris, hurler.

Gisse, *s. f.*, pour *gesse*, pois chiche. *Une soupe de gisses*. Mot patois.

Glacer, *v. n.*, pour *geler*. *Il glace ferme* aujourd'hui.

Glorieux, euse, *adj.* — Loc. *glorieux comme un pou*. — Voy. POU.

Godailer, *v. n.* — Bavarder bruyamment, jacasser, par extension du sens propre de ce mot : *boire avec excès et souvent*. Il est indéniable en effet que rien n'est plus propre à délier la langue que la bouteille.

Gore, *s. f.* — Employé dans cette locution : *salé comme la gore*, par allusion aux salaisons de porc (v. fr. *gore*, truie). — Quelques personnes disent à tort : *salé comme la gorge*. — *Guorre* (RABELAIS).

Gorge de mouton. — Loc. *saigner comme une gorge de mouton*. — Voy. SAIGNER.

Goudille, *s. f.*, pour *godille*. (Pop.).

Goudiller, *v. n.*, pour *godiller*. (Pop.).

Goussé, ée, *adj.* — Frotté d'une gousse d'ail.

Pain goussé, morceau de pain dont la croûte est frottée d'ail et recouverte d'une couche de sel. —

Voy. CHAPON DE GASCOGNE.

Gousser, *v. a.* — Frotter d'une gousse d'ail.

Gousser son pain.

Graine, *s. f.*, pour *grain*. *Une graine de raisin*.

Graizal (pat. *grazal*), *s. m.* — Auge ou augée:

Un graizal de mortier.

Grandet, ette, *adj.*, équivalent de *grandelet*, *grandelette*, un peu grand ou commençant à grandir.

Gratter, *v. n. impers.*, pour *démanger*. *Ça me gratte dans le dos, la tête me gratte*.

Grattiller, *v. a.* — Diminutif de *gratter*. Gratter légèrement. || *V. n. impers.* Démanger légèrement : *Ça me grattille*.

Grave, *s. f.*, pour *gravier*, cailloux. Un tombeau de *grave*, un chemin chargé de *grave*, *la grosse* ou *la petite grave*. — Vieux mot employé par Rabelais dans le sens de *grère*. — « La grave et le sable ». (MONTAIGNE). — Voy. GRAVES.

Gravé, ée, *part. pas.*, de *graver*. *Un chemin gravé*.

Graver, *v. a.* — Recouvrir de cailloux, charger de gravier, en parlant d'un chemin, d'une allée.

Graves, *s. m. pl.* — Couche de graviers, de sable et d'argile recouvrant certaines plaines de la

Gironde. Les vins de *Graves* (Sauternes, Barsac, etc.)

— Voy. VIN, GRAVE, PALUDS.

Gravier, *s. m.*, pour *grève*, par métonymie. *Promener au gravier, se baigner au gravier*. Diminutif : *gravette*. || *Le Gravier, la promenade du Gravier, la foire du Gravier*, à Agen.

Grenisse, *s. f.* — Grésil. (Pop.).

Grenisser, *v. n.* — Grésiller. (Pop.).

Gretons ou **gratons**, *s. m. pl.* — Résidus de porc, d'oie ou de canard, qu'on a fait fondre pour en retirer la graisse. Autrement dit les *rillons*, mais avec cette différence qu'on entend par *rillons*, du moins en général, uniquement les résidus ou les morceaux de *porc*, selon l'origine même du mot (v. fr. *rille*). Du reste les *gretons* et les *rillons* diffèrent aussi les uns des autres par la manière dont ils sont préparés et servis. On hache les premiers, on les fait mijoter, on les entrelarde, on les pétrit en quelque sorte et on les réunit en masses compactes, ordinairement sous forme de boules; enfin on les sert par tranches; tandis que les *rillons*, — notamment en Touraine, où ils jouissent avec les *rillettes* d'une certaine réputation, — ne sont autre chose que des morceaux plus ou moins épais, sautés dans la graisse et noircis par la cuisson, ce qui a fait dire à Balzac qu'ils ressemblent à des truffes cuites. — Voy. GRILLONS.

Grezal, *s. m.* — Vase en grès, terrine.

Grèze, *s. f.* — Terrain en friche recouvert d'une herbe maigre et de broussailles. (Quercy).

Grillons, *s. m. pl.* — Les rillons, dans le Bordelais. — Voy. GRETONS.

Gringonner, *v. n.* — Nettoyer, laver la maison, les appartements, se livrer aux soins du ménage. *Une robe assez bonne pour gringonner.*

Grippe. — Loc. *prendre à grippe*, pour *prendre en grippe*. — Voy. A.

Gripper (pat. *grip*, herse), *v. a.* — Herser.

Grossier, ère, *adj.*, pour *gros, fort, puissant*, en parlant d'une personne ou d'un animal. (Pop.). Expression patoise.

Groulle, *s. f.* — Savate, pantoufle commune ou vieille et éculée. Mot patois.

Guarrigues, *s. f. pl.* — Plaines incultes, landes, broussailles. Vieux mot.

Guérir. — Il m'aurait *guéri la fièvre*. — Voy. DE.

Guet (au), loc. cynégétique pour *à l'affût*. Un chasseur *au guet* des canards, des grives, des lapins.

Guillonée, *s. f.* — Se dit par corruption de *à gui l'an neuf* ou *au gui l'an neuf*, le premier jour de l'an. Souvenir de l'ancienne cérémonie druidique en l'honneur du *gui sacré* ou gui de chêne, « symbole mystique » et « remède universel », qui se cueillait avec une faucille d'or, au commencement de chaque année. — La veille du premier jour de l'an, les pauvres, dans certaines parties de l'Agenais, s'en vont quêter de porte en porte au cri de *guillonée!* proféré en français ou en patois (*guil-lounèou*). La même coutume subsiste aussi en

Normandie, où les enfants demandent des *agui-gnètes*, en Saintonge et dans l'Orléanais, où elle prend les noms de *guillenheim*, *languillnaen*, *aguilanée*, *guilane*, *guillanée*, etc... || *La guillonée*, chanson patoise ou en patois mélangé de français naïf, qui se chante en demandant *la guillonée*. Au refrain :

Donnez-moi la guillonée, mon seigneur, je vous prie.

Guingasson, *s. m.* — Mot patois francisé qui désigne le petit clou à tête plate dont se servent les tapissiers.

Guispon, *onne*, *adj.* — Méchant, hargneux, acariâtre. *Subst. m. et f.* *Un guispon, une guisponne.*

H. — Beaucoup de méridionaux ne paraissent pas bien fixés sur la manière dont il convient de prononcer cette lettre placée au commencement d'un mot. Tandis qu'ils la font muette là où elle doit être aspirée, comme dans *hérisson*, *hannelon*, *hernie*, *haricot*, etc., ils l'aspirent bravement dans d'autres mots où elle est muette, comme dans *hameçon*. Il est vrai que les règles à ce sujet ne sont pas toujours très précises, ni peut-être très logiques, et qu'on ne les observe pas beaucoup mieux d'ailleurs dans les autres régions.

Habillé, ée. — Habillé *en drap, en hiver, en gros hiver, en tous les jours.* — Voy. A, EN, HIVER, JOUR.

Habiller, *v. a.* — Habiller quelqu'un à neuf. || S'habiller *en clair, en blanc, en noir, en coutil.* —

Voy. A et EN. || *S'habiller en tous les jours.* — Voy. JOUR.

Haïssable, *adj.*, pour *ennuyeux, insupportable, agaçant, laquin*. Quel homme *haïssable*! Quelle chose *haïssable*! Acception patoise. (Pop.).

Hanneton. — Partout, les enfants savent faire voler les hannetons, en leur attachant un fil à la patte. Au procédé ordinaire les enfants du midi pensent qu'il est bon d'ajouter un petit refrain pour exhorter mieux le coléoptère captif :

Hanneton, vole, vole, vole,
Hanneton, vole, vole donc !
Si tu ne veux pas voler
Tu n'auras pas à déjeûner...
Hanneton, etc.

Herbette ou **herbotte**, *s. f.* — Le thym. Mettre dans un plat *un brin d'herbotte*. Expression empruntée au patois.

Heure. — A bonne heure pour *de bonne heure* ou *tôt*, à une époque peu avancée. Vous arrivez *bien* à bonne heure, les petits pois viennent *très* à bonne heure cette année. || *Trop de bonne heure* pour *de trop bonne heure*. Ne partez point *trop de bonne heure*.

Historieur, ieuse, *adj.* — Faiseur d'histoires, diseur de riens. || *Maniéré, façonnier*. — On dit aussi, dans le même sens, *histoireur*.

Hiver. — Loc. *en hiver, en gros hiver*, en habits d'hiver, en forts habits d'hiver. *Se mettre en hiver, s'habiller en gros hiver*.

Horte (lat. *hortus*), s. f. — Grand jardin. *La rue des Hortes*. — *Hort* et *horto* (GOUDOULI).

Houp! *interj.* — Onomatopée marquant l'excitation à faire un effort.

Houplala! *interj.* — Diminutif familier de *houp!* Une maman s'en servira pour soulever son bébé, pour l'aider à se relever quand il est tombé. *Houp, houp, houplala!* — On dit aussi *houplalette!*

Huiliers, s. m. pl. — *Les huiliers* pour *l'huilier*.

Huler (*houle?*) v. n. — Il se dit pour *goder*, en parlant d'une étoffe qui plisse en rond : *Ça hule*.

Igue, s. f. — Gouffre, abîme. Employé dans ce sens par M. E.-A. Martel, le célèbre explorateur et hydrographe souterrain. Les *igues* du *causse* de Gramat, dans le Lot. — Voy. AVEN, CAUSSE, CLOUP.

Image, s. f. — Fréquemment employé au masculin : *un bel image, un grand image, de jolis images*.

Imitation. — Dire que les Gascons marquent dans leur langage à un vif penchant à l'imitation de la nature, ou, si l'on aime mieux, qu'ils recherchent d'instinct l'harmonie imitative; dire qu'ils se plaisent à la musique des mots, qu'ils s'enivrent en quelque sorte et qu'ils se paient même trop souvent de sons comme d'images, cela revient à constater qu'ils sont bien du midi et qu'ils ne sauraient abdiquer le naturel poétique de leur race. Leur vocabulaire, s'il mérite quelques critiques au point de vue de la correction et de la précision, ne

laisse pas d'avoir droit à une certaine considération sous le rapport purement artistique. Nul autre peut-être n'est plus expressif, plus sonore, plus vivant, plus fécond en mots imitatifs. Le Gascon « rapide en gestes et en paroles comme les gaves qui sautent du flanc des Pyrénées », pour emprunter la jolie expression de M. Lavis, est souvent conduit par la volubilité de son débit et par sa fougue impatiente à forger instantanément les mots qui n'accourent pas assez vite à l'appel de sa pensée. De là surtout ces onomatopées qu'il faut prendre sur le vif pour les goûter pleinement, c'est-à-dire dans le parler familier, dans un récit animé, mais sans apprêt, en un mot dans les circonstances où elles jaillissent le plus librement, avec l'accent du cru porté à sa dernière puissance. Cependant elles nous paraissent devoir faire encore assez bonne figure sur le papier. Voir, entre autres, les mots BARUILLER, BISQUER, BROUELLE, CLIQUETTES, COUCOULER, GISCLEMENT, GRENISSE, MARONNER, REPAPILLER, RIPLES, etc.

Imparfait. — Soit en parlant, soit en écrivant, les Gascons, comme tous les méridionaux en général, n'usent de ce temps qu'avec une très grande réserve dans le récit, tandis qu'ils prodiguent volontiers le *passé défini*, contrairement à ce qui se remarque dans le centre et dans le nord, particulièrement chez les parisiens. Jules Lemaître note dans ses *Portraits contemporains*, en l'approuvant, « l'emploi presque continuel, dans le récit, de l'imparfait »,

par les frères de Goncourt, l'imparfait, dit-il, « ayant quelque chose d'indéterminé et prolongeant l'action pour nous permettre de la mieux voir et de la saisir ». — Peut-être y a-t-il là autre chose, la plupart du temps, qu'un simple procédé littéraire, et faudrait-il y voir aussi l'effet d'une tendance de tempérament. — Voy. PASSÉ DÉFINI et AUX NOTES.

Incendie, *s. m.* — Emploi fréquent au féminin.

Indicatif présent. — Emploi de ce temps au sens futur : *j'arrive ce soir, il part demain, je viens vous voir dans quelques jours, je ne suis libre que la semaine prochaine, quand venez-vous ? etc...*

Infâme, *adj.*, pour *gros, fort, corpulent* : un tel est devenu *infâme*. (Quercy).

Infamier ou infamer, *v. a.* — Couvrir d'infamie, injurier, insulter.

Infester, *v. a.*, pour *infecter*. Cette odeur nous *infeste*. Ce gibier *infeste*.

Intestat. — *Mourir ab intestat* pour *mourir intestat*.

Isthme, *s. m.* — Il est mis souvent au féminin. — Voy. UN.

Ivrognier, *v. a.*, pour *enivrer*. Ce vin *l'a ivrogné*.
|| *S'ivrogner*, *v. r.*, pour *ivrogner*, *v. n.*, se livrer à l'ivrognerie, ou pour *s'enivrer*, se mettre en état d'ivresse. Un tel a l'habitude de *s'ivrogner*.

Jalle, *s. f.* — Nom générique servant à désigner les nombreux petits ruisseaux qui arrosent le Médoc. La *Jalle de Ludon*.

Jamais, *adv.* — Employé interjectivement et absolument pour marquer l'étonnement, la gaîté, une joyeuse surprise, parfois la colère ou la compassion. C'est le raccourci d'une idée en suspens ou qu'on n'a pas le loisir de développer, les moyens d'exprimer en termes suffisamment expressifs. *Jamais !... je ne me serais douté de pareille chose ; jamais ! on n'a vu telle aventure, si drôle ; jamais ! en aucune autre façon vous ne pouviez m'être plus agréable ; jamais... je ne me suis tant amusé, je n'ai tant souffert, etc...* — On en fait également la conclusion d'un récit gai ou triste. *Enfin, jamais ! Non, tenez, jamais !*

Jambe-Crue, *s. f.* — Etre imaginaire et malfaisant, sorte de croquemitaine. — Voy. MARRANQUE.

Jambes. — Loc. de *jambes en l'air*. Etre de *jambes en l'air*, jeter quelqu'un de *jambes en l'air*, être renversé en agitant les jambes en l'air, jeter par terre quelqu'un de telle manière qu'il est soulevé et qu'il retombe en remuant vivement les jambes, c'est-à-dire, comme on disait jadis, à *jambes rebindaines* ou *rebidaines*. « Pantagruel le frappa du pied un si grand coup qu'il le getta en arrière à *jambes rebindaines* ». (RABELAIS). Cette expression si pittoresque a été reprise d'ailleurs par certains écrivains modernes, notamment par Théophile

Gautier. « Et le gros homme, étendu à jambes rebindaines, se démenait comme une tortue retournée ». (*Capitaine Fracasse*). || Sens dessus dessous, en désordre. Placer un objet *de jambes en l'air*, *mettre tout de jambes en l'air*.

Jeanfemme, *s. m.* — Il se dit d'un homme qui a des goûts efféminés ou qui se livre à des occupations, à des travaux ordinairement réservés aux femmes, tels que la couture, la broderie, les soins du ménage. *Une espèce de jeanfemme!* Il est toujours pris en mauvaise part.

Jetin, *s. m.* — Diminutif de *jet*, petit rejeton. On donne plus particulièrement le nom de *jetins* aux rejetons de l'*aubier* (voy. ce mot) qui se coupent chaque année ou tous les deux ans. || *Jetins*, *s. pl.* — Par extension et par métonymie, les terrains plantés d'*aubiers*, — ordinairement, dans l'Agenais, les grasses prairies riveraines de la Garonne. || Planter des *jetins*, aménager une prairie en *jetins*.

Jonchée. — Notons plusieurs sortes de jonchées variant de composition selon le caractère des manifestations qui en sont l'objet. Tout d'abord, la jonchée ordinaire, traditionnelle, faite d'herbes, de branchages et de fleurs, — avec, fréquemment, un mélange de plantes aromatiques, telles que le fenouil, — que l'on répand à profusion dans les rues, sur le passage d'une procession. En second lieu, la jonchée de laurier que l'on jette, la veille des fiançailles, sur la porte des invités et de l'église; et la jonchée de feuilles de roses, de bleuts des

champs et de coquelicots, que des fillettes vêtues de blanc puisent à poignées dans des corbillons suspendus à leur cou par une faveur, et sèment à la volée devant une noce de village printanière, — le marié, la mariée et le violoneux en tête, — se rendant processionnellement à l'église. Et d'autres encore, qui ont pour but l'ornement d'une fête, d'une cérémonie quelconque, et qui ne tendent qu'à la réjouissance des yeux. Mais en voici une qui procède d'un esprit tout différent, c'est-à-dire d'une intention purement maligne et désobligeante à l'égard des intéressés : nous voulons parler de la *jonchée de plumes*. Celle-là se pratique furtivement, dans l'ombre de la nuit, et pour cause. Elle se rapporte à une coutume d'un goût douteux sans doute, en ce qu'on touche ici au « mur sacré » de la vie privée, mais d'une fantaisie pourtant originale. Or, cette espèce particulière a sa destination marquée, recommandée pour ainsi dire, dans les deux circonstances suivantes : quand il s'agit d'une veuve ou d'un veuf qui se remarient, et surtout de deux personnes que la rumeur publique représente comme entretenant ensemble des relations réprouvées par la morale. Dans le premier cas, on se borne en général à étendre la plume devant la maison de l'époux convolant ; dans le second cas, la jonchée court du domicile de l'un des accusés au domicile de son complice. — Et les bonnes commères du village de faire des gorges chaudes, au matin, sur ce tapis vengeur, sur cette traînée

révélatrice !... Le tout sans préjudice le plus souvent d'un charivari en règle.

Jouallat ou **joallat**, *s. m.* — Rangée de ceps de vigne, simple ou double, isolée au milieu ou sur la bordure d'un champ et le plus souvent garnie de pruniers comme dans l'Agenais. *Planter en joallats*. Ces sortes de sillons isolés prennent dans le Bordelais le nom de *règes*. — Voy. ce mot. || *Vin de joallats*, le vin fait avec des raisins provenant de *joallats*, vin de qualité inférieure.

Joualle ou **joalle**, *s. f.* — Ligne ou rangée de ceps faisant partie d'une vigne, par opposition au sillon isolé dit *joallat*. Une *grande joalle*, une *petite joalle*, en ce qui concerne la longueur.

Jour. — Un jour *sur* semaine, pour un jour *en* semaine, c'est-à-dire un jour de la semaine autre que le dimanche. || *En tous les jours*, *loc. adv.* En vêtements de tous les jours, en vêtements ordinaires. *S'habiller en tous les jours*. — Voy. HABILLER.

Journal, *s. m.* — Mesure de terre valant le plus ordinairement de 40 à 45 ares.

Juche, *s. f.* — Fouée ou chasse au petits oiseaux, qui se fait la nuit, au moyen d'une lanterne et en outre d'une palette dont on se sert pour frapper les pauvres oiseaux *juchés* et endormis sur les arbres. *Aller à la juche*, *chasser à la juche*. — Pat. *juco* ou *jouco*.

Juger. — Absol. *juge*, *jugez*, *jugez donc*, *jugez un peu*, pour exprimer l'assentiment ou un avis conforme, aussi bien que le refus, la négation ou

une opinion contraire. Viendrez-vous avec moi demain ? — *Oh ! jugez !...* Etes-vous d'accord avec un tel ? — *Jugez donc !* Promettez-moi d'être aimable. — *Jugez un peu !* etc... Ici encore c'est le ton qui fait la chanson et qui indique dans quel sens la réponse doit être interprétée. — VOY. REGARDER.

Jurons. — Le Gascon a le privilège d'être réputé grand jureur devant Dieu et devant les hommes. Un auteur qui se respecte et qui se pique de couleur locale ne saurait le mettre en scène, au théâtre ou dans le roman, sans le marquer au coin de cette originalité. Au bon vieux temps, c'étaient les *sandis*, les *cadédis*, les *cap de dious*, les *mordious* ou *mordy*, *e tutti quanti*, qui fleurissaient son langage. Une collection assez anodine en somme, tellement qu'on a pu se demander comment il s'était fait qu'on lui ait prêté un si grand renom ! Aujourd'hui, ces jurons primitifs n'existent plus ; il est vrai que d'autres leur ont succédé, plus modernes et même peut-être plus variés, s'il faut s'en rapporter aux *Jurons de Cadillac* ; seulement ces nouveaux venus ne sont plus, à vrai dire, des produits directs de la Gascogne ; ils n'ont point la saveur de terroir qui distinguait leurs aînés. Depuis la suppression des douanes intérieures et grâce à la facilité croissante des échanges, les jurons indigènes ont dû subir la concurrence des jurons d'importation, des jurons de toutes provenances, parmi lesquels ceux de fabrication parisienne (*Maison Argot et Cie*) ont incontestablement la palme. De sorte que, si les

Gascons continuent à jurer, de nos jours, autant que jadis, il y a lieu de constater qu'ils jurent moins peut-être de leur propre mouvement, et, à coup sûr, de leur propre cru, que sur les incitations et d'après le *chic* de la capitale.

Juter, *v. n.* — Fuser, donner ou laisser échapper du jus. Une pipe qui *jute*, un fruit qui *jute* beaucoup quand on le coupe. — L'Académie, qui n'admet pas le verbe *juter*, a cependant consacré l'adjectif *juteux*, *euse*.

Lâcher, *v. n.*, pour *fuir*, avoir une fuite, en parlant d'un vase, d'un tonneau. Cette cafetière *lâche* beaucoup. — On dit aussi, dans le même sens, *laisser aller* : ce vase *laisse aller*.

Laisser. — Loc. *laisser aller*. — Voy. LACHER.

Lande, *adj. des deux genres*. — Ouvert, grand ouvert, grande ouverte. Une fenêtre toute *lande*, *tenir tout lande*. Dans cette dernière expression, *tout* signifie *toutes choses*. — *Lande* est un mot emprunté au patois qui en a fait les verbes *allanda*, ouvrir tout grand, et *s'allanda*, s'ouvrir tout grand.

Déjà del gran saloun las portos s'allandâbon... (1)
(JASMIN).

Languir. — *Languir de* suivi d'un infinitif. *Je languissais de vous voir, je languissais de vous*

1. Déjà du grand salon les portes s'ouvraient toutes grandes.

attendre. « Jolie expression du midi », dit quelque part Francisque Sarcey.

Lattefeuille, *s. f.* — Bardeau, volige, latte mince servant à supporter les tuiles ou les ardoises d'une toiture. *Une lattefeuille, de la lattefeuille, un cent de lattefeilles.*

Le, la, *art. m. et f.* — Il se joint à un nom propre ou même à un prénom pour désigner familièrement les personnes. *Le Durand, le Sicard, le Martin, la Jeannette, l'Emile, l'Aglaé.* S'agit-il d'une femme mariée, on féminise le nom propre : *la Durande, la Sicarde*, c'est-à-dire la femme de Durand, de Sicard. S'agit-il d'une fille, on fait un diminutif féminin du nom propre : *la Durandotte, la Sicardotte*. On fait également un diminutif masculin pour désigner un enfant, un jeune homme : *le Durandot, le Sicardot*, le fils de Sicard, de Durand. — Façon de parler empruntée au patois. || *Le pour la*. Il me *le* paiera. || *Le*, pron. régime direct, pour *lui*, régime indirect. Ça *le* démange. || *Le, la*, précédés de la préposition *de*. — Voy. DU.

Lèdes ou **lètes**, *s. f. pl.* — Vallons, espaces compris entre les dunes. (Région Landaise).

Lessif, *s. m.* — La dissolution alcaline dont on se sert pour lessiver le linge. Faire du *lessif*, tremper dans le *lessif*.

Lessive. — *Asseoir la lessive*, disposer le linge à lessiver dans le cuvier, par couches superposées. || *Mener la lessive*, être à la tête des personnes employées à faire la lessive. || *Faire la lessive du*

Gascon, retourner son linge (LITTRÉ). Cité pour mémoire.

Leur, *adj. poss.* — *Le leur de, la leur de*, pour *leur*. — Voy. PRONOM. || *Leurs* pour l'article *les*. — Voy. PRONOM.

Levé, *s. m.*, pour *levée*, en matière de jeu. Je n'ai fait *aucun levé*. — Voy. PLIE.

Liche, *s. f.* — Lèchefrite. On dit aussi *lichefrite*.

Lie, *s. f.*, pour *lien, attache, cordon, lacet, ruban* de fil ou de coton. Les *lies* d'un soulier, d'un tablier, d'un caleçon. Acheter de *la lie, un paquet de lie*.

Limaçon. — *Le tambour des limaçons*. — Voy. TAMBOUR.

Linceul, *s. m.*, pour *drap de lit*. (Pop.). — Emprunté au patois. — Même acception dans le vieux français. *Linceux* (RABELAIS).

Liqueuriste, *s. m. et f.*, pour *liquoriste*. (Pop.).

Lissage, *s. m.*, pour *repassage*. Donner du linge au *lissage*.

Lisser, *v. a.*, pour *repasser* le linge. Des fers à *lisser*.

Lisseuse, *s. f.*, pour *repasseuse*.

Loup-garou. — La croyance aux loup-garous est encore très répandue, surtout dans les campagnes. Les paysans ne s'en cachent pas; ce sujet revient fréquemment dans leurs conversations, pendant les veillées d'hiver au coin du feu, entre voisins, et fait frissonner les fileuses sur leurs quenouilles. Il se trouve toujours quelqu'un dans l'assistance, — ordinairement un ancien fort con-

vaincu, mais parfois aussi un simple farceur qui abuse de la candeur de son auditoire, — pour raconter gravement qu'il a vu, de ses propres yeux vu, le phénomène. C'était, quand l'apparition eût lieu, dans le bois ou près du cimetière, au clair de lune, sur le coup de minuit... Et le narrateur, à l'entendre, eût vite fait, épouvanté, de prendre ses jambes à son cou !

Aux histoires de loups-garous succèdent d'autres racontages non moins superstitieux et non moins émouvants, de sorte qu'à la fin bon nombre d'invités n'osent plus sortir pour regagner leurs demeures. — M. Bladé, d'Agen, a recueilli tous ces récits de veillées champêtres dans ses *Poésies et Contes populaires de la Gascogne*. Nous y renvoyons les lecteurs que cela pourrait intéresser. — Voy. aux NOTES.

Lune. — *Croire que la lune est une crêpe.* Se dit familièrement d'une personne qui est portée, par sa simplicité, par sa naïveté ou par son ignorance, à croire aveuglément à tout ce qu'on lui dit.

Mâché, ée, pour *contus, contusionné, meurtri.* Un doigt *mâché*, le corps *mâché*, une pomme *mâchée*. || Ecchymosé. || Pâle, défait, fatigué, endolori. *Une figure toute mâchée.* || Cerné, battu, poché. Des yeux *mâchés*.

Mâcher, *v a.*, pour *contusionner, meurtrir.* En tombant ce fruit *m'a mâché la figure.* || *Se mâcher,* se faire une meurtrissure en parlant des personnes

et des choses. Je me suis fortement *mâché* les jambes dans cette chute, || S'écchymoser.

Mâchure ou **mâchée**, *s. f.* — Contusion, meurtrissure, ecchymose. Une *mâchure* au bras, un fruit *plein de mâchures*.

Maigre. — *Loc. maigre comme un clou, comme un cent de clous*. Ces locutions se passent de commentaires.

Maigrot, otte, *adj.* — Maigret ou maigrelet.

Maillotter, *v. a.*, pour *emmaillotter*.

Main. — *A main* pour *à la main*, à portée. Un objet *à main*. || Disposé, construit de façon à être commodément saisi et manié par la main. Cet outil *n'est pas à main*. || *Etre à main*, être en main, avoir la facilité de. Changez de position, vous *n'êtes pas bien à main*. || *Main courante*, pour *main coulante*, la partie d'une rampe d'escalier sur laquelle on appuie la main.

Maison de Ville, *loc. subst.* — La mairie, la maison commune.

Mal. — Le mal *à la tête*, un grand mal *à la gorge*, pour le mal *de tête*, un grand mal *de gorge*. Par contre, on dira *j'ai mal de tête, j'ai mal d'estomac*, au lieu de *j'ai mal à la tête, à l'estomac*. — Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici la règle à suivre dans ces deux cas. On se sert de la préposition *à* quand il s'agit de désigner la partie où l'on ressent le mal : *j'ai mal à la tête, à l'estomac*. Quand on qualifie le mot *mal* ou qu'il est simplement accompagné d'un article défini ou indéfini, il y a

lieu de mettre la préposition *de* : *le mal de tête, un grand mal d'estomac.* || Au jeu : *être mal de*, ou absolument *être mal*, être mal partagé. *Je suis mal d'atouts, mal de trèfles, mal de couleurs.* On dit également : *mal en atouts, en trèfles, en couleurs, mal aux atouts*, etc... || A la manille : *être mal de ces messieurs.* Ces *messieurs*, ce sont les atouts, || *Savoir mal*, savoir mauvais gré, garder du ressentiment. Il m'en a toujours *su mal.* || *Savoir à mal*, contrarier, désobliger, fâcher. Cela *me sait à mal.* (Pop.). Tournure patoise. || *Marquer mal.* — Voy. MARQUER.

Malheureux ! *adj. exclamatif*, pour *malheur !* Encore un mot à plusieurs détentes qui sert à peindre en raccourci aussi bien la joie, le bonheur, le plaisir, que la peine, la douleur, la tristesse, le désespoir, la crainte, etc.

— *Malheureux !* quelle belle fête ! — *Ah ! malheureux ! malheureux !* quelle chance ! — Je ne m'y fiais pas, *malheureux !* — Dans ces sortes de mots qu'on peut appeler des *passé-partout*, la valeur dépend de la prononciation, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion d'en faire la remarque.

Manché, ée, pour *emmanché*, construit, ajusté, entrepris, dirigé. Un outil *mal manché*, un mécanisme *mal manché*, un travail *bien manché*, une affaire *bien manchée.* (Pop.).

Mancher, *v. a.*, pour *emmancher*, ajuster, construire, diriger. *Mancher* un outil, une affaire.

Manducable, *adj.* — Mangeable.

Mangeailler, *v. n.* Manger constamment. Cet enfant *ne fait que mangeailler* toute la journée.

Mangeotter, *v. n.* — Manger petitement, sans appétit. Elle ne mange pas, *elle mangeotte*.

Manger. — Manger *fraîchement*. — Voy. FRAICHEMENT. || *Manger comme un oiseau*, se dit d'une personne qui mange très peu. || *Se manger*, avec un régime direct. — Voy. PRONOM. || *Se manger les yeux*, pour se manger *des yeux*. || *Se manger*, pour *s'user* : le fer *se mange* par le frottement.

Manicle, *s. f.* — Désigne la manière de fonctionner d'un appareil, le secret d'un mécanisme. Donnez-moi cet objet, j'en vois *la manicle* ou *les manicles*. || Le bon moyen d'arriver, de réussir, de venir à bout d'une chose. Laissez-le faire, il connaît bien *la manicle*. || Difficultés, complications. Ce sont des *manicles* à n'en plus finir. (Pop.).

Manille. — Le jeu qui a incontestablement le plus de vogue dans la région du sud-ouest. De Bordeaux à Toulouse, ce n'est qu'un feu roulant de *manilles*, de *manillons*, de *trente-quatre*, dans les cafés, dans les auberges, dans les cercles petits ou grands, à la ville, à la campagne, — voire dans maints salons, — et, en général, partout où se trouvent réunis quatre amateurs munis de trente-deux cartes. La manille est de pure origine gasconne; mais il y a beau temps qu'elle a franchi ses anciennes limites, grâce surtout, dit-on, au concours empressé de messieurs les commis-voyageurs, et l'on peut dire qu'elle a fait aujourd'hui à peu près

le tour de tous les tapis verts de la République. Ses règles sont donc universellement connues ; mais peut-être n'en est-il pas de même de ses titres de noblesse. La Gascogne, avons-nous dit, fut son berceau. Or, certains admirateurs, qui se piquent en même temps de quelque érudition, vous enseigneront qu'elle y fleurissait dès le règne Hugues Capet. Ce n'est pas tout. Dame Manille a autre chose dans ses parchemins ; on y trouverait la preuve qu'elle a donné le jour à un illustre rejeton, et voici comment s'expliquerait cette haute ascendance. On sait que, du XII^e au XV^e siècle, la Gascogne a été sous la domination anglaise. Durant cette période, la manille battait déjà son plein. Les Anglais cédèrent naturellement à l'attraction de l'idole populaire et ne se firent point faute de la courtiser, non toutefois sans essayer de la pétrir à leur façon. De ce rapprochement et de ces pratiques serait né... le *whist*, le Grand Whist, tout simplement. « Et à la place d'un jeu vif, gai, parlé, rapide, ils (les Anglais) créèrent un jeu alambiqué, compassé, froid et silencieux », nous dit l'auteur d'un *Traité de Manille*, à qui nous laisserons, bien entendu, la responsabilité de ses appréciations sur les mérites respectifs des deux jeux. — Voy. MESSIEURS et SOUFFRANT.

Manque, pour *moins*. Il est six heures *manque* un quart. (Pop.).

Manquer. — Employé activement dans le sens de *manquer de respect*, blesser. Il se fâche parce

qu'on l'a manqué. || Employé activement dans le sens d'*omettre*, *oublier*. Cette sauce est forte, on n'y a pas manqué le poivre. || *Se manquer*, pour se tromper, faire une faute, ne pas réussir : si je me manque, vous me reprendrez. (Pop.).

Manteau de lit. — Vêtement léger pour la nuit à l'usage des femmes, camisole. — Expression empruntée au patois.

Margoulette (*mala gula*), *s. f.* — Fam. la tête ou la figure. Il va se casser *la margoulette*. || *Faire une margoulette*, se tromper, commettre un impair, en particulier manquer un plat. — *Morgolotte*, gorge (Patois lorrain).

Mariage. — *Mariage de la Saint-Joseph*. — Voy. SAINT-JOSEPH.

Maronner, *v. n.* — Fam. éprouver du dépit ou de la colère. || *Faire maronner* quelqu'un, le houspiller, l'agacer, le mettre en colère. || *Marmonner*, murmurer.

Marquer. — Loc. *marquer bien*, *marquer mal*, avoir bonne ou mauvaise mine, tant au point de vue de la santé et de la figure, qu'en ce qui concerne l'habillement.

Marracagne, *s. f.* — Voy. MARRANQUE.

Marranque, *s. f.* — On donne ce nom à un être imaginaire, à une sorte de croquemitaine qu'on invoque devant les enfants pour les faire tenir sages. On représente *la Marranque* rôdant, le soir, « autour des métairies et derrière les meules de paille ». *La Marranque* et *la Jambe-Crue* (voy. ce

mot) font la paire. — En certains endroits, on dit *la Marracagne*. — Voy. CONTES POPULAIRES.

Marron. — Beaucoup de personnes écrivent à tort ce mot au pluriel quand il désigne la couleur marron. Des gants *marrons*, pour des gants *marron*.

Martinet, *s. m.* — Marteau de porte, heurtoir.

Mas (Pron. *mass*), *s. m.* — Hameau. Vieux mot français que l'on trouve dans Rabelais, où il signifie *pièce de terre*.

Maset, *s. m.* — Diminutif de *mas*. Petit hameau.

Mastoc, oque, *adj.* — Lourd, pesant, épais, en parlant d'une personne ou d'un animal.

Matole, *s. f.* — Mot patois. Piège à prendre les petits oiseaux. La *matole* est simple ou double. Simple, elle se compose d'un châssis de bois (0,35 à 0,40 c. \times 0,25 à 0,30 c.), garni de minces barreaux, comme une cage, et muni d'un système de détente qui le fait se rabattre sur l'oiseau. On la place à terre, le sol préalablement aplani lui servant de point d'appui. On en use d'ordinaire dans la chasse aux ortolans, avec, comme appât, une tige d'avoine ou du millet. — Le piège double, plus spécialement destiné aux petits oiseaux de vendange, consiste en deux châssis semblables, se rabattant l'un sur l'autre. Dans ce dernier cas, l'appât est une fourmi volante qu'on attache avec un crin par le corselet.

Mate (*casemate* ?), *s. f.* — Digue, plate-forme.

Me, te, lui, etc., pronoms personnels employés

vicieusement d'une manière explétive. — Voy. PRO-NOM.

Mémé, *s. f.* — Fam. grand'mère. Mot patois.

Mener, *v. a.* — *Mener la lessive.* — Voy. LESSIVE.

Merle. — *Ne pas avoir de quoi faire chanter un merle*, être dépourvu de moyens, manquer d'esprit, de savoir faire, et, par extension, être dans une situation précaire, ne posséder ni sou ni maille. || *Il n'y a pas là de quoi faire chanter un merle*, se dit aussi par ironie d'une chose sans intérêt, d'une affaire sans importance, d'un événement qui ne mérite aucune attention, dont il n'y a pas lieu de se préoccuper.

Messe. — Loc. *avoir la messe*, être en situation de pouvoir dire la messe et d'administrer les sacrements, c'est-à-dire avoir reçu l'ordination. || *Messe de Saint-Sécaire.* Messe d'exorcisme destinée à sécher les sorciers coupables d'envoûtements et autres maléfices. Voici en quoi elle consiste, d'après M. Anatole France qui emprunte sa description aux *Poésies et Contes populaires de la Gascogne*, de M. Bladé : « Il faut la savoir et tous les prêtres ne la savent pas. Et puis le prix en est sévère. On ne la célèbre que dans une église en ruines ou profanée. Sur le coup de onze heures, le célébrant approche de l'autel, suivi d'une femme de mauvaise vie, qui lui sert de clerc. Il commence l'office par la fin et continue tout à rebours, pour terminer juste à minuit. L'hostie est noire et à trois pointes. Le vin est remplacé par l'eau d'une fontaine où l'on a jeté

le corps d'un enfant sans baptême. Le signe de la croix se fait par terre et avec le pied gauche. Les crapauds chantent, etc... » — Il est clair qu'après cela le sorcier en cause n'a qu'à bien se tenir !

Messieurs, *s. m. pl.* — On appelle ainsi facé- tieusement les atouts, au jeu de la manille. — *Et les messieurs ?* demande-t-on à son partenaire, *êtes-vous bien ou mal de ces messieurs ?* — Voy. BIEN et MAL.

Mestrillon, onne, *adj.* — Terme péjoratif. Il se dit d'une personne qui se donne indûment des airs de maître, ou qui a la prétention, ridicule et non justifiée, de tout gouverner, d'imposer sa volonté à tout le monde. Diminutif du mot patois *mestre* ou *meste*, maître. || *Subst. mas. ou fém.*, un *mestrillon*, une *mestrillonne*.

Mestrillonner, *v. a.* — Terme péjoratif. Maîtriser, régenter, dominer. || Absol. faire le *mestrillon*. — Voy. ce mot.

Met, *s. f.* — Synonyme de *huche*. Emprunté au patois. Même mot avec le même sens dans le vieux français. (RABELAIS).

Métive, *s. f.* — La moisson, le temps de la moisson. *Faire la métive*, l'époque des *métives*. || *Aller à la métive* se dit d'un domestique qui se loue pour le temps de la moisson. — Mot tiré du patois.

Métivier, ière, *s. m. ou f.* — Moissonneur, moissonneuse, domestique loué pour le temps de la moisson, ou même à l'année, dans une métairie.

Mettre. — *Mettre à sécher* du linge, du vin à *rafraîchir*, au lieu de *mettre sécher*, *mettre rafraîchir*.

Méture, *s. f.*, pour *mouture*, mélange de froment et de seigle. *Le pain de méture*. Du patois *mesturo*.

Et lou pa de mesturo et la piquète aygado (1).

(JASMIN).

Michel-Morin. — Nom resté populaire en Gascogne d'un serviteur modèle du temps jadis, qui, au dire de la chronique, remplissait avec une égale compétence et à l'entière satisfaction de son maître, les triples fonctions de valet de chambre, de cocher et de cuisinier. Ce nom a passé dans le langage familier pour désigner une personne possédant de nombreux talents ou qui est habile aux besognes les plus diverses.

Michot, *s. m.* — Diminutif de *miche*, petite miche de forme ordinairement allongée. *Un michot de pain*.

Mien. — *Le mien de*, *la mienne de* pour *mon*, *ma*. — VOY. PRONOM.

Millasse, millassine, *s. f.* — Sorte de gâteau grossier.

Mimique. — La parole est l'interprète des actes et l'instrument de la pensée, dont, avec ses seules ressources, elle peut traduire les mouvements multiples et peindre les nuances infinies. Mais

1. Et le pain de mouture et la piquette étendue d'eau.

combien celle-ci devient-elle plus expressive, plus éloquente et plus persuasive, quand on y associe les attitudes, les gestes, les jeux de physionomie, en un mot la mimique, toute la mimique ! On sait que les peuples du midi excellent précisément dans l'art de combiner ces deux éléments. Il faut les écouter, les voir, — notamment les Gascons, — dans un récit animé, par exemple dans un récit de chasse. Le narrateur déploie les moyens les plus variés ; chez lui, non seulement la langue, mais encore le visage, les bras, les jambes, tout travaille, tout s'agite ; il va, vient, s'assied, se relève ; il imite le bruissement du gibier qui se lève, le cri des oiseaux, le flouflou des ailes, la gorge des chiens courants, les tayautements du cor, les coups de feu... Bref, une scène en règle, — et la démonstration la plus frappante de la puissance du verbe secondé par les gestes, puissance qui gagnerait cependant quelquefois à être un peu plus contenue.

Missard, arde, *adj.* — Misérable, minable.
|| *Subst. mas.* Va-nu-pieds.

Moine, *s. m.* — Il s'agit de l'instrument de ce nom, propre à réchauffer le lit pendant l'hiver. Il était, jadis, en très grande vogue chez les gens frileux. Du temps de Rabelais on en usait largement, — et l'on en abusait aussi, témoin la plaisanterie, fort à la mode, paraît-il, à cette époque, qui consistait à le garnir de glace ou de neige, au lieu de feu. C'est dans ce sens qu'on disait : *avoir le moine* (être attrapé) ou *bailler le moine* (faire une bonne

farce). — Ledit moine, pour être beaucoup moins recherché aujourd'hui qu'autrefois, n'a pas cependant disparu. On le retrouve encore, par-ci, par-là, dans quelques vieilles maisons de province, au nord (notamment en Picardie), comme au midi. Mais il y a *moine* et *moine*. Le vrai, l'authentique, l'original, avec son armature de bois, qui rappelle un ressort de voiture, avec sa cage carrée et plaquée de tôle, où l'on suspend la chaufferette remplie de braise, le modèle classique du bon vieux temps n'existe plus guère qu'en Gascogne, à l'état de toute pureté. Là, dans certaines contrées, principalement à la campagne, pas de famille tant soit peu aisée qui ne possède au moins un ustensile de ce genre. Jusqu'aux hôtels qui en régalaient volontiers leurs clients, même sans qu'on les prie. Et ce n'est pas une mince surprise pour un voyageur étranger au midi, qui n'est point prévenu, de trouver son lit, en se couchant le soir, exhaussé d'une panse étrangement rebondie... Quand on n'est pas brave, cette surprise peut aller jusqu'à l'effarement.

Moins, *adv.* — En moins que rien, pour en moins de rien. — Voy. QUE. || *De rien moins que*, pour *rien moins que*. || *De moins*, pour *moins*, sans préposition. Je ne puis *faire de moins*. || *Au moins*, locution employée à tout propos, tant dans son acception propre, que dans le sens de *du moins*, *d'ailleurs*, *certainement*. Souvent même elle n'a aucune signification. *C'est vrai au moins, eh! oui*,

au moins, vous n'irez pas en tel endroit *au moins*, j'irai *au moins*, j'en arrive *au moins*, etc... || *Pas moins que*, loc. conj. elliptique, pour *il n'en est pas moins certain que*. On l'a bien soigné, *pas moins qu'il est mort*.

Mollas, asse, adj. — Superlatif de *mou*, avec une idée de dénigrement, de dédain ou de dégoût. Un homme *mollas* (au moral), une chair *mollasse*.

Mollasserie, s. f. — Extrême mollesse, en parlant du tempérament, de la complexion des personnes.

Monjette ou **mongette**, s. f. — Haricot, petit haricot. Mot emprunté au patois.

Monjon ou **mongeon**, s. m. — Haricot, gros haricot. — Voy. MONJETTE.

Monsieur, s. m. — Employé comme synonyme de *maître*. Comment va *votre monsieur*? dira-t-on à un domestique. (Pop.). || Protecteur. Une telle n'a plus *son même monsieur*. (Pop.). || *Messieurs*. — Voy. ce mot.

Montagnol, ole, adj. — Qui vient, qui est originaire de la montagne. La *grive montagnole*. || *Subst. m.* Montagnard. Ce sont des *montagnols*. (Toulousain).

Mort. — *Prendre le coup de la mort*. — Voy. COUP.

Morue. — *Baptisé avec de l'eau de morue*. Se dit d'un niais, d'un imbécile.

Morvelle, s. f. — Diminutif de *morve*. Mot péjoratif. Cet enfant a le nez plein de *morvelle*. (Pop.).

Mouchée, s. f. — Giffle, calotte. *Donner une mouchée.*

Mouchoir. — *Mouchoir de tête, être coiffée en mouchoir ou du mouchoir.* — Le mouchoir est la coiffure des femmes du peuple en général. Il est fait de cotonnade ou de soie, selon les moyens et l'élégance de chacune. Autant de localités, autant de manières différentes de le poser et de le disposer. Tantôt on le porte appliqué en bandeau presque au ras du front, tantôt il est gentiment planté sur le sommet de la tête, ou même plus bas, laissant ainsi à découvert la plus grande partie de la chevelure. Cette dernière façon est sans contredit la plus seyante. Les *dacquoises* et les *basquaises* réduisent le mouchoir à sa plus simple expression; ce n'est plus alors qu'un simple motif d'ornement, tel qu'un ruban, une fleur. Quand un peu de coquetterie préside à l'arrangement de cette coiffure, — et ce n'est pas ce qui manque dans le midi, — aucune ne sied mieux assurément à un joli minois de Gascogne. Il n'est pas jusqu'au petit bout du mouchoir, tombant d'un côté sur l'oreille et frétilant au moindre souffle, qui ne lui donne autant d'animation que de grâce. — On doit regretter qu'une parure si originale tende à disparaître. Déjà, en maints endroits, les jeunes filles la dédaignent et la remplacent par un prétendu bonnet qui a toutes les allures et toutes les ambitions du chapeau. C'est en vérité grand dommage, et il n'y a que les modistes qui y gagnent.

Moufle, *adj. des deux genres.* — Moelleux, en parlant des choses. Mot emprunté au patois.

Sur soun moufle couchi soun cat se repaouzet (1).

(JASMIN).

Moule, *s. m.*, au lieu de substantif féminin.

Nauve, *s. f.* — Prairie humide. (Bordelais).

Ne. — On supprime communément cette négation dans la proposition subordonnée : 1^o après les verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, *empêcher*, etc., employés d'une façon affirmative : *je crains qu'il pleuve*, pour *qu'il ne pleuve*; *empêcher qu'il sorte*, pour *qu'il ne sorte*; 2^o après le verbe *douter* employé dans un sens négatif : *je ne doute pas que vous soyiez plus fort que lui*, au lieu de *que vous ne soyiez*; 3^o après les locutions de *crainte que*, de *peur que* : *de peur qu'il ait froid*, au lieu de *qu'il n'ait froid*. — Par contre, on met souvent la négation après les locutions *avant que*, *sans que* : *sortons avant qu'il ne fasse trop mauvais temps*, *je ne puis parler sans qu'il ne m'interrompe*, etc..

Neuf (à), *loc. adv.*, pour *de neuf*, avec des habits neufs. Habiller quelqu'un *à neuf*.

Nippé, ée, *part. pas.*, de *nipper*. — Trempé, extrêmement mouillé. Mon habit a été *nippé* par la pluie, je suis toute *nippée*.

Nipper, *v. a.* — Tremper, mouiller à fond,

1. Sur son moelleux coussin sa tête se reposa.

réduire à l'état de nippe. || *Se nipper*, v. r. Etre *nippé*, se tremper.

Nôbie, *subst. des deux genres*. — Marié, mariée. *Le nôbie, la nôbie, les nôbies*. On prononce *nôbieu*. — Du patois *nôbio* (lat. *novus*). || *Contre-nôbie*, *subst. des deux genres*. Littéralement, le *contre-marié*, la *contre-mariée*, c'est-à-dire le garçon d'honneur, la demoiselle d'honneur.

Las carrèros diouyon flouri
Tan bèlo nôbio bay sourti ;
Diouyon flouri, diouyon grana,
Tan bèlo nôbio bay passa (1).

(JASMIN, *L'Aveugle de Castelculier*).

Noce.

Quan l'on bey blanqueja las sègos negrillouzos,
Uno noço del puple, ah ! qu'és poulit acò ! (2)

chante le bon Jasmin dans sa gracieuse et si touchante élégie de *L'Aveugle de Castelculier*. Rien de gai, en effet, de plaisant et de pittoresque comme une noce champêtre de Gascogne, à la belle saison, se rendant processionnellement à l'église, cheminant avec ses violons, déroulant son interminable queue d'invités, — hommes, femmes et enfants, tous *bouquetés*, — à travers champs et prairies, sur les routes ensoleillées, le long des sentiers bordés de moissons riches de promesses, et, après la

1. Les chemins devraient fleurir, tant belle épousée va sortir ; devraient fleurir, devraient grener, tant belle épousée va passer.

2. Quand on voit blanchir les haies noirâtres, une noce du puple, ah ! que c'est joli cela !

cérémonie nuptiale, revenant à la métairie, où l'attend un monstrueux festin, — un veau, plusieurs veaux, s'il est besoin, — mais du veau sous toutes les formes et à toutes les sauces connues ; à quoi s'ajoutent, quand les gens sont à leur aise, force poulets et canards, sans compter de pleines corbeilles de salade. Chez les moins fortunés, c'est la bienheureuse morue qui rencontre, ce jour-là, son apothéose. Or, il n'est pas rare de voir, en pareille circonstance, deux ou trois cents convives, et quelquefois davantage, attablés en plein air ou dans une grange. Et ce gala s'accompagne de chansons, de coups de fusil, de pétards ; et l'on danse là dessus, et, après avoir dansé, on revient à l'assiette, et l'on danse encore, et l'on repique sur les rogatons, jusqu'à épuisement complet... Tant il y a, que cela dure parfois plusieurs jours, en tout cas aussi longtemps que les amateurs trouvent à manger et à boire. Les mariés, eux, vous entendez bien, ne demanderaient qu'à s'en aller avant la clôture ; mais les loustics de la bande y mettront bon ordre. Aussi les garde-t-on à vue, les surveille-t-on de près, comme le lait sur le feu. Que si, par hasard, ils réussissaient à prendre la fuite, ce serait alors une meute lancée à leurs trousses, une poursuite extravagante, qui ne cesserait que par leur capture, par la lassitude ou par la mise en défaut des limiers. — Encore un détail qui a son intérêt : c'est la mariée en personne qui fleurit les invités. Chacun a le droit, à cette occasion, de lui offrir

son obole et même de l'embrasser par dessus le marché. Ce sont ses gants, ses petits bénéfices. La demoiselle d'honneur a également qualité pour distribuer des bouquets et en recueillir le prix sous les mêmes formes. — Jasmin fait allusion à ces baisers de pure forme dans les vers suivants :

Car sâbi que las flous pel las fennos baillâdos
S'accoumpagnon de dus poutous (1).

(Aux 40 Dames de Toulouse).

L'usage le veut ainsi en beaucoup d'endroits, et nul n'y trouve à redire. — Voy. JONCHÉE, NÔBIE, TOURRAIN.

Noir. — Il fait *noir comme chez le loup*, loc. fam. || *Noir comme la cheminée*, c'est-à-dire comme la suie de la cheminée.

Non. — On ajoute fréquemment cette particule à une phrase négative à laquelle on veut donner plus de force, au lieu de la mettre au commencement, ainsi qu'on le fait plus volontiers dans le nord : je n'irai pas, *non?* je ne veux pas, *non*; je ne ferai point cela, *non*. || *Non pas certes*.

Notre. — *Le nôtre de*, au lieu de *notre*. — Voy. PRONOM.

Oie. — *Le bon Dieu plume ses oies*. Entendez : il neige. || *Le confit d'oie*. — Voy. CONFIT.

Oiseaux de vendanges. — Les petits oiseaux de table qui ne viennent ou qu'on ne mange bien

1. Car je sais que les fleurs données par les femmes s'accoumpagnent de deux baisers.

à point qu'à l'automne, particulièrement aux vendanges. Tels sont le *becfigue*, l'*aile-bas*, le *mûrier à tête noire* et le *mûrier à tête rousse*, le *percheron*, etc. — L'aimable auteur de la *Physiologie du Goût* vous dira la « méthode » pour les déguster au mieux, qu'il tenait, paraît-il, d'un chanoine : « Prenez par le bec un petit oiseau bien gras, saupoudrez-le d'un peu de sel, ôtez-en le gésier, enfoncez-le adroitement dans votre bouche, mordez et tranchez tout près de vos doigts, et mâchez vivement : il en résultera un suc assez abondant pour envelopper tout l'organe, et vous goûterez un plaisir inconnu du vulgaire ». (Méditation VI, § V). || Proverbe : *Tout oiseau est bon en vendanges*.

Ombre. — *Sentir l'ombre.* — Voy. FRAICHAIN.

Ongle, *s. m.* — Emploi fréquent au féminin.

Orgueilleux, euse. — Loc. *Orgueilleux comme un pou.* — Voy. POU.

Ortolan. — L'ortolan, sans avoir peut-être la délicatesse et le « parfum unique » du becfigue, lequel a eu le don de « béatifier » si profondément « toutes les puissances dégustatives » de Brillat-Savarin, et dont le célèbre gastronome disait que, s'il était « de la grosseur d'un faisan, on le paierait à l'égal d'un arpent de terre », l'ortolan mérite cependant d'être classé parmi les meilleurs et les plus fins des *petits oiseaux* de table. Toutefois, il est beaucoup plus apprécié des gourmets dans le midi que dans le nord, où il est souvent confondu avec la vulgaire mauviette. C'est que la façon, —

particulière au midi, — de l'engraisser, de l'étouffer sans dommage pour sa chair, de le faire rôtir à point, par brochettes garnies de lard, de le servir à propos, etc., constitue un art qu'il faut connaître et savoir pratiquer, si l'on veut déguster l'oiseau dans toute son onctueuse suavité, et en parler ensuite en connaissance de cause. — L'ortolan est un gibier de passage. On en fait un certain petit commerce en Gascogne. On le prend au commencement du printemps. Il s'engraisse très facilement dans des cages basses et allongées, que l'on a soin de garnir au dedans d'un morceau d'étoffe et de tenir dans l'obscurité, afin d'empêcher les prisonniers, — naturellement fort craintifs, — de se meurtrir en voletant et de neutraliser ainsi les effets de l'engraissement. || Loc. *Gras comme un ortolan.*

Os, *s. m.*, pour *noyau*. Un *os* de prune, de cerise, d'abricot. (Pop.).

Oui. — Même emploi de cette particule, à la fin d'une proposition affirmative, que pour la particule *non*, à la fin d'une proposition négative. — Voy. **NON**.

Oule, *s. f.* — Sorte de vase en terre, à panse rebondie, dont on fait usage pour conserver la graisse destinée au ménage. (Quercy).

Pagelle, *s. f.* — Mesure de bois à brûler. Mot tiré du patois.

Paille. — *Tirer la paille*. Il s'agit d'un défi entre deux petits batailleurs de la rue. L'un pose sur son

épaule un brin de paille, et provoque l'autre à l'enlever, s'il l'ose. Quand celui-ci n'est point brave ou qu'il ne se sent pas de force à lutter contre son provocateur, il s'abstient; dans le cas contraire, il *tire la paille*, et aussitôt les deux adversaires d'en venir aux prises, à coups de pied, à coups de poing. *Je lui ai tiré la paille* signifiera dans l'espèce: je n'ai pas eu peur de lui.

Paillère, s. f. — Pailler, meule de paille.

Palombe. — Gros pigeon sauvage, le pigeon ramier. On sait que les palombes sont des oiseaux de passage, émigrant au printemps, immigrant à l'automne, et voyageant par bandes souvent fort nombreuses. Dans certaines contrées du sud-ouest, notamment dans les Landes, dans le Gers, dans une partie de Lot-et-Garonne et dans les Pyrénées, on en fait l'objet d'une chasse fort curieuse et même assez émouvante, qui a lieu deux fois par an, aux deux époques de passage, et qui dure environ deux mois (mars, avril) pour la première, et vingt jours à un mois (octobre) pour la seconde. Celle-ci est la plus fructueuse. On prend les palombes vivantes, au moyen de grands filets. — Voy. aux NOTES. Dans ces sortes de chasses, l'usage du fusil est interdit, sauf dans certaines conditions déterminées et quand il s'agit de sujets isolés. C'est généralement au lever et au coucher du soleil, chaque jour, que l'opération bat son plein. — A part l'intérêt qu'offre sa capture, la palombe n'est pas un gibier fort recherché; aussi ne l'apprête-t-on

guère qu'en salmis ou à la sauce au vin, dans laquelle tout passe. On peut cependant l'engraisser en volière pour être rôtie. || Quelques-uns disent *palome*.

Paluds, *s. m. pl.* — Terrains d'alluvion bordant la Garonne. (Bordelais). Les vins de *paluds*. — Voy. VIN, GRAVES.

Pan, *s. m.*, pour *empan*, mesure de longueur. || *Pan de nez*, pour *pied de nez*. *Faire un pan de nez* à quelqu'un, se moquer de lui. || *Avoir un pan de nez*, recevoir un camouflet.

Panouille, *s. f.* — Epi de maïs ou de millet. Emprunté au patois.

Coumo l'on bey pel sol oun brabâbo lou cièl,
Un pè de mil roustit bacha panouille et pièl (1).
(JASMIN).

Pantomine, *s. f.*, pour *pantomime*. (Pop.).

Panure, *s. f.* — Pain émietté, chapelure.

Papier. — *Papier pompe*, papier brouillard pour faire sécher l'écriture, pour en pomper l'humidité. || *Papier de trace*, même signification. — Expressions empruntées au patois.

Par, *prép.* — *Par*, précédé et suivi du même mot, mis pour *à*, quand on veut exprimer une idée d'ordre, de succession, de gradation, de jonction : deux *par* deux, sou *par* sou, brin *par* brin, bout *par* bout. || *Par*, au lieu de *pour* : il y a dix

1. Comme on voit sur le sol où il bravait le ciel, un pied de mil rôti baisser épi et chevelure.

ans, jour *par* jour, que tel événement s'est produit. || *Par terre*, pour à terre. — Voy. TERRE. || *Par*, pour de : *partir par un éclat de rire*. || *Par*, pour en : *sè perdre par sang*. — Voy. SANG.

Pardonner, *v. a.* — *Pardonner quelqu'un*, pour *pardonner à quelqu'un*. Je le pardonne. || *Pardonnez-moi*, loc. affirmative, pour *oui*, *assurément*, *en effet*. N'êtes-vous pas un tel ? — *Pardonnez-moi*. — Elle s'emploie tout aussi bien pour exprimer une négation ; il n'y a qu'à changer de ton, en ajoutant au besoin un geste conforme.

Parer, *v. a.*, pour *montrer*, *présenter*, *avancer*, *tirer*, *courber*, etc... *Parer le pied*, *parer la langue*, *parer la tête*. || *Parer la main*, présenter le plat de la main. || *Parer*, *v. n.* Il se dit absolument dans certains jeux d'écoliers, tels que l'*ours* et le *saut de mouton*, du joueur qui se pose en baissant la tête, de manière à permettre à ses camarades de sauter par-dessus lui. Un tel ne *pare* pas bien.

Paris. — *Aller à Paris*. Expression de nécessité, pour ainsi dire, usitée dans certaines localités de l'Agenais. Proprement (?) : *aller aux lieux d'aisance*. || Dans un autre sens, on dit : un tel *n'est pas allé à Paris*, pour indiquer qu'il n'a point contracté l'habitude, vulgaire parmi les parisiens, de fermer les portes, en entrant ou en sortant.

Par là, *loc. adv.*, pour *environ*, à *peu près*, *approximativement*. Un tel a trente ans *par là*, il y a *par là* une vingtaine de lieues. — Voy. DANS.

Parlotte, *s. f.* — Manie de parler, bavardage

à jet continu. Avoir la *parlotte*, une *fière parlotte*.

|| Manie de penser tout haut, de parler tout seul.

Paroi, *s. f.* — Assez usité au masculin, comme dans l'ancien langage. « Il alla froisser sa tête contre un paroi et s'y tua ». (MONTAIGNE).

Part, *s. f.* — *Quelle part, à quelle part*, synonymes de *où, en quel lieu*. *Quelle part* êtes-vous en ce moment? *A quelle part* irez-vous? Je vais à quelque part ou *en* quelque part. — Expressions conservées du vieux français. (RABELAIS).

Parti, *s. m.* — Quantité, stock, provision, quote-part. *Un grand* ou *petit parti* de blé, acheter un *petit parti* de fruits, chacun apportera *son parti*. — Expressions empruntées au patois. (Pop.).

Partir, *v. n.*, pour *s'effacer, disparaître*. On a eu beau faire, cette tache *n'a pas voulu partir* ou *n'est pas partie*. || Prendre, s'allumer. Une allumette qui ne *part* pas. || *Faire partir*. Faire prendre, allumer, tirer. *Faire partir* une allumette, un feu d'artifice. || *Partir par* un éclat de rire. — Voy. PAR. || *Partir en campagne*, partir pour aller à la campagne.

Passé défini. — A constater dans le midi une prédilection très marquée pour l'emploi de ce temps, à l'exclusion presque absolue, du moins en général, du présent, de l'imparfait ou du passé indéfini. L'auteur des *Contemporains* n'a pas manqué de relever cette singularité à propos du romancier Ferdinand Fabre. « Ajoutez que, par un heureux hasard, M. Fabre, étant méridional, prodigue, même dans les dialogues familiers, le *passé défini*.

L'abus qu'il fait de ce temps, qui est, à Paris et dans le centre, un temps littéraire, contribue à donner aux discours de ses prêtres quelque chose de solennel et de tendu ». — M. Jules Lemaître vise ici, plus particulièrement sans doute, l'une des premières et non des moins originales œuvres du maître Cèvenol, *L'Abbé Tigrane*. Voici un échantillon de ce style, tiré du discours de monseigneur de Roquebrune, évêque de Lormières, à l'abbé Ternisien, dans le chapitre intitulé *Le Jardin de l'Evêché* : « Vous vîntes, je vous vis, vous « m'agrêâtes tout à fait, et, lorsque vous me parlâtes de retourner aux Franciscains de Tivoli, « moi, je vous parlai de mon diocèse et je vous « enlevai... » — Il serait facile de multiplier les citations de ce genre. — Voy. IMPARFAIT et AUX NOTES.

Patapouf, *s. m.* — Terme de dénigrement. Se dit d'un homme corpulent, épais, d'un lourdaud. Quel gros *patapouf* ! || Onom. *Faire patapouf*, choir, tomber lourdement. (Fam.).

Patilleux, euse, *adj.* — Vétilleux, minutieux, délicat. Un ouvrage très *patilleux*.

Patois gascon. — Voy. AUX NOTES.

Pattoche, *s. f.* — Férule, palette de cuir dont se servaient — il n'y a pas encore bien longtemps — certains maîtres d'école pour corriger leurs élèves, et dont ils les frappaient violemment sur la paume de la main. — *Donner la pattoche, recevoir la pattoche.*

Paumer, *v. n.* — Même signification que *bomber*.
— Voy. ce mot.

Pauvre. — Loc. *Pauvre comme les pierres*.

Pauvreau, *s. m.* — Terme familier de pitié, d'affection.

Paysans, *s. m. pl.* — *Paysans, petits paysans*, noms donnés dans le Bordelais aux vins qui viennent après les cinq catégories de crus classés et et après les *bons bourgeois, les petits bourgeois*.
— Voy. VIN.

Pèc, ègue ou **ecque**, *adj.* — Sot, niais, innocent. Mot patois dérivé du latin *pecus*. || *Pecque*, employé substantivement par Molière pour désigner une femme sotte et impertinente : « A-t-on jamais vu deux *pecques* provinciales faire plus les renchéries que celles-là ! » (Citation de Littré). || Superl. *Pégas, asse*. || Dim. *Pégot, otte*.

Pech ou **puy**, *s. m.* — Colline, éminence, montagne. (Quercy). Le *pech de Roles*, le *pech d'Angéli*, situés à l'est et à l'ouest de Cahors. — Du latin *podium*.

Pêche. — *Pêche mâle* (alberge), *pêche femelle*, pêche dont la chair est ou non adhérente au noyau.

Pégas, asse, *adj.* — Voy. PÈC.

Pégot, otte, *adj.* — Voy. PÈC.

Peillot, *s. m.* — Le *peillot*, les jupes. Se dit en mauvaise part. (Pop.). || *Peillots*, *subst. pl.* Chiffons.
— Mots patois.

Pelote, *s. f.*, pour *balle, balle élastique*. *Jouer à la pelote*. — On trouve ce mot employé avec le

même sens dans la langue du moyen âge. *Dist Guillelmes d'Orenges*: « *Seignors, or gaberai* (maintenant je plaisanterai), *veez cèle pelote, onc graignor ne vi mais*. (Voyez cette pelote, je n'en vis jamais de plus grande). Extrait du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, œuvre d'un anonyme du XI^e siècle. — « Les Dieux se jouent de nous à la pelote ». (MONTAIGNE, Liv. III, Chap. IX).

Pénible, *adj.* — En parlant des personnes : un *ouvrier pénible*, c'est-à-dire travaillant péniblement.

Penser (se), *v. r.* — Penser en soi-même, à part soi. Si vous saviez ce que *je me pense!* — Voy. PRONOM. || S'imaginer. Que va-t-il *se penser là?*

Pépé, *s. m.* — Fam. grand-père, comme on dit *mémé* pour grand'mère.

Perce-clou, *s. m.* — Poinçon, petite vrille.

Percer, *v. a.* — *Percer une dent*. Cet enfant a *percé* toutes ses dents, au lieu de *toutes les dents ont percé à cet enfant*.

Perdre (se), *v. r.* — *Se perdre par sang*, pour *se perdre en sang* (si l'on pouvait s'exprimer ainsi en parlant des personnes ou des animaux), s'épuiser et risquer de mourir, à force de perdre du sang. || On dit aussi dans le même sens, *s'en aller par sang*. — L'une et l'autre sont populaires.

Perdu, ue, *s. m. et f.* — *Crier comme un perdu, comme une perdue*, c'est-à-dire comme quelqu'un dont la tête est perdue, égarée.

Péter, *v. n.* — *Faire péter*. Familièrement, heurter, cogner violemment, casser, faire voler en

éclats. On *lui a fait pêter* la tête contre les murs, *faire pêter* une cafetière, *faire tout pêter*.

Petit, ite, *s. m.* ou *f.*, pour *enfant*, jeune fils, fillette. *Mon petit* est à l'école, mais je vous enverrai *ma petite*. (Pop.).

Peu, *adv.* — *Un petit peu*, *un tout petit peu*, pléonasmes ordinaires.

Peur (avoir). — Suppression vicieuse de la négation *ne* après ce verbe employé dans un sens affirmatif. — Voy. NE.

Piboles, *s. f. pl.* — Terme d'ironie, de dénigrement, dont on se sert pour désigner familièrement des jambes longues et minces. Un tel *est monté sur des piboles*. || *Piboles*, flageolets (RABELAIS). || *Pibole*, *s. f.* — Sorte de musette. (Auteurs décads). — Voy. AUX NOTES.

Piché ou **pichet**, *s. m.* — Petit vase, petite cafetière de terre, de grès, de faïence ou de porcelaine. Mot tiré du patois. || *Picherre*, *s. f.*, en languedocien. *Picherro* (GOUDOULI). || En Normandie, on appelle *pichet* le pot dans lequel se sert le cidre :

Et puis on mangea la soupe de poissons,
Avec un bon pichet de cidre et des chansons.

(JEAN RICHPIN. — *La Mer*).

Picote, *s. f.* — Nom populaire de la variole. Mot emprunté au patois qui le tient du vieux français. (RABELAIS).

Picotin, *s. m.* — Mesure de capacité pour les grains, ayant dans l'Agenais la contenance d'envi-

ron trois litres. Un picotin de blé, d'avoine, de haricots, etc...

Pied. — Loc. à *pieds de bas*. Etre à *pieds de bas*, marcher à *pieds de bas*, n'avoir aux pieds que ses bas, marcher sans autre chaussure que des bas.

Pierre-aiguise, pour *pierre à aiguiser*. (Pop.). Expression empruntée au patois.

Pigne, *s. f.*, pour *pignon*, pomme de pin.

Piller, *v. a.* — Terme de jeu. Gagner à quelqu'un tout son argent. (Pop.).

Pinasse, *s. f.* — Nom d'un gros bateau de transport, à poupe carrée, dont on se sert sur la Garonne. || Barque à voiles et à rames sur le bassin d'Arcachon.

Pinces, *s. f. pl.*, pour *pincettes*.

Pinqué, ée, *part. pas.* de *pinquer*. Enfoncé, planté droit ou debout, en parlant des personnes comme des choses. Ce clou n'est pas solidement *pinqué*. Un tel est là *pinqué* comme l'obélisque. (Fam.).

Pinquer, *v. a.* — Enfoncer. *Pinquer* un clou, une cheville. || Redresser, rendre droit, mettre debout. || *Se pinquer*, *v. r.* Se dresser, se jucher, se percher. Expression empruntée au patois :

Del pè d'aquelo haouto mountagno

Oun se pinquo Castel-Cuillè (1).

(JASMIN).

Pipaude, *s. f.* — Grande futaille de la contenance

1. Du pied de cette haute montagne où se dresse Castel-Cuillè.

d'environ deux barriques, qui sert ordinairement de cuve pour faire fermenter la vendange.

Piquer, *v. n.*, pour *couper*. Ce couteau *ne pique point, il pique comme il y voit*. || Picoter, becqueter. Les oiseaux *piquent* tous nos fruits.

Pistache, *s. f.* — Sorte de bonbon au caramel, berlingot. || Gousse d'ail piquée dans le gigot ou dans le filet de porc.

Pistolet, *s. m.* — Nom d'un petit pain de luxe mince et allongé. « Dans une corbeille d'osier, quantité de *pistolets*, petits pains longs, à croûte vive, fraîchement défournés, — une gourmandise du pays, » écrit Ferdinand Fabre, dans *Ma Vocation*, au sujet d'un déjeuner à l'auberge Bouffardin, de Montpellier (14 novembre 1847).

Plainier, ière, ou **plénier, ière**, *adj.*, pour *plan*, uni, nivelé. Un *terrain plainier*, une *route plainière* et roulante. || Fig. Aisé, facile. *Tout lui est plainier*. || Le mot *plainier* ainsi entendu vient de l'ancien langage :

GRIFFON

Et donc je te requier
Que tu me montres la manière.

SATHAN

Elle est assez ample et plainière.

(Extrait du *Mystère de la Passion*, d'ARNOUL GRÉBAU, œuvre du xv^e siècle).

— La voie de prose est large et plenièrè...
Mais li sentiers de rime est plus estroiz.

(Extrait du *Livre du Trésor*, de BRUNETTO LATINI, œuvre du xiii^e siècle).

Plan (en), *loc. adv.* — Dans l'abandon, sans soins, sans secours. *Laisser quelqu'un en plan, laisser tout en plan.* || *Laisser un ouvrage en plan*, le planter là, l'abandonner avant qu'il soit achevé. || Dans une position critique : *rester en plan.*

Plantade, *s. f.* — Plante, jeune vigne. (Languedoc.)

Plantalumé (*plant allumé*), *s. m.* — Branche d'aubépine plus ou moins brillamment décorée, et garnie de chandelles, autour de laquelle les enfants dansent et chantent, le soir, pendant le mois de mai. La scène se passe le plus souvent dans la rue, et nos jeunes acteurs ou actrices ne négligent point de quêter des sous, parmi les passants, afin de couvrir à tout le moins leurs petits frais.

Plein, eine, *adj.* — Mis devant le nom qu'il s'agit de qualifier : un tel a beaucoup d'argent, il en a ses *pleines poches*.

Plein, *s. m.* — *Faire le plein*, achever de remplir, compléter. *Faire le plein d'une barrique.*

Plénier, ière, *adj.*, pour *plan*, uni, aisé, facile. — Voy. PLAINIER.

Pléonasme. — L'un des péchés mignons du méridional en fait de langage, auquel le gascon résiste peut-être moins que tout autre. *Ainsi par conséquent, assez suffisant, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est que cela, tant seulement, et puis après, un petit peu, un tout petit peu, etc...* || Redoublement du verbe *avoir*. — Voy. ce mot. || Phrases pléonastiques : mon bas *me* tombe, son cœur *lui* bat, votre

nez vous saigne, etc... || *S'en en aller.* — Voy. ALLER.
|| *Que pléonastique.* — Voy. ce mot.

Pleurnichage, *s. m.*, pour *pleurnicherie*.

Pleuvoir. — Il pleut *comme qui la jette.* — Voy.
COMME.

Plie, *s. f.* — Terme de jeu, levée. Faire beaucoup
de *plies*. — Voy. LEVÉ.

Plier, *v. a.* — *Plier* un livre, en recouvrir la
couverture avec du papier, de façon à l'empêcher
de se détériorer.

Plumail, *s. m.* — Aileron de volaille garni de
ses plumes, dont on se sert pour épousseter. Vieux
mot français.

Plumer, *v. a.* — Employé dans le sens de *peler*,
enlever l'écorce. *Plumer des châtaignes.* (Quercy).
|| Diction : *le bon Dieu plume ses oies.*

Plumes. — La *jonchée de plumes*; cas où elle
s'emploie. — Voy. JONCHÉE.

Plumion, *s. m.* — Brins de plume, léger duvet,
plumule. Battre une tenture et en enlever *tout le
plumion.*

Pluriel. — Abus du pluriel. — Voy. ESCALIER,
AURORE, PANTALON.

Plus, *adv. de temps*, pour *jamais, pas encore.* Je
ne l'avais *plus* vu. || *Plus*, *adj.*, pour *autre.* Ce n'est
pas moi qui ai fait cela, c'est *quelqu'un plus* (une
autre personne que moi). || *Plus*, *adv.*, employé
sans complément pour *davantage* : c'est une fort
jolie femme, mais elle l'a été *plus*. || *De plus*, *loc.*
adv., pour *mais, davantage.* Je n'en puis *pas de plus.*

|| *D'un peu de plus, pour un peu plus. D'un peu de plus, je tombais.* (Pop.).

Point. — *Point à cheval*, sorte de surget fait à grands points. Donner rapidement *un point à cheval*.

Poitriner, *v. n.* — Se redresser, faire saillir la poitrine. — *Poitrinez!* Avertissement adressé à un joueur distrait ou peu méfiant qui laisse voir ses cartes. || *Se poitriner*, même signification que *poitriner*, et de plus *faire des effets de poitrine, se rengorger*.

Police, *s. f.* — Action de gamin. *Faire la police*.

Pompe, *adj.* — *Papier pompe*. — VOY. PAPIER.

Ponte, *s. f.* — Petite passerelle, littéralement *petit pont*. Une planche ou un tronc d'arbre grossièrement équarri jetés sur un ruisseau constituent *une ponte*. — Mot emprunté au patois.

Portail (*v. fr. portal*), *s. m.*, pour *grande porte, porte cochère*. Le *portail* d'une grange, d'une remise. — D'après Littré, *portail* désigne uniquement la façade d'une église où se trouve la porte principale. Le portail de Notre-Dame de Paris. Toutefois, en architecture, on donne également ce nom aux portes mêmes des églises, et l'on appelle *grand portail* l'entrée principale.

Porter, *v. a.*, pour *rapporter*. Cette propriété ne me *porte* pas grand chose.

Poste, *s. f.* — Nom d'un gros bateau de transport sur la Garonne.

Pot, *s. m.* — *Pot à eau* pour *pot à l'eau*, *pot à lait* pour *pot au lait*, *pot aux fleurs* pour *pot à fleurs*.

Potiron, *s. m.* — Mot par lequel on désigne,

d'une manière générale, toutes les variétés de champignons autres que la cèpe.

Pou. — *Orgueilleux comme un pou*, c'est-à-dire sans raison, comme un pou seul pourrait avoir la prétention de l'être.

Poulard, *s. m.* — Cochet, jeune coq. || Chapon.

Pour, *prép.* — Emploi vicieux. — Voy. SONNER.

Pourriol, *s. m.* — Sorte d'ail sauvage, plante parasite dont il faut avoir soin de purger les champs de blé.

Poussiéré, ée, *part. pas.*, de *poussiérer*, couvert de poussière, terni par la poussière.

Poussiérer, *v. a.* — Couvrir de poussière. || *Se poussiérer*, *v. r.*

Poussiéreux, euse, *adj.* — Qui est sujet à prendre la poussière. Un drap très *poussiéreux*. || Poudreux. Une route *poussiéreuse*.

Pouvoir, *v. a.* — Employé dans le sens de battre, vaincre, l'emporter sur, avoir raison de. *Pouvoir quelqu'un*. Je n'oserais attaquer un tel, car *il me peut* certainement. (Pop.). || *N'en pouvoir pas de plus*. — Voy. PLUS. || *Pouvoir*, pour *passer*, être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit : *cela me peut, ce qui me peut*, c'est que.

Précasse (en), *loc. adj.* — *Etre en précasse*, être très tourmenté d'une affaire, être très affairé, ne savoir où donner de la tête. || *Mettre en précasse*, mettre sens dessus dessous, causer un grand embarras, une vive émotion. Tout cela *me met en précasse*. — Expressions empruntées au patois.

Prendre, *v. a.* — Prendre quelqu'un à *grippe*, pour *en grippe*. || L'envie ou l'idée *les a pris* de faire telle chose, pour *leur a pris de*, etc... || *Se prendre*, avec un régime direct. *Se prendre les cheveux*, pour *se prendre aux cheveux*. *Se prendre la main*, pour *se prendre par la main*. || Absol. *S'en prendre*, se formaliser, se fâcher.

Préposition. — Emploi vicieux de la préposition à. — Voy. SONNER, METTRE, SENTIR. || Omission fautive de la même préposition. — Voy. COUPER, TOUCHER, PARDONNER.

Président, *s. m.* — Il n'est point rare dans l'Agenais d'entendre donner ce nom au lièvre adulte, surtout par les chasseurs. — C'est un *président*, un *beau président*! — D'où vient cette expression et que signifie-t-elle? Les trois quarts des gens qui en usent l'ignorent absolument, et les explications des autres, quand on les interroge, ne sont rien moins que concluantes.

Voici notre opinion à ce sujet, vaille que vaille.

N'oublions point que, au goût du plus grand nombre des chasseurs du midi, le lièvre est le gibier par excellence, — bien entendu dans la sauce méridionale qui lui est propre. Bien plus, sur tous les mets, quels qu'ils soient, servis dans un repas, c'est encore au lièvre, — rôti et assaisonné de ladite sauce, — que les gourmets accorderont généralement la préférence. Or, cette considération si distinguée pour le bienheureux lièvre, se traduit, au moment de la dégustation, par une sorte d'apo-

théose. En attendant de découper et de distribuer l'animal, on l'investit des honneurs posthumes dus à son rang et à ses mérites; on lui décerne, — par fiction, — la *haute présidence* de la table. Il ne resterait plus, comme suprême déférence, au moment de son entrée dans la salle à manger, qu'à l'annoncer : « *le Président!* » avec la même solennité qu'au palais l'huissier annonce : « *la Cour!* »

Voici une autre interprétation peut-être plus rationnelle, en tout cas mieux documentée en ce qu'elle est tirée de l'histoire. L'origine de cette expression ne remonterait-elle pas à la vénalité des juges de l'ancien régime, si vertement dénoncée par Saint-Simon, et ne faudrait-il pas entendre par là un bon et gros lièvre, un lièvre en belle chair, pleine d'alléchantes promesses, un lièvre de qualité, tel, en un mot, qu'il eût été digne d'être offert jadis par un plaideur à un Président, à titre d'*épices*? — Voy. AUX NOTES.

Profit, *s. m.*, pour *croît*, *produit*. *Faire du profit de bétail*, *le profit de la grange*.

Promener, *v. a.*, employé au sens neutre pour *se promener*.

Pronom. — *Me, te, se*, etc., pronoms personnels, employés pléonastiquement comme régimes indirects : mon nez *me* saigne, ton bas *te* tombe, son cœur *lui* bat, etc. || Jointes d'une manière explétive à des verbes actifs. S'emporter (*emporter avec soi*) : ne partez point sans *vous* emporter de l'argent ; se penser (*penser en soi-même*) : personne ne sait ce

qu'il *se* pense ; *se* prendre (*prendre pour soi*) ; *prenez* vous donc un siège ; *se* chercher (*chercher pour soi*) : *cherchez-vous* une autre place, qu'il *se* cherche ailleurs ; *se* chercher (*chercher à part soi*) : je *me* cherche ce que je pourrais faire ; *se* manger (*manger soi-même*) : ce morceau vous revient, *mangez-vous*-le. || *Se* changer de vêtements. || *Le mien, le tien, le sien*, etc., employés, comme on le faisait jadis, pour les adjectifs possessifs *mon, ma, ta, son, sa*, etc., mais avec cette différence qu'on sépare, par la préposition *de*, le pronom du nom de la personne ou de la chose dont ce pronom marque la possession. Ainsi, au lieu de dire : voilà *mon* chien, *ton* chapeau, c'est *sa* femme, c'est *leur* fils, on dira : voilà *le mien de* chien, *le tien de* chapeau, c'est *la sienne de* femme, c'est *le leur de* fils. || *S'en relever* (d'une maladie), pour *en relever*.

Pruneau d'Agen. — Il est fait avec la prune d'*Ente*, prune oblongue et couleur de violet-foncé tirant sur la lie de vin, à chair jaune, dite aussi en certains endroits *robe-de-sergent*, qu'on met sécher, soit au four, soit à l'étuve. Les produits similaires de Tours et de Metz sont obtenus, par le même procédé, avec la prune *quetsche* d'Allemagne, ou prune noire de Damas, et avec la prune de *Sainte-Catherine*. Il est reconnu que la prune d'*Ente* est la plus grasse, la plus charnue et la plus sucrée. — Depuis une trentaine d'années, le pruneau d'Agen est en butte à la concurrence étrangère, notamment de la part de la Bosnie, de

la Serbie, des Etats-Unis et aussi de la Californie.

— Voy. aux NOTES.

Puis après, *loc. adv.*, pléonastique, pour *ensuite*.

Puy, *s. m.* — Même signification que *pech*. — Voy. ce mot.

Quart, *s. m.*, pour *quarteron*, au sujet des choses qui se vendent au poids. Un *quart* de beurre, un *quart* de fromage, un *quart* d'huile, etc. || *Demi-quart*, pour demi-quarteron. || *Quart*, pour *quartier*. Un *quart* d'orange.

Quartonnat, *s. m.* — Voy. *Cartonnat*.

Quatriple, *adj.*, pour *quadruple*. Triple et même *quatriple*. (Pop.).

Que, *conj.* — Employée pléonastiquement pour *car*, *puisque*, *attendu que*, *parceque*. Venez donc, qu'on vous demande; arrivez, que vous êtes en retard. Tournure patoise à peu près générale en Gascogne, sauf, croyons-nous, dans le Bordelais. On en use par analogie avec l'emploi, correct quoiqu'il ait vieilli, de la même conjonction mise pour *afin que*, *avant que*, *de peur que*, *pendant que*, *depuis que*. Venez, qu'on vous voie; approchez, que je vous dise un mot. — Voy. aux NOTES. || *Que* pour *de*. En moins que rien (en très peu de temps). || *Que* pour *dont* ou *de quoi*. J'ai tout l'argent que j'ai besoin, qu'avez-vous peur? || *Que* pour *si que*, *tant que*, *tellement que*. Cette viande est pourrie, qu'elle infecte; il est laid, qu'il fait peur. Tournure patoise. || *Que croyez-vous que*, locution très usitée

dans le langage familier. *Que croyez-vous que c'était beau, que croyez-vous que je me suis amusé!* C'est-à-dire, vous ne sauriez croire combien c'était beau, combien je me suis amusé. || *Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est que cela*, pléonasmes, pour *qu'est-ce, qu'est-ce là, qu'est-ce que cela*.

Quillé, ée, *part. pas.*, de *quiller*.

Quiller, *v. a.* — Dresser, tenir droit comme on fait une quille. || *Se quiller*, se dresser, se tenir droit. *Quillez-vous là*.

Quitte, *adj.* — Employé adverbialement dans le sens de *même*, *jusqu'à*. Il insulte sa *quitte* mère! (Pop.). Tournure patoise.

Lou quite Poul nous a pas entendus (1).

(JASMIN).

Rafaquiou, *s. m.* — Gagne-petit, ouvrier ambulancier. || Au figuré, un ouvrier malhabile. — Mot patois.

Râlette (de), *loc. adv.* — En cachette, sournoisement, à la dérobée, à la manière furtive du *râle* de genêt (?). *Il y va de râlette*, il fait toutes choses *de râlette*. — Expression tirée du patois.

Rame, *s. f.* — On entend par ce mot, dans quelques contrées de l'Agenais, les pruneaux de grosseur moyenne, ce qui reste d'une quantité après le triage, c'est-à-dire après qu'on en a ôté tant les fruits de choix que le fretin. La *rame*

1. Le Coq même ne nous a pas entendus.

constitue la majeure partie de la récolte. — Voy. ROGAGNON.

Ramelet, *s. m.* — Diminutif de *rameau*; spécialement, petit rameau de laurier, garni de gâteaux ou d'oranges, et décoré de faveurs, que les petits enfants ont coutume de porter à l'église, le jour de la fête des Rameaux, pour le faire bénir.

Rampeau, *s. m.* — Égalité, concurrence. || *Faire rampeau* à quelqu'un, l'égaliser en talents, en force ou en adresse, rivaliser avec lui, entrer en concurrence avec lui. || Absol., en matière de jeu, *faire rampeau*, amener le même résultat, être de pair, faire égalité. — Du patois *rampeou*. — Voy. aux NOTES.

Rang (de), *loc. adv.*, pour *successivement*, à la file, *coup sur coup*. Ce chasseur a tué trois lièvres de rang. || *De rang*, pour *de pair*, *sur le même rang*, *de front*, *sur la même ligne*, tant au propre qu'au figuré. Mettez tous ces objets *de rang*, mener plusieurs affaires *de rang*. Expressions empruntées au patois.

Rapport à, *loc. prép.*, pour *par rapport à*. *Rapport à cela*, il ne faut pas y compter; si je fais telle chose, c'est bien *rapport à vous*.

Ratouble, *s. m.* — Chaume, éteule. L'ancien français disait *retouble* (RABELAIS). — En provençal, *restouble*.

Rebours (de), *loc. adv.*, pour *à rebours*. — Voy. DE.

Rebrousse-poil (de), *loc. adv.*, pour *à rebrousse-poil*. — Voy. DE.

Regarder, *v. n.* — Il est très familier aux méridionaux, qui en usent dans la plupart des cas où les gens du nord emploieraient de préférence — et plus correctement — le verbe *voir*, soit au propre, soit en lui donnant une signification figurée : aller voir, s'informer, éprouver, essayer, examiner, veiller, etc... Ainsi l'on dira : *regarder* venir quelqu'un, *regardez* comme il court, *regardez* s'il est là, *regardez* si cet habit vous va bien. Absol. *je regarderai* || *Regardez donc!*... *regardez un peu!* expressions d'assentiment ou de refus. C'est le ton qui fait l'intention. — Voy. JGER.

Rège, *s. f.* — Treillon, sillon de vigne isolé (Bordelais). Les tiges des ceps y sont ordinairement palissées sur des fils de fer disposés horizontalement.

Régent, *s. m.* — Maître d'école, et, plus particulièrement, dans les campagnes, l'instituteur communal. Mon *petit* va chez le *régent*. || Fém. *régente*. La femme de l'instituteur ou bien l'institutrice communale.

Régime. — Emploi de la préposition *à* marquant un régime indirect, après les verbes actifs : je t'aime *à* toi, on ne vous consulte pas *à* vous. — Voy. A. — Selon M. Desgrouais, on lisait, dans les premières éditions des *Frères Ennemis*, ce vers de Racine :

Son illustre vertu me charme comme *à* vous.

Cependant Racine n'était point gascon ; mais il

venait de faire un long séjour dans les Cévennes lorsqu'il écrivit sa pièce, et c'est là qu'il aurait contracté par mégarde ce gasconisme, qui a disparu des éditions postérieures.

Regretter, *v. a.*, pour *plaindre*, éprouver de la pitié ou de la commisération pour. Vous ne méritez pas qu'on vous *regrette*. || Envier. Je lui *regrette* sa maison, elle me conviendrait beaucoup. (Pop.).

Regrigner (*v. fr. grigner*, montrer les dents), *v. n.* — Regimber, se débattre. || Fig. être saillant, avancer, dépasser en dehors. Il vous a un nez qui *regrigne*!...

Relevage, *s. m.* — Il se dit pour *rassis*, fer de cheval rattaché avec des clous neufs. || Il se dit aussi pour *relèvement*, *relevé*.

Relever. — *S'en relever*, pour *en relever*, en parlant d'une maladie. — Voy. PRONOM.

Relique. — *Garder en relique* ou *pour relique*, garder comme une relique, conserver précieusement.

Remouleur, pour *remouleur*.

Rendre (se), *v. r.* — Absol. rendre les coups reçus, se défendre. Cet enfant est un poltron qui ne sait pas *se rendre*.

Rentrer, *v. a.*, pour *rentraire*, en parlant d'une couture.

Repapiller, *v. a.* — Remâcher, répéter sans cesse la même chose.

Repareiller, *v. a.*, pour *rappareiller*, rapparier.

Rester, *v. n.*, pour *habiter*, *loger*, *demeurer*.

|| Tarder. Vous *êtes resté* longtemps à venir || Laisser de. Il ne *reste* pas d'être fort honnête.

Retailon, s. m. — Petit morceau de drap ou d'étoffe, qui reste après qu'on a coupé un vêtement. — Vieux mot employé par Rabelais.

Rêve, s. f. — Redevance en nature ou en argent à la charge d'un colon partiaire. Quand elle consiste en nature, le maître la prélève avant tout partage. *Payer le rêve*. — Mot emprunté au patois.

Revers. — *A grands revers de bras*, à grands tours de bras. Frapper quelqu'un à *grands revers de bras*. — Expression patoise. — *A grand rebès de bras* (JASMIN).

Réyot, s. m. — Mot patois qui signifie *petit roi*. Nom par lequel les habitants de l'Albret désignaient jadis familièrement le jeune prince de Navarre, devenu Henri IV. — Voy aux NOTES.

Riche. — Loc. *Riche comme la mer*.

Rien. — *Si peu que de rien*, pour *si peu que rien*. || Cela ne fait *de rien*, ne compte *de rien*. || *N'être de rien*, pour *n'être rien*, d'aucun prix. || *De rien moins que*. || On ne fait *rien avec rien*, pour *rien de rien*. || Il n'a tenu *de rien que*. || En moins *que rien*, pour *de rien*. || Comme si *rien* n'était, pour *de rien* n'était. || *Rien qu'en y pensant*. Mieux vaut dire : *rien que d'y penser*. — Voy. DE et QUE.

Rigue-rague, s. m. — Onom. Crécelle. — Mot patois.

Rimé, ée, part. pas. de *rimer*, pour *gratiné*, pris au fond de la casserole, en parlant d'un aliment.

Une soupe *rimée*. || Brûlé, enflammé par le frottement, par le contact de matières malpropres, en parlant de la peau. || *Subst.* Gratin, brûlé. Cette sauce *sent le rimé*.

Rimer, *v. n.*, pour *gratiner*, se mettre en gratin. Il se dit d'un aliment qui se prend au fond de la casserole où on le fait cuire. On a laissé *rimer* la sauce. || Brûler, causer de l'inflammation. L'urine *rimé* la peau des enfants. || Se *rimer*, se gratiner, s'enflammer. — Voy. **RIMÉ**. — On trouve le verbe *rimer* avec la même acception dans notre vieux langage : *As tu prins au pot, veu que tu rimes desja ?* (RABELAIS). — *Rimer* signifiant *brûler* est aussi une expression du dialecte saintongeais et du provençal (*rima*) :

E tu, rimes ta caro à l'uscle de l'estiéu ! (1)
(F. MISTRAL, *Mireille*, chant VIII).

Riples ou **risples**, *s. m. pl.* — Onom. Mincees copeaux en forme de rubans que produit le rabot. — Pat. *rispla*, raboter.

Rogagnon, *s. m.* — Fretin, denrées ou fruits de qualité inférieure. Il se dit plus particulièrement des pruneaux de rebut, par opposition à *rame*. — Voy. ce mot.

Rognasse, *s. f.* — Action de *rogner*. — Voy. ce mot. Cet enfant *a la rognasse*. (Fam.).

Rogner, *v. n.* — Il se dit en mauvaise part pour

1. Et toi, tu brûles ta chair au hâle de l'été.

rognonner, *bougonner*, *pleurnicher*, en parlant surtout des enfants.

Rogneur, euse, *adj.* — Grognon, grondeur, pleurard. || *Subst.* Quel *rogneur* !

Roi. — *Le roi n'est pas son cousin*, en parlant d'une personne gonflée d'orgueil, pleine de morgue.

Romancine, *s. f.* — Correction manuelle. *Donner la romancine* à un enfant. — On trouve ce mot dans Saint-Simon, qui entend par là une *sévère réprimande*.

Rosée. — *Tendre comme la rosée.* — Voy. TENDRE.

Roster, *v. a.* — Rader, raser une mesure de blé avec la radoire. Mot emprunté au patois.

Rouge. — *Rouge comme un coq.* Par métonymie, rouge comme la crête d'un coq. Cet enfant a tant couru qu'il est *rouge comme un coq*. || Une étoffe *rouge comme un sang de bœuf*.

Rouler, *v. n.* — Absol. *rouler*, battre le tambour.

Roupe, *s. f.* — Redingote, pardessus, et en général tout vêtement d'une certaine ampleur. Patois *roupo*. *Roupo grizo*, *pitchou capèl*, dit Jasmin quelque part en parlant de Napoléon.

Royan, *s. m.* — Petit poisson de mer que le vulgaire a tort — disent les fins connaisseurs — de confondre avec la sardine, dont il se distingue par sa forme moins plate et aussi par son goût plus délicat. Le royan se mange frais. Les Bordelais, — et bien d'autres, — en sont très friands. L'origine du mot nous paraît incertaine. Ceux qui seraient tentés de la chercher, à cause de la similitude des

noms, dans la ville de Royan (Charente-Inférieure), s'abuseraient singulièrement, affirme-t-on à Bordeaux, car jamais *royan* authentique, un *royan* digne de ce nom, n'aurait été pêché ailleurs que dans les eaux d'Arcachon.

Ruisseau. — *Aller au ruisseau*, aller laver du linge au ruisseau. Dans la plupart des petites villes du midi, *le ruisseau* est le lieu des cancans et des papotages par excellence. C'est là qu'aboutissent et c'est de là que partent et se répandent toutes les nouvelles vraies ou fausses, — surtout fausses, — dont s'alimente le bavardage public. Les comères vous y lavent de belle façon le linge plus ou moins sale des familles ! — On a dit telle chose *au ruisseau*, — à moins que ce ne soit *au marché*. Pour beaucoup, cet « *on-a-dit* » est un article de foi.

Ruette, *s. f.*, pour *ruelle*. (Pop.).

Sablon, *s. m.* — Terrain sablonneux. Vieux mot.

En sablon ne en terre mole.

Le Roman de Thèbes (xii^e siècle).

Sache, *s. f.* — Sac plus bas et plus large qu'un sac ordinaire. Il se dit aussi pour *sachée*.

Saigner. — *Saigner comme une gorge de mouton*, saigner abondamment.

Saint-Joseph. — Une ancienne coutume de l'Agenais, — qui existait encore il y a quelque cinquante ans, — voulait qu'on mariât à la Saint-Joseph (19 mars) les jeunes filles qui avaient eu des

malheurs... — A quel titre ce saint, choisi parmi tant d'autres, était-il investi d'un tel patronage? C'est peut-être parce que son nom (hébreu, *ioseph*) signifie *accroissement*.

Salé, ée. — *Salé comme la gore.* — Voy. GORE.

Salir, employé neutralement pour *se salir*. Cette étoffe *salit* beaucoup à l'usage.

Sanctus. — *Fade comme sanctus*, aussi fade que possible.

Sang. — *Se perdre par sang.* — Voy. SE PERDRE.

Sanguette, *s. f.* — Sang de volaille sauté à la poêle avec des échalottes.

Sans que. — Emploi vicieux de la négation *ne* après cette locution. — Voy. NE.

Sarclet, *s. m.*, pour *sarcloir*.

Sarment, *s. m.* — Il se dit par métonymie pour désigner un fagot de sarments de vigne, autrement dit une javelle. Allumer *un sarment*; *un cent de sarments*.

Sauce. — *Sauce au pauvre homme.* Cette sauce très rudimentaire et peu coûteuse, comme son nom l'indique, se compose d'huile, de vinaigre et d'échalottes mélangés à froid. Elle sert à assaisonner d'ordinaire le lapin rôti.

Saucer, employé absolument pour *tremper sa plume dans un encrier*.

Saucier, *s. m.*, pour *saucière*.

Saupiquet, *s. m.* — Terme vieilli dont on se sert encore très couramment pour désigner une *sauce piquante*.

Sautelit, *s. m.* — Il se dit pour désigner le jeu du saut de mouton. *Faire au sautelit.* — Voy. FAIRE.

Sauver (se), *v. r.*, pour *en réchapper, guérir*, en parlant, tant des personnes et des animaux, que des plantes. Un tel est bien malade, il ne *se sauvera* pas ou il ne *s'en sauvera* pas. || Croître, prospérer, prendre le dessus, se tirer d'affaire. Cet enfant est bien constitué, il *se sauvera*; cette plante est si chétive qu'elle ne *se sauvera* pas.

Savoir. — *Savoir mal* ou *à mal.* — Voy. MAL.

Savonnade, *s. f.*, pour *savonnage*. *Faire une savonnade.* || L'ensemble des objets savonnés ou à savonner. *Faire tremper, étendre ou mettre sécher une savonnade.*

Scarebillat, *adj.* — Sémillant, déluré, émerilloné, fringant. « En chemise en plein hiver, aussi *scarebillat* que tel qui se tient ammitoné dans les martes jusqu'aux oreilles ». (MONTAIGNE, *Essais, De l'usage de se vestir*, Liv. I, Chap. xxxvi). — Ce mot n'est plus employé que dans le patois d'où il est tiré : *scarabillat* ou *escarrabillat*.

Un fun de maynados

Escarrabillados,

Un fun de gouyats

Escarrabillats (1).

(JASMIN, *L'Aveugle de Castelculier*).

Sec, èche, *adj.* — *Sec comme l'âme d'un pendu*,

1. Une nuée de jeunes filles sémillantes, une nuée de jeunes gens émerillonés.

expression très fréquente, pour *comme la langue d'un pendu*. || *Coup sec*. — Voy. COUP.

Secondaire, *s. m.* — Synonyme de *vicaire* dans le Bas-Languedoc.

Segala, *s. m.* — Plantation de seigle (Haut-Quercy). Mot emprunté au patois.

Séjourner (se), pour *séjourner*, *se reposer*, *se complaire dans*. « Et emploie par fois l'âme à des pensements fols et jeunes où elle se séjourne. » (MONTAIGNE, Liv. III, Chap. v, *Sur des vers de Virgile*).

Sel. — *A croque sel* ou *à la croque sel*, pour *à la croque au sel*.

Semences, *s. f. pl.*, pour *semailles*. *Faire les semences*, *le temps des semences*.

Sentir. — Employé neutralement dans le sens de *exhaler une odeur*. Ça sent à l'ail, à la rose, à la fleur d'oranger, pour *ça sent l'ail, la rose, etc...* — Dans le peuple, on dira volontiers : *ça sent au bon*. — « La plus parfaite senteur d'une femme, c'est de sentir à rien ». (MONTAIGNE).

Si, particule affirmative signifiant *oui* (comme en espagnol) ou employée pour *que si, si fait*. L'un dit *non*, l'autre dit *si*; *si, j'irai vous voir*; *si, si, venez donc*; *vous ne ferez point cela?* — *Si*. || *Si certes*, affirmation plus accentuée.

Sigogner, *v. a.* — Ce terme traduit une idée assez complexe et n'a point, nous semble-t-il, d'équivalents précis dans le dictionnaire de l'Académie. La finale *gner*, dans un certain nombre de

verbes gascons, est péjorative; elle indique généralement un acte pénible et maladroit, maintes fois répété sans résultat, ou bien de la répétition duquel il résulte un bruit agaçant. *Sigogner une porte*, l'agiter de çà et de là, l'ouvrir et la fermer à plusieurs reprises, en la faisant grincer, comme à celà se plaisent les enfants. *Sigogner une sonnette*, l'agiter vainement. *Sigogner une serrure* : on l'a si bien *sigognée* qu'on a fini par la fausser. || Absol. *Ne sigognez pas tant*, j'ai beau *sigogner* en tout sens, ce mécanisme ne marche point. — Voy. SUFFIXES.

Société. — Absol. la *bonne société*, la bonne compagnie, c'est-à-dire la société des gens qui se distinguent des autres, soit par leur situation sociale, par leurs fonctions, soit par leur éducation ou par leur savoir-vivre. Telle personne est ou n'est pas de *la société*, voit ou non *la société*, est admise ou n'est pas reçue dans *la société*. — Voy. aux NOTES.

Sol, s. m. — Il se dit pour *aire*, surface plane et unie sur laquelle on dépique le blé. || Surface plane et rectangulaire, bordée de petits talus, sur laquelle on dispose le filet dans la chasse aux palombes. — Voy. aux NOTES.

Sonner. — *Sonner à mort*, *sonner aux vêpres*, pour *sonner la mort*, *les vêpres*. || *Sonner*, v. n., conjugué avec l'auxiliaire *avoir* au lieu de l'auxiliaire *être* : *midi a sonné*, *les vêpres ont sonné*.

Soleillon, s. m. — Terrain exposé au midi. (Quercy).

Sonneur. — Le sonneur d'une église de campagne en temps d'orage. Qualités qui lui sont indispensables pour réussir à écarter la grêle. Les petits bénéfices de son emploi dans les métairies. — Voy. CLOCHES.

Sortir, *v. a.* — Cet enfant *a sorti* sa première dent, au lieu de : la première dent *est sortie* à cet enfant. || *Se sortir*, pour *sortir*, *se tirer*. Il saura bien *se sortir* d'embarras, *il s'en est bien sorti*, il ne veut pas *se sortir* de cette place, ou absolument *se sortir*. || Réchapper. S'il *s'en sort*, il aura de la chance, en parlant d'une maladie ou d'une blessure.

Souffrant, *s. m.* — *Le souffrant*. Il se dit au jeu de la manille pour désigner le *manillon* ou as d'atout, notamment dans le cas où cette carte se trouve en souffrance, c'est-à-dire en prise, faute de n'être pas soutenue par d'autres atouts. — Voy. MANILLE.

Soupe. — La soupe *de choux*, *de citrouille*, etc., au lieu de la soupe *aux choux*, *à la citrouille* etc.. || *Soupe rousse*, soupe au bouillon gras.

Soupillon, *s. m.* — Diminutif de *soupe*. Soupe au pain et au vin. — Voy. AUX NOTES. — Pain trempé dans le vin, à froid.

Soupillonner, *v. n.* — Manger un *soupillon*. — Voy. ce mot.

Souquet, *s. m.* — Petite souche, petit siège rustique consistant en un tronc d'arbre simplement équarri.

Suer, *v. a.* — *Suer une chemise*, suer au point de

mouiller une chemise. Ce labeur était dur, *il en a sué une chemise*. Expression patoise.

Suite (de), *loc. adv.*, pour *tout de suite*, à l'instant. Ne tardez pas, venez *de suite*.

Suffisant. — *Assez suffisant*. — Voy. PLÉONASMES.

Suffixes. — Rappelons en deux mots qu'on entend par *suffixes*, en termes de grammaire, les lettres ou syllabes ajoutées à la fin d'un mot pour en modifier la signification. Les suffixes servent ainsi à dériver des mots simples de nouveaux mots composés, par un changement de forme. C'est ce qu'on appelle la *dérivation propre*, qui se distingue de la *dérivation impropre* en ce que celle-ci crée des mots « par changement de fonction, sans adjonction de suffixe ». L'une et l'autre constituent la *dérivation populaire*.

Beaucoup de gasconismes sont purement et simplement des mots dérivés par changement de forme. Voici les *suffixes nominaux* et *verbaux* dont ils se composent à peu près généralement.

Suffixes nominaux. — Suffixes ayant une signification péjorative : ARD, ARDE, ILLON, ILLONNE (*flémard, mestrillon*).

Suffixes ayant une signification à la fois péjorative et augmentative, AS, ASSE, ASSERIE (*follas, fillasse, mollasserie*).

Suffixes éveillant une idée diminutive : ET, ETTE, ILLAGE, ILLEUR, ILLEUSE, ILLON, ILLONNE, OT, OTTE (*courtet, sanguette, coupillage, coupilleur, soupillon, michot, maigrot, femmotte, parlotte*).

Suffixe marquant la provenance, l'origine : OL (*montagnol*).

Suffixes verbaux. — Suffixe marquant la notion abstraite de difficulté ou de maladresse : OGNER (*sigogner, tirogner*).

Suffixes ayant une signification péjorative : ALLER, ILLONNER (*godailier, mangeailler, mestrillonner*).

Suffixes ayant une signification diminutive : ILLER, OTTER (*coupiller, grattiller, mangeotter*).

Sur, *prép.*, pour *en*. Un jour *sur* semaine. — Voy. JOUR.

Table. — *Ne nous pressons point, la table n'est pas louée!* — Les animaux sont bornés dans leurs goûts, dit Brillat-Savarin; l'homme, au contraire, est *omnivore*, c'est-à-dire que « tout ce qui est mangeable est soumis à son appétit », d'où le devoir, pour rendre à César ce qui appartient à César, de le proclamer « le grand gourmand de la nature ». Et c'est justice. On sait quelle est la valeur de ce mot *gourmand* sous la plume de l'illustre physiologiste culinaire, et quel prix, quelle haute considération il y attache. On ne peut donc bonnement s'en offenser. Aussi le gascon l'acceptera-t-il volontiers pour sa part, et tient-il à exercer de son mieux la prérogative que lui confère cette sorte de préséance humaine. Il aime les bonnes choses, toutes les bonnes choses, — mais de préférence, cela s'entend, les plats qui appartiennent en propre à son

pays, — et il ne le cède à nul autre pour l'excellence de la table, où il se complait du reste à opérer lentement, posément, méthodiquement, selon les meilleurs préceptes de l'art. — *Ne nous pressons point, la table n'est pas louée!* C'est sur ces paroles, en quelque sorte sacramentelles, que s'ouvrira le plus généralement un fin repas, dans nombre de maisons gasconnes qui se respectent. L'aimable amphytrion les prononce à haute et intelligible voix, et sait qu'il est de son devoir de les répéter, même plusieurs fois, avant la clôture. Un étranger, non prévenu, pourrait être tenté de se demander à quoi rime un tel avertissement et à qui on l'adresse, — aux gens de service, pour ralentir en eux un zèle intempestif, ou bien aux convives eux-mêmes, afin de modérer les impatiences de leur appétit?... En réalité, il ne faut voir là qu'une attention délicate de plus, de la part du maître de la maison, lequel tient à mettre ses invités à l'aise, et à préparer en même temps, à favoriser le triomphe, tant de sa femme qui a présidé au choix, à la confection des mets, que de son cordon bleu qui les a préparés. — *Ne nous pressons point, la table n'est pas louée!* Cela veut donc dire : nous sommes ici chez nous, dans nos meubles; mangez et savourez sans préoccupation, prenez bien votre temps pour déguster, comme il sied à des gourmets; après cela, vous m'en donnerez des nouvelles !

Tailler (se), *v. r.*, pour *se couper*. Je me suis taillé le doigt. (Pop.).

Taillon, *s. m.* — Petit morceau ou petite tranche. *Un taillon de pain, un taillon de lard.* — Vieux mot, employé par Rabelais.

Taliner, *v. n.* — Hésiter, retarder, lambiner. Vous *talinez* tant que vous n'arriverez point. — Expression empruntée au patois.

Tambour. — *Tambour des limaçons*, se dit du tonnerre, prélude de la pluie qui fait sortir les limaçons.

Tant. — *De tant s'en faut, pour tant s'en faut.* — Voy. DE. || *Tant seulement*, pléonasme.

Tap, *s. m.* — Tertre, talus. Mot patois. — *Tapoul* (Quercy).

Tata, tatan, *s. f.* — Tante. Terme familier emprunté au patois. — « La tatan » de Gambetta.

Té ou tè! *interj.* — C'est l'équivalent de *ah! tiens!* Elle est très familière aux méridionaux. *Tè, te voilà?* — Oui, *tè.* || On la redouble une ou même plusieurs fois, avec volubilité, quand on veut provoquer une attention immédiate, rapide. *Té té té té, regardez-le donc courir!* || On la prolonge pour marquer la joie, l'ébahissement, la crainte; en d'autres termes, on la *béle* en quelque sorte, si nous osons nous exprimer ainsi. || *Eh bé tè*, pris absolument, marquera l'acquiescement, le consentement allègre ou résigné, suivant le ton.

Tendre. — *Tendre comme la rosée*, extrêmement tendre. Ce poulet est *tendre comme la rosée*.

Tendresse, *s. f.*, pour *tendreté*, en parlant des viandes, des fruits, des légumes.

Terre (par), pour à terre : mettre pied *par terre*.
|| *A terre*, pour *par terre* : le vent a jeté cet arbre à terre. — La règle qui nous semble la plus judicieuse pour décider de l'emploi des prépositions à et *par*, dans ces locutions, est de considérer le sens de l'idée à traduire. *Par* marque plus particulièrement une idée d'étendue : cet arbre est tombé *par terre*, c'est-à-dire le long de la terre ; à indique plutôt le but : ce fruit est tombé à terre. — Au surplus, à terre et *par terre* ne sont guère, à notre avis, dans la plupart des cas, que des pléonasmes ; quand on dit qu'un arbre a été renversé ou qu'un fruit est tombé, il est clair que ce ne peut être que *par terre* ou à terre.

Tirer, *v. a.*, pour mesurer. Cette étoffe *tire* tant de mètres de long ou de large. || *Tirer le sort*, pour *tirer au sort*, à la conscription. || On dit d'un vêtement trop étroit qui met le corps à la gêne : il *me tire*, il *me tire de partout*. D'aucuns : il *m'étire*. || *V. n.* *Tirer au fin*. — Voy. FIN.

Tirogner, *v. a.* — Terme péjoratif qui signifie *tirailler*, *tirer d'une façon maladroite et désagréable*. Il n'a fait que *me tirogner* les cheveux, dira, par exemple, une femme d'un coiffeur malhabile. || *Ça me tirogne*, en parlant d'un vêtement mal fait et trop étroit qui cause de la gêne.

Tomber, employé activement : *j'ai tombé* mon parapluie dans la boue. || *Tomber de*, pour *tomber en* ou *être frappé de* : *tomber de paralysie*, *d'apoplexie*. — On dit correctement : *tomber d'épilepsie*,

mais *tomber* est pris ici dans son acception propre, par allusion au principal symptôme de cette maladie. || *Tomber en* ou *tomber à*, pour *s'en aller en*, *se résoudre en* : tout cela *tombe en fumée*, *tombe à rien*. || *Tomber de nez*, *de cul*, pour *tomber sur le nez*, *sur le cul*. || *Tomber à l'arrêt*. — Voy. ARRÊT.

Tondre. — *Tondre un œuf*, au lieu de *tondre sur un œuf*.

Tonneau, *s. m.* — Il se dit dans le bordelais pour désigner un ensemble fictif de quatre barriques de vin contenant chacune 228 litres. || Il se dit aussi pour *cuve*.

Topette, *s. f.* — Petit vase cylindrique, à goulot étroit, de verre ou de grès. Il se dit particulièrement dans cette expression : une *topette d'encre*.

Tordre. — *A tordre*. *C'est à tordre*, en parlant d'un linge ou d'une étoffe très mouillée, par allusion à l'opération des lavandières qui tordent le linge pour en faire égoutter l'eau.

Tortillon, *s. m.* — Sorte de gâteau sec, non sucré, affectant la forme du tortillon (torchon tortillé en rond) que les femmes mettent sur la tête, en guise de coussinet, pour porter certains fardeaux. *Les tortillons de Marmande*.

Touche, *s. f.* — Fam. désinvolture, dégaîne, tournure. Il est pris ordinairement en mauvaise part. — *Quelle touche!*

Toucher, employé activement dans le sens de *porter la main sur*. *Ne touchez pas ma figure*, au

lieu de : *ne touchez pas à ma figure* ; cet enfant *touche tout*, pour *touche à tout*.

Toupin, *s. m.* — Marmite. Mot patois.

Toupine, *s. f.* — Même signification que *toupin*.

Tour. — Fam. *le grand tour*, *le petit tour*, euphémismes à l'usage des petits enfants, en ce qui concerne leurs besoins naturels.

Tourrain, *s. m.* — Soupe à l'oignon ou à l'ail. Ce potage ne demande, comme on sait, qu'une très courte préparation ; de là cette locution figurée : *fait comme un tourrain*, pour indiquer une chose rapidement faite, exécutée à la minute, en un tour de main. || *Porter le tourrain* se rapporte à une ancienne coutume qui est encore assez répandue dans les noces de village ou de paysans dans l'Agenais. On *porte le tourrain*, pendant la nuit, aux nouveaux mariés. Ceux-ci l'acceptent quelquefois de bonne grâce, quand ils sont d'humeur facile, et pour en finir au plus vite avec cette plaisanterie d'un goût douteux ; mais beaucoup regimbent et se fâchent. D'autres se dérobent par la fuite... C'est alors une chasse nocturne aux conjoints, qui ne cesse que lorsqu'on a découvert leur retraite. Le *tourrain* servi en pareil cas est un breuvage quelconque, mais dans lequel on se garde bien surtout d'oublier les épices, — et non les moins efficaces, vous l'entendez bien ! Il a quelque analogie avec le *chaudeau*, sorte de brouet, dit Littré, qu'on portait aussi autrefois aux mariés. — *Tourrain* est un mot patois.

Digun n'a gaouzat li pourta lou tourrin. Personne n'a osé lui porter le *tourrain*. (JASMIN, *Françonnette*, 4^e chant).

Tourtière, s. f. — Se dit au lieu de *tourte*. Le contenant pour le contenu. La *tourtière* est le plat favori, le mets d'extra des campagnes. Point de noce villageoise un peu cossue où elle ne figure *glorieusement* en plusieurs reproductions. Ecoutez le petit dithyrambe que Jasmin entonne en son honneur :

A bèl mitan, sur soun sièti cloutut,
Bezèn trouna la glouriouzo tourtièro;
Rèyno des plats, à peno paresquèt
Qu'un crit d'amou talèou la saludèt! (1)

(*Ville et Campagne*).

Touton, s. m. — Oncle. Du patois *toutoun*. — Voy. *Tata*.

Trace. — *Papier de trace*. — Voy. *Papier*.

Train, s. m., pour *embarras*, *souci*, *tracas*. C'est un grand *train* que de faire un déménagement, cette affaire m'a donné beaucoup de *train*.

Tranche, s. f. — Se dit ordinairement pour désigner la rouelle de veau. Une *tranche de veau*, le *morceau de la tranche*, ou absolument *la tranche*.

Tranchet, s. m. — Fréquemment employé pour *hachoir*.

Tranchon, s. m., pour *tranchoir*.

1. Au beau milieu, sur son siège creux, nous voyons trôner la glorieuse *tourtière*; reine des plats, à peine parut-elle qu'un cri d'amour aussitôt la salua!

Treizain, *s. m.* — Ce mot rappelle une coutume curieuse, autrefois très répandue, — et subsistant peut-être encore, — dans certaines contrées de l'Agenais, notamment dans le Néraquais. Aux divers cadeaux que recevait une jeune fille à l'occasion de son mariage, les parents avaient soin d'ajouter une bourse contenant treize pièces d'argent ou d'or, — du même millésime, autant que possible, — mais nécessairement de valeur égale : treize pièces d'argent de cinq francs, treize pièces d'or de dix, vingt, cinquante ou cent francs, selon leurs moyens. De là le nom de *treizain*. On regardait ce petit trésor comme sacré ; il constituait la suprême réserve du ménage, à laquelle il ne fallait toucher qu'à la dernière extrémité, en cas d'infortune. — Pourquoi le nombre *treize*, au lieu de tout autre ? Sans doute à cause du caractère fatidique qu'on lui attribue. Le *treizain* était donc en même temps une sorte de fétiche, de telle manière qu'il servait à la fois à détourner les coups du sort, à conjurer les revers et, le cas échéant, à y remédier. || Nous disons que le *treizain* était constitué en or *ou en argent*, selon la position des donateurs. Cette opinion est contestée. D'aucuns, — et des mieux informés, — assurent en effet qu'on y employait uniquement des pièces d'or. Du moins tel aurait été l'usage dans le Marmandais.

Trempe, *adj. des deux genres*, pour *trempe*, *mouillé*. La terre est *trempe*, je suis tout *trempe*. (Pop.).

Tride, *s. f.* — Grosse grive. Du patois *trido*. — Même mot en provençal pour désigner le *bruant* ou *verdon*.

Coumo quand subran une trido

Vèi li cassaire... (1)

(F. MISTRAL, *Mireille*, chant XII).

Tripe, *s. f.* — Se dit pour *boudin*. Le contenant pour le contenu. (Pop.).

Tripou, *s. m.* — Loque informe qui ressemble à une tripe.

Truffaux, *s. m. pl.* — Se dit pour *truffes* dans certaines localités. Voilà le *marchand de truffaux*.

Truie. — *La truie n'anoblit pas le cochon*, autrement dit un roturier n'est pas anobli pour avoir épousé une fille de la noblesse. (Dicton populaire).

Tuc, *s. m.* — Petite éminence, pointe de colline.

Tucquet, *s. m.* — Petite éminence. — Vieux mot employé par Rabelais : « De moy, je prens
« mon chemin... Quand je fuz sur un petit tucquet
« qui est auprès, je me retourne arriere, comme
« la femme de Loth, et vys toute la ville bruslant ». (Liv. II, Chap. II, *in fine*).

Un, *adj. num.* — Il est à remarquer que, lorsque ce mot est placé devant un substantif masculin commençant par une voyelle ou par un *h* muet, beaucoup le prononcent *u-n*, en élidant l'*e* final, — à peu près comme au féminin, — au lieu de

1. Comme un bruant qui voit tout à coup le chasseur.

eun, de manière à laisser croire qu'ils commettent ainsi une faute de genre. Ils diront, par exemple : *u-n'atout*, *u-n'are*, *u-n'habit*, *u-n'homme*, *u-n'éteignoir*, *u-n'incendie*, etc... Il s'agit bien ici, croyons-nous, du moins dans un grand nombre de cas, d'une simple erreur de prononciation, inhérente évidemment à l'habitude de parler ou d'entendre parler le patois gascon, lequel a conservé, tant pour *un* masculin, même placé devant un mot commençant par une consonne, que pour *une* féminin, la prononciation latine de *unus*, *una*.

Vaillant, ante, *adj.* — Employé pour signifier *sage*, *obéissant*, *aimable*, en parlant d'un enfant. || Laborieux, actif. Un ouvrier très *vaillant*.

Valet de ville, pour *sergent de ville*, agent de police.

Veiller, *v. a.* — Employé dans le sens d'*épier*, *guetter*, *avoir l'œil sur*. Je *veillais* un oiseau, j'ai tué un lièvre. Il *veille* une occasion favorable.

Venelle, *s. f.* — La ruelle du lit. — Vieux mot (RABELAIS).

Venez-y-voir, *loc. subst.* — C'est un grand *venez-y-voir* ! Entendez : c'est une affaire de grande importance, un objet de grande curiosité.

Venir, *v. n.*, pour *devenir*. On en *vient* fou, c'est à *venir* malade.

Venter. — *Loc.* Il *vente* à décorner les taureaux.

Ventre de veau. — Le gras-double.

Verser, *v. a.*, pour *vider*, par métonymie, en

parlant d'un vase quelconque. *Verser* une cafetière.

|| *V. n.* Fuir. Ce tonneau *verse*.

Vert. — *Vert comme porreau*, en parlant d'un fruit qui n'est pas mûr.

Veuf, veuve. — Cas d'un veuf ou d'une veuve qui se remariant. — Voy. JONCHÉE.

Vie. — *De grosse vie*, qui mange abondamment et coûte cher à nourrir. Un homme, un animal *de très grosse vie*. || Fam., *faire les vies*, se démener, crier, faire les cent coups.

Vieux. — Loc. *Vieux comme les chemins*.

Vif, ive, adj., pour *vivant, vivante*. Prendre un oiseau *vif*. — « Et son malheur l'ayant rendu vif entre les mains des ennemis ». (MONTAIGNE, Liv. III, Chap. vi).

Vime, s. m. — Osier, plus particulièrement l'osier menu ou pleyon, dont les jets servent de liens pour la vigne et pour les cercles destinés à maintenir les douves d'une cuve, d'une futaille, etc.

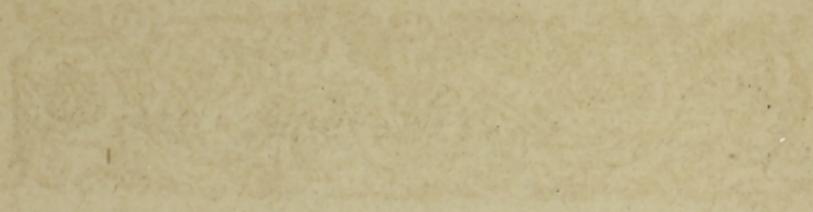
Vimière, s. f. — Oseraie.

Vin. — On appelle *vin couvert* le vin fait exclusivement avec des raisins noirs, par opposition au *vin gris* qui se compose de vin blanc et de vin rouge mélangés, ou qui s'entend de la vendange de raisins blancs passée sur la grappe rouge. || *Vin de brûle*, vin de chaudière ou d'alambic, vin destiné ou propre à la distillation. || *Vin de jouallat*. — Voy. JOUALLAT. || *Vin de goutte, vin de presse*, le vin qui coule naturellement de la cuve et celui qui vient du pressoir. Ce dernier a plus de couleur et plus

de tannin que l'autre. || *Vin rosé*, vin fait avec des raisins d'une espèce particulière, que l'on tire de la cuve, après une certaine durée de fermentation. La réaction s'achève ensuite dans les fûts. || Vins de *Graves*, vins de *Paluds*. — Voy ces mots. || *Bons bourgeois*, *petits bourgeois*, *paysans*, *petits paysans*, noms donnés aux vins de Bordeaux qui viennent après les grands crus classés du Médoc, lesquels sont divisés, comme on sait, en cinq catégories. || *Vendre du vin blanc*. Se dit d'un enfant dont la culotte, fendue par derrière, laisse pendre un bout de chemise, — ce « drapeau blanc étoilé d'or », que Jean Richepin nous représente quelque part avec une exaltation poétique assez inattendue dans l'espèce.



APPENDICE



NOTES

[The text in this section is extremely faint and illegible, appearing as a series of ghostly lines.]



NOTES

Page 2. — Par accent nous entendons l'intonation, mais aussi l'accentuation, quoique ce soit surtout l'intonation qui caractérise ce qu'on est convenu d'appeler l'*accent provincial* ou particulier à chaque province, par comparaison avec l'accent du bon « parler de Paris », pris pour règle. C'est dans ce sens, observe M. Auguste Brachet dans sa *Grammaire historique* qu'on dit que pour bien parler il ne faut pas avoir d'accent.

Page 5. — Il ne faudrait point confondre les *parisianismes* avec l'*argot*. On peut dire, d'une manière générale, que les *parisianismes* affectent une certaine forme littéraire, tandis que l'*argot* est d'un genre bas et trivial. D'ailleurs, les *parisianismes* et l'*argot* n'ont point pour ainsi dire la même clientèle. Les *parisianismes* sont des expressions,

des acceptions, des périphrases, des termes créés, que ne sanctionne point naturellement l'Académie, mais dont beaucoup sont entrés dans la langue commune, dans le style familier des honnêtes gens, et que relatent même nos plus récents dictionnaires. L'argot proprement dit est la langue des rôdeurs de barrières. « Les citoyens de la République de l'argot, dit M. Passerat, se recrutent généralement dans les bas-fonds de la société... L'argot est le langage imaginé par les vagabonds, les voleurs et les assassins, en vue de ne se rendre intelligibles qu'à ceux qui sont initiés à leurs débauches, à leurs pratiques, à leurs crimes, à tous leurs secrets ».

Voici quelques exemples de parisianismes, d'après M. Ch. Nisard : *Avoir la clef de son derrière* (n'être plus un petit enfant); *escopette d'Hippocrate* (seringue); *indigestion de filasse* (mort de pendu); *limonadier des postérieures* (apothicaire), *salade de cotret* (coups de bâton); *soupe-tout-seul* (misanthrope), etc..., auxquels on peut ajouter les suivants qui sont plus nouveaux et plus connus : *Cheval de retour*, *tirer une carotte*, *côtelette nature*, *donner un savon*, *flanquer un galop*, *nocer*, *noceur*, *calicot*, *canasson*, *pelure*, *balançoire*, *débagouler*, *remoucher*, *pioncer*, *reluquer*, etc...

Nous citerons dans l'argot de barrière : *la rousse* (la police de sûreté), *blanquette* (argenterie), *fumeron* (mulâtre), *raccourcir* (décapiter), *raisiné* (sang), *veuve* (guillotiné), *épouser la veuve* (monter à l'écha-

faud), *abouler* (donner), *arpions* (doigts), *chouriner* (frapper du couteau), *peigre*, *grinche* (voleur), *escarpe* (assassin), *goiper* (vagabonder), *pitancher* (boire), *môme* (enfant), *moucharde* (la lune), *rupin* (bourgeois), *rouscailler bigorne* (parler argot), etc...

Enfin chaque profession a son argot spécial : argot de théâtre, argot d'atelier, argot de journalisme (*piger le motif*, *faire de chic*, *poser*, *flou*, *panne*, *gendelette*, *ficelles*, *ours*, *canard*, etc...)

Page 6. — « Il en est de si sots, qu'ils se destournent de leur voye un quart de lieue pour courir après un bon mot... Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne destors mon fil pour l'aller querir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suivre; et que le gascon y arrive si le françois n'y peut aller ». (MONTAIGNE, Liv. I, Chap. xxvi). Et, de fait, Montaigne n'a point manqué de recourir, en maints endroits, au parler de Gascogne, tant pour suppléer à l'insuffisance du vocabulaire français de son temps, que pour mieux réaliser sans doute ce langage « simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche », qu'il proposait comme l'idéal du style. Mais ce que l'auteur des *Essais* pouvait se permettre, d'ailleurs à bon escient et à une époque où la langue française ne possédait pas, à beaucoup près, la richesse de mots qu'elle a acquise de nos jours, nous ne conseillerions pas à tout le monde de l'imiter.

Les gasconismes de Montaigne (nous en avons

cité quelques-uns : *scarebillat, s'accoucher, se séjourner, grave, foutaise, chamailler, à dire, étausser, vif, s'apiler, pelote, etc...*), ces mots « du cru de Gascongne » ont été, paraît-il, l'objet d'une thèse pour le doctorat ès lettres, dont nous aurions tiré certainement grand profit, mais qui a malheureusement échappé à nos recherches.

Page 9. — Jasmin (de son vrai nom *Jacques Boé*), né à Agen le 16 mars 1798, mort le 4 octobre 1864. On n'attend pas de nous ici une notice biographique ou bibliographique sur le célèbre coiffeur-poète; mais on nous saura peut-être gré de rappeler en quelques mots, — pour les oublieux toujours en trop grand nombre, — les appréciations de haute marque dont il fut l'objet de son vivant.

Portrait physique. Sainte-Beuve, qui l'a vu à l'âge de 50 ans, le dépeint « plein de feu, de sève et de jeunesse, à l'œil noir, au teint bruni, à la lèvre ardente, à la physionomie franche, ouverte, expressive ».

Jasmin déclamateur. Il avait, tous ses contemporains le reconnaissent, une verve endiablée, étonnante. Léonce de Lavergne a dit de lui : « Sa physionomie est incroyablement mobile, son geste naturellement expressif, sa voix souple et sa prononciation agile, comme celle des bons acteurs italiens. Il est pleureur, il est bouffon, il est sublime, il est naïf, c'est un grand artiste ».

Enfin, Jasmin poète et écrivain, par M. Ch. de Mazade : « Il s'est appliqué à peindre les mœurs

populaires méridionales, et il les a peintes à la manière des grands poètes. Sous ces couleurs locales si vivement accentuées, on sent vivre l'éternelle nature humaine... Peu de poètes ont eu au même degré le don de l'émotion ; peu d'écrivains s'entendent aussi bien à surprendre le secret des passions, à analyser un sentiment naïf et énergique ».

Citons encore Sainte-Beuve : « La langue qu'il parle aujourd'hui, la langue qu'il chante n'est celle d'aucun lieu en particulier, d'aucun coin de Gascogne, de Languedoc, ni de Provence, c'est une langue un peu artificielle et parfaitement naturelle ». Le célèbre lundiste ajoute que notre poète lui paraît être « une sorte de Manzoni languedocien », par allusion sans doute au roman de celui-ci, *Les Fiancés*, qui eût une si grande vogue en son temps avec ses personnages populaires, et dont le charme principal consiste en une naïveté aimable, aiguillée d'une douce et bienveillante ironie dans l'amour des humbles et des petits, ce qui n'exclut point la passion et l'éloquence.

Jasmin, « le poète moral et populaire », écrit Villemain.

A l'observation de Sainte-Beuve que Jasmin emploie une langue artificielle, opposons la remarque de M. Andrieu (*Bibliographie générale de l'Agenais*) qui est peut-être mieux placé pour en juger : « Les questions d'étymologie lui restèrent toujours étrangères... Le poète ne rêva pas d'innovations, ni de réformes ». Il se servit du dialecte

agenais « tel que l'ont formé les âges », avec ses altérations et ses corruptions inévitables.

Couronnées par l'Académie Française le 20 août 1852, *Les Papillotes* ont été traduites en plusieurs langues et tirées, en plusieurs éditions, à plus de 40.000 exemplaires.

Page 9. — Goudouli ou Goudelin (Pierre), poète toulousain, né en 1579, mort en 1649. (Œuvres publiées en un volume in-4°, Toulouse, 1684). Fils d'un chirurgien, il exerçait la profession d'avocat, et il a laissé la réputation d'un homme d'esprit, fertile en bons mots, en reparties ingénieuses. Sa muse, aimable et peu austère au début, devint plus grave sur ses vieux jours et lui dicta des vers de piété. Sur son buste placé dans la grande galerie de l'Hôtel de Ville de Toulouse, à côté de celui de Maynard, on lit ces quatre vers latins :

*Musarum, Godeline, decus, sic ora ferebas,
Lirida cum caneres, Berteriumque Nemus,
Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
Tectosagum grato cum volet ore loqui.*

Page 10. — Dumon (Pierre-Sylvain), né à Agen le 15 février 1797, mort à Valence-d'Agen le 29 février 1870. Avocat à Paris, procureur général à Agen en 1830, député de Lot-et-Garonne de 1831 à 1848, ministre des Travaux publics dans le cabinet Guizot (15 décembre 1843) et des Finances (1847).

Son discours sur les destinées de la langue d'oc, prononcé le 2 septembre 1837 devant la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen. — Réponse

de Jasmin : *A Moussu Sylbèn Dumoun, deputat, qu'aprèts abè bantat nostro lengo patouèzo la coun-damnabo à mort.* (Agen, imp. P. Noubel, 1837).

Monsieur Dumon avait dit en parlant de l'œuvre de Jasmin : « Quel sera le sort de cette poésie originale ? Elle vivra, sans doute, autant que la langue qui en a reçu le dépôt ; mais cette langue elle-même doit-elle vivre ? Sera-t-elle parlée par notre postérité aussi longtemps qu'elle le fut par nos pères ? Je ne l'espère pas, messieurs, ou plutôt, si j'ose dire toute ma pensée, je ne le souhaite même pas. J'aime ses tours naïfs et ses expressions pittoresques, vives images des mœurs qui ne sont plus, comme ces ruines qui dominant notre pays et qui décorent encore nos paysages. Mais le mouvement qui efface ces derniers vestiges des vieilles mœurs et des vieux pouvoirs, ne le méconnaissons pas, c'est le mouvement de la civilisation elle-même... Poète populaire, vous chantez l'avenir sur la langue du passé. Cette langue que vous parlez si bien... ne sentez-vous pas que la langue nationale, cet instrument puissant d'une civilisation nouvelle, l'assiège, l'envahit de toutes parts comme la dernière forteresse d'une civilisation vieillie?... Son jeune poète immortalise sa vieillesse ; elle se souvient de ses troubadours. Sa voix expire en prononçant de beaux vers, et son dernier soupir est le chant du cygne. » — Si la thèse était contestable et la prédiction un peu hasardée, le discours ne manquait point de mouvement et de littérature. Peut-être ne

fallait-il voir dans ces belles périodes qu'un pur effet de dilettantisme oratoire. Quoi qu'il en soit, Jasmin fut piqué au vif et, comme réponse, il donna une des plus aimables et des plus fières inspirations de sa muse « métayère ». Il fut encore mieux vengé plus tard par l'Académie française qui n'a pas hésité à couronner ses *Papillotes*.

Page 19. — M. Dupont-Vernon, de la Comédie française, distingue dans ses *Principes de diction, l'usage de Paris de l'usage accepté à Paris*. Prononcer purement, dit-il, c'est ne jamais dénaturer le son des voyelles, ne pas abrégier celles qui sont longues, ne pas allonger celles qui sont brèves, c'est respecter tous les accents et n'en pas créer d'arbitraires. C'est, en un mot, se soumettre aux règles établies en matière de prononciation, mais en rapprochant les règles de l'usage. De quel usage ? De l'usage accepté comme bon à Paris par le plus grand nombre des gens bien élevés. Lorsqu'on est né à Paris, même dans un rang élevé de la société, on parle souvent mal, aussi mal quelquefois qu'à Marseille ou à Bordeaux.

Page 20. — La même question fut agitée dans l'antiquité pour l'orthographe de la langue latine. Les grammairiens, nous dit Villemain, la voulaient conforme aux règles et à l'étymologie. D'autres, comme Auguste, homme de goût, écrivain correct, précis, et de plus empereur, jugeaient que l'orthographe devait être l'image fidèle de la prononciation :

Orthographiam, id est formulam rationenque scribendi à grammaticis institutam, non adèo custodiit; ac videtur eorum sequi potiùs opinionem, qui perindè scribendum ac loquimur existiment.

Chez nous, la controverse sur l'orthographe commence déjà au seizième siècle avec Ramus. D'autres phonétistes l'ont encore soulevée après lui, notamment Expilly au dix-septième siècle et l'abbé Dangeau au siècle dernier. « Tentative absurde en elle-même, fait observer M. Brachet, puisque l'orthographe du mot résulte de son étymologie, et que la changer, ce serait lui enlever ses titres de noblesse ».

Page 21. — « Pour affermir et étendre les ressources de votre plume au fur et à mesure que s'étendait le domaine de vos études, vous lisiez assidûment, d'un bout à l'autre, trois années durant, le dictionnaire de l'Académie. C'était là, certes, une première et originale façon de vous désigner à nos suffrages. Pouvions-nous ne pas associer au travail du dictionnaire un des trois ou quatre lecteurs qu'il ait peut-être jamais eus? » (*Réception de M. de Freycinet à l'Académie Française. — Réponse de M. Gréard au récipiendaire, 10 décembre 1891*).

Si quelque autre lecture pouvait être aussi méritoire que celle du dictionnaire de l'Académie, ce serait à coup sûr la lecture du Code — pour le plaisir. Stendhal, au rapport de Charles Monselet, aurait confessé qu'avant de commencer à écrire il lisait, chaque matin, plusieurs pages de ce précieux

monument législatif, histoire de « se mettre en train ». C'est que le Code, dit le spirituel chroniqueur, est un modèle de style, en effet : « C'est offensant de précision ».

Page 25. — Les Gasconismes corrigés, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens dont l'éducation n'est pas encore formée, par M. Desgrouais, professeur au collège royal. (Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. A Toulouse, chez veuve Douladoure, imprimeur-libraire, rue Saint-Rome. — 1801 — An IX).

Page 29. — En dépit des intransigeants, l'Académie, heureusement moins farouche, n'a pas hésité à décerner le prix Vitet à Mistral pour son poème de *Norto* (rapporteur M. Legouvé). Elle ne s'est point arrêtée à leurs objections consistant à dire que l'œuvre échappait aux récompenses de la haute assemblée, — dont l'objet spécial serait uniquement, suivant eux, la conservation de la langue française, — et que le provençal n'est pas une langue mais un patois. « A quoi on a répondu, dit M. Legouvé : Non ! c'est une langue d'ancêtres, la langue d'oc et la langue d'oïl sont deux sœurs, et, si la seconde a eu l'honneur de devenir l'idiome national, la première a brillé pendant plusieurs siècles d'un éclat incomparable ».

L'Académie s'était déjà montrée tout aussi libérale, en reconnaissant pour sienne et en réclamant à ce titre « toute œuvre née du génie français, le

jour où elle a couronné *Mireille* et les *Papillotes* de *Jasmin* ».

A l'appui de cette thèse, citons encore le mot de Jules Simon sur *Mireille* : « Ce n'est pas le français ; c'est une langue française », et le dernier tercet d'un sonnet de Sully Prudhomme à Mistral, qui peut également s'appliquer à *Jasmin* :

Toi, dont la Muse, au lieu d'explorer, se rappelle,
Fidèle, en haut, à Dieu. fidèle au peuple en bas,
Tu puises les beaux vers à leur source éternelle.

Page 30. — M. Desgrouais critique les expressions suivantes, en les rangeant parmi les gasconismes : *boítier* (de montre) pour *boíte*, *cahotement* pour *caholage*, *carillonneur* pour *sonneur*, *charroyer* pour *charrier*, *gourmand* pour *friand*, *lange* pour *braie*, *mitron* pour *garçon boulanger*, *pardonnable* (en parlant des choses), *passer* pour *faire passer*, *pigeonnier* pour *colombier*, *portable* pour *qui peut être porté*, *presser* (la vendange) pour *pressurer*, *ragoût* pour *fricassée*, *se résumer*, *rien* pour *quelque chose*, *tenir* pour *vendre*, *tirer* pour *ôter*. Gasconismes encore, selon lui, les locutions : *de fait* pour *en effet*, *faire une maladie*, *se faire gloire de* pour *faire gloire de*, *porter la parole* pour *porter parole*, *être bien portant* pour *se porter bien*, *prendre garde* pour *avoir soin*, *ne pas laisser que de* pour *ne pas laisser de*, *quitte ou double* (jouer) pour *à quitte ou à double*, *faire tenir* pour *passer*, *toucher du clavecin* pour *toucher le clavecin*, etc...

Page 31. — Nous croyons devoir donner ici en entier le sonnet du cochon, que beaucoup de nos lecteurs peut-être ne connaissent point :

Car tout est bon en toi : chair, graisse, muscle, tripe ;
On t'aime, galantine, on t'adore, boudin.
Ton pied, dont une sainte a consacré le type,
Empruntant son arôme au sol périgourdin,

Eût réconcilié Socrate avec Xantipe.
Ton filet, embelli du cornichon badin,
Forme le déjeuner de l'humble citadin ;
Et tu passes avant l'oie au frère Philippe.

Mérites précieux et de tous reconnus !
Morceaux marqués d'avance, innombrables, charnus !
Philosophe indolent, qui mange et que l'on mange,

Comme, dans notre orgueil, nous sommes bien venus
A vouloir, n'est-ce pas, te reprocher ta fange,
Adorable cochon — animal roi — cher ange !

Ch. MONSELET.

Voici maintenant Arsène Houssaye : « Je ne dirai pas que c'est le dernier mot du beau au point de vue de l'art ; mais enfin cet aimable quadrupède, avec ses yeux en trous de vrille, son museau allongé et retroussé à la Roxelane... c'est là une des œuvres les plus réussies de la création. Le cochon est parfait comme cochon. »

Donc le précieux animal est aujourd'hui bien vengé des répulsions de M. Desgrouais. Après tout, comme dit Préault très philosophiquement, « le propre du cochon c'est d'être sale ». Il faut en prendre son parti, puisque cela ne lui enlève d'ailleurs aucune de ses qualités comestibles.

Page 31. — Jules Lemaître, à propos des frères de Goncourt : « ces deux frères Siamois de *l'écriture artiste*... C'est la volonté de *peindre* plus qu'on n'avait fait encore qui les a conduits à se faire une langue, à inventer pour leur usage une *écriture artiste*, comme dit Edmond de Goncourt. L'expression est juste quoique bizarre. Ils considèrent les choses, autant en ouvriers des arts plastiques, qu'en écrivains et en psychologues... Les tons, les nuances, les lignes que le pinceau seul peut *reproduire*, ils font cette gageure de les rendre sensibles avec des phrases écrites ; et c'est alors un labeur, un effort désespéré des mots pour prendre forme et couleur, une lutte du dictionnaire contre la palette, des phrases qui ont des airs de glacis, des substantifs qui sont des frottis, des épithètes qui sont des touches piquées, des adverbes qui sont des empâtements, une transposition d'art enragée. » (Les Contemporains, 3^e série).

Rapprochons de ces artifices de style l'opinion et la pratique d'un écrivain qui, bien que mort jeune, a su conquérir une grande autorité. Guy de Maupassant était d'avis qu'on pouvait tout dire et tout exprimer avec les expressions usuelles. Et il joignait admirablement l'exemple au précepte. « Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jusqu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, et ne jamais se contenter de

là peu près, ne jamais avoir recours à des supercheries, même heureuses, à des clowneries de langage pour éviter la difficulté... Il n'est point besoin du vocabulaire bizarre, compliqué, nombreux et chinois qu'on nous impose aujourd'hui sous le nom d'écriture artiste, pour fixer toutes les nuances de la pensée; mais il faut discerner avec une extrême lucidité toutes les modifications de la valeur d'un mot suivant la place qu'il occupe... Efforçons-nous d'être des stylistes excellents plutôt que des collectionneurs de termes rares ». (Préface de *Pierre et Jean*).

Page 31. — L'église symbolo-décadente a pour principaux officiants : MM. Stéphane Mallarmé, Paul Verlaine, Jean Moréas, Gustave Kahn, René Ghil, etc... Elle s'est disloquée depuis un certain temps et divisée en plusieurs chapelles, nous dit M. Huret (1892). Chaque personnalité marquante a son groupe, principalement Stéphane Mallarmé, dont le culte est soigneusement entretenu dans les *Entretiens politiques et littéraires*. Jean Moréas, de son côté, a fondé *l'Ecole romane*. L'Ecole dite *évolutive-instrumentiste* a pour chef René Ghil et, pour organe spécial, *Les Écrits pour l'art*. Outre ces revues périodiques, nous trouvons encore : *La Plume*, dirigée par M. Léon Deschamps, *Le Mercure*, dirigé par M. Alfred Vallette, *la Revue indépendante*, etc... — Paul Verlaine, lui, n'a pas de cénacle.

Pour ceux qui ne sont pas initiés au « prestige

hermétique des vocables » en usage chez nos symbolistes décadents, — et ils doivent être fort nombreux, — nous mentionnerons enfin le petit *Glossaire ad intelligendum* de M. Jacques Plowert.

Langage décadent, « le commencement de l'aphasie qu'amène la paralysie générale ». La définition est d'Anatole France qui n'est pas cependant un ennemi des néologismes, « pourvu qu'on les fasse sans trop y songer, naturellement et pour le plaisir de les faire, tandis que les symbolistes créent, « comme le famulus Wagner, avec des fourneaux, des cornues, des ballons et des alambics... Leurs mots ont l'air de sortir d'une bouteille et sentent la pharmacie ».

Page 31. — « L'école qui triomphe avec Vaugelas est l'école empirique. En cela le législateur du xvii^e siècle est d'accord avec Malherbe et ne veut point créer. Il ne décide même pas, il observe. C'est pour cela qu'il écrit des « Remarques » où il se borne à constater l'usage, quel qu'il soit, logique ou absurde. Si l'usage se trompe, si la raison a succombé, tant pis : *Communis error facit jus*, dit-il. L'usage, c'est l'usage des gens sçavants en la langue, Chapelain, Ménage, Patru, Perrot d'Ablancourt ».

Mais si Vaugelas et les puristes de sa suite n'entendent pas qu'il soit créé de nouveaux termes, ils en condamnent en revanche, et non des moins utiles : *partant*, *au demeurant*, *moyennant*, *affable*, *prolix*, *maintefois*, *d'aventure*, *gracieux*, *bénin*,

vergogne, courtois, etc., de même que des locutions imagées et expressives comme : *être aux troussees de quelqu'un, tirer les vers du nez, avoir la langue bien pendue, passer par l'étamine, difficile à chausser, promettre merveille, faire le dégoûté, sentir le fagot.* (Ferdinand BRUNOT, *Grammaire historique de la langue française*).

Page 32. — Théophile Gautier était du reste tout acquis, corps et âme, à « ce qu'on appelle improprement, dit-il, *style de décadence*, et qui n'est autre chose que l'art arrivé à ce point de maturité extrême que déterminent à leurs soleils obliques les civilisations qui vieillissent; style compliqué, ingénieux, savant, plein de nuances et de recherches, reculant toujours les bornes de la langue, empruntant à tous les vocabulaires techniques, prenant des couleurs à toutes les palettes, des notes à tous les claviers, s'efforçant à rendre la pensée dans ce qu'elle a de plus ineffable, et la forme en ses contours les plus vagues et les plus fuyants, écoutant pour les traduire les confidences subtiles de la névrose, les aveux de la passion vieillissante qui se déprave, et les hallucinations bizarres de l'idée fixe tournant à la folie. — Ce style de décadence est le dernier mot du verbe sommé de tout expliquer et poussé à l'extrême outrance... » (Préface des *Œuvres complètes de Charles Baudelaire*, écrite en 1868.)

Page 32. — Ronsard avait été frappé de la pauvreté du vocabulaire de son époque. Il est fort

difficile, disait-il, « d'écrire bien en notre langue si elle n'est enrichie autrement qu'elle n'est pour le présent de mots et de diverses manières de parler ». Aussi veut-il « qu'on profite de toutes les ressources, qu'on prenne la sage hardiesse d'inventer des mots nouveaux, en provignant les anciens, c'est-à-dire en en tirant des dérivés, à condition que ceux-ci soient moulez et façonnez sur un patron déjà reçu du peuple ». En outre on ira chercher dans les termes de métier, dans les dialectes « provinciaux, gascons, poitevins, normans, lyonnais et d'autres pays, car toutes provinces, tant soient-elles maigres, servent aux plus fertiles de quelque chose... et le dialecte courtisan ne peut être parfait sans l'aide des autres, car chacun jardin a sa particulière fleur ».

Page 37. — On connaît la boutade sur l'ail du bon Horace qui, en ayant mangé un jour, beaucoup trop sans doute, le qualifiait de venin plus empoisonneur que la ciguë (*cicutis allium nocentiùs*). Il lui attribuait d'ailleurs des effets singuliers, toutefois moins surprenants peut-être que ceux que lui prête Francisque Sarcey. Car, à bien entendre ce dernier, l'ail serait si pénétrant, si subtil, si indiscret et si « reprochant » par dessus le marché, qu'il imprègne, sature, dénonce les gens qui en usent ou en abusent, jusque dans leur accent. « Une intonation où se sentait la pointe d'ail de l'accent du midi », a-t-il écrit au sujet de M^{lle} Jouassain. C'est le pendant de l'accent « parfumé d'ail, invrai-

semblablement méridional », que constate Daudet chez son tambourinaire.

Nous avons recherché curieusement quelle pouvait être l'opinion de Jasmin, le poète populaire, sur le condiment en question. Nous l'avons trouvée dans le *Charivari*, elle n'est point douteuse :

Minjas lou pa goulzat, la nouts et la sardino,
Lous dus tiers de l'annado enraquarés à l'al (1).

L'expression *enraquarés* est si énergique en patois qu'il n'est pas possible de s'y méprendre.

Il est dommage que Brillat-Savarin, le grand arbitre, n'ait soufflé mot à ce sujet. Mais il a laissé un aphorisme que chacun est libre d'interpréter suivant ses goûts : *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es.*

Page 41. — *Aubier*, du patois *aouba*.

Coumo l'aouba qué ploure al bor d'uno aygo fino (2).
(JASMIN, *Françonnette*).

En provençal : *aubo*, peuplier blanc.

...Lou coutounet qu'is aubo
L'auceù, quand soun flourido, raubo (3).
(F. MISTRAL, *Mireille*, Chap. VII).

Le mot *aubier* se trouve, avec le sens gascon, dans nos auteurs anciens, notamment dans Rabe-

1. Mangez le pain goussé, la noix et la sardine, les deux tiers de l'année vous puerez l'ail.

2. Comme le saule qui pleure au bord d'une eau limpide.

3. L'ouate qu'aux peupliers blancs l'oiseau, quand ils sont fleuris, dérobe.

lais. — C'est sans doute un méridional celui qui a écrit les jolis vers suivants :

Tout se vêt et d'argent les aubiers sont parés,
Et les frêles bouleaux coquettement serrés
 Dans leurs tuniques blanches,
De leur feuille tremblante estompent les sillons ;
On croirait que la lune a laissé des rayons
 En passant dans leurs branches.

(Prosper MARIUS, *Les Libellules*, 1876).

Page 43. — C'est à M. E.-A. Martel que l'on doit la découverte scientifique et *approfondie* des *avens* et des *Causses*, à M. Martel, avocat et agréé au Tribunal de Commerce de la Seine, membre du Club Alpin Français, *l'alpiniste à rebours*, l'intrépide *grottiste* ou, si l'on aime mieux encore, *le monsieur qui voyage pour les trous*, comme l'appellent tout bonnement les paysans de l'Aveyron et de la Lozère.

Voici, en quelques mots, la manière d'opérer et les principaux engins, outils, instruments et accessoires employés pour ces explorations souterraines dont M. Martel s'est fait en France une spécialité. En premier lieu, pour effectuer la descente, un treuil dressé à l'orifice de l'aven et déroulant un fort câble muni à son extrémité d'une barre en bois dur, sur laquelle l'explorateur se pose à califourchon ; pour établir les communications nécessaires entre le fond de l'abîme et l'extérieur, un téléphone magnétique fournissant la *parole électrique* ; pour diriger et assurer la marche souterraine, mesurer, lever des plans, marquer des

points de repère et tirer des clichés photographiques, un réflecteur à magnésium ; pour la navigation sur les cours d'eau, le bateau démontable et en toile imperméable d'Osgood ; enfin, des cordes, des échelles, des bâtons ferrés, des marteaux, des burins, sans compter une provision de dynamite, pour surmonter les obstacles : gouffres, cascades, rocs, tranchées, parois à pic, qui se présentent à chaque pas. Avec cela, une certaine dose de sang-froid jointe à quelque habileté dans l'art de la gymnastique, et le tour est joué.

Tout le monde connaît aujourd'hui les exploits de M. Martel, sans oublier son fidèle compagnon M. Gaupillat : traversée souterraine du Bramabiau (Lozère), découverte des grottes de Dargilan et des Baumes-Chaudes, les gorges du Tarn, l'abîme de Rabanel, le puits de Padirac, et d'autres plus récents. Pour ces hardies et si intéressantes entreprises M. Martel a reçu, en 1890, l'une des plus hautes récompenses de la Société de Géographie de Paris, le prix Alphonse de Monterot.

Page 44. — D'après Saint-Simon, on entendait jadis par *baillettes* les terres sans importance données à bail par l'ancienne noblesse des Francs aux serfs, non à condition de service militaire, comme les *fiefs* (portions reçues du roi par les grands feudataires qui eux-mêmes en donnèrent à d'autres feudataires sous leur dépendance), mais à *cens* et à *rente*, et à diverses conditions, d'où sont venus les divers droits des terres. Ces *baillettes*, octroyées

aux meilleurs habitants des villes, s'étendirent aux meilleurs des campagnes. Elles furent bientôt connues sous le nom de *roture*, à la différence des fiefs, et leurs possesseurs sous le nom de *roturiers* (*ruptarius, qui rumpit terram*, paysan condamné aux travaux corporels ou corvée) « terme qui n'avait et n'eut très longtemps que sa signification naturelle et que l'orgueil a fait depuis prendre en mauvaise part ». (Mémoires de SAINT-SIMON, *Origine des trois états de la Monarchie*).

Page 50. — « Le bourgeois moderne, dit Francisque Sarcey, est un parvenu », et le mot, « un de ces mots amphibies qui sont ou un éloge ou une injure, selon la personne qui s'en sert et la manière dont elle le prononce ». Pour un « gentillâtre » de province et pour les artistes, c'est un terme de mépris; de même pour le militaire qui l'appelle dédaigneusement un *pékin*, c'est-à-dire un homme indigne de porter l'uniforme. Pour un cocher qui espère un bon pourboire, c'est un terme de respect, un titre honorifique, et aussi pour le *Journal des Débats*. C'est, en un mot, une « chose multiple, variable, changeante, où chacun peut trouver ce qu'il veut, selon la façon dont il regarde ». (F. SARCEY, *Le Mot et la Chose*). — Nous voilà loin des anciens bourgeois de la Gascogne.

Page 56. — Il en est un peu de la cuisine comme du théâtre. L'une et l'autre exigent un grain de génie. Or, le génie est un don de nature; on peut le développer, l'étendre, le perfectionner, on ne

l'acquiert pas. L'inventeur du *Cassoulet* fût incontestablement un artiste. Les habiles commencent volontiers leurs pièces par la fin, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à chercher le dénouement, avant d'ourdir la trame et de composer les scènes qui le préparent. Ici, la fin, c'était en quelque sorte le *triomphe du haricot*, le haricot porté à sa dernière puissance, le haricot poussé jusqu'à l'extrême raffinement, pour la plus grande délectation de ses thuriféraires. Voici l'analyse de ce fameux *Cassoulet*, pièce culinaire de haut goût, en cinq actes et autant de tableaux :

Premier acte. — LE POT. Mettez au pot vos haricots avec de la graisse et plusieurs gousses d'ail. Retirez-les du feu, au tiers environ de leur cuisson.

Deuxième acte. — LA CASSEROLE. Le Cassoulet veut être copieusement nourri. En conséquence, faites rissoler à la casserole de belles tranches de porc frais et de mouton, en y ajoutant quelques rondelles d'un bon saucisson de ménage, préalablement mais non pas entièrement bouilli. Versez le tout ensuite dans vos haricots.

Troisième acte. — LA CASSOLE. Transvasez viande et haricots dans une terrine dite *Cassole*, parfaitement vernissée à l'intérieur (recommandation expresse). Assaisonnez, sans ménager le poivre.

Quatrième acte. — LE FOUR. Mettez au four votre précieuse cassole. Vous l'y laisserez mijoter tout doucement, pendant cinq heures environ, sous

l'action d'une chaleur modérée, toujours égale. Un proverbe populaire dit que les haricots sont gourmands; surveillez-les donc, entretenez-les avec soin, alimentez-les d'eau claire quand ils en demandent.

Cinquième acte. — A TABLE! Servez chaud, et dans la cassole même (essentiel). Arrosez de vin vieux. — Exquis autant que nourrissant! Un pur chef-d'œuvre.

Le Cassoulet est d'origine languedocienne.

Comme on le voit, il s'agit d'une affaire compliquée et de longue haleine, outre l'art qu'elle exige. N'y réussit pas le premier venu. A Toulouse, deux ou trois maîtres queux, guère plus, y excellent et sont recherchés par les gourmets. Mais nulle part, au dire des plus fins connaisseurs, le Cassoulet n'atteint une plus haute perfection que dans certaines cuisines de Castelnaudary.

Page 57. — Les Gascons regretteront que notre grand comique Labiche ait cru devoir exercer sa verve satirique aux dépens des *cèpes à la bordelaise*.

CÉLIMARE

... Cette pauvre Héloïse... C'était une saisissante bordelaise... elle n'avait qu'un défaut... comme tous ceux de Bordeaux, elle aimait les champignons... et elle croyait les connaître... Et nous allions dans les bois de Meudon herboriser les vénéneux... Elle s'écriait : « Ah! voilà un cèpe!... ah! voilà une *orange!*... » Inutile de dire que je ne touchais pas à cette affreuse fricassée, assaisonnée à l'huile et à l'ail...

(*Célimare le Bien Aimé*, Acte I, Scène VI).

Page 59. — « Le chapeau, en Aps, c'est le signe distinctif, hiérarchique, d'une ascendance bourgeoise; lui seul donne le titre de madame... Il faut voir de quel air supérieur la femme d'un capitaine en retraite ou d'un employé de mairie à 800 francs par an, qui fait son marché elle-même, parle du haut d'une gigantesque capote à quelque richissime fermière de Crau, la tête serrée sous sa cambrésine garnie de vraies dentelles antiques... Dans la maison Portal, les dames portaient chapeau depuis plus d'un siècle ». (Alphonse DAUDET, *Numa Roumestan*).

Page 63.

A las elicos del jour l'aoubo benguèt rizento (1).

(JASMIN, *La Semaine d'un fils*).

Las Cancarinetos, même signification.

Le vieux langage normand possède une expression à peu près analogue, la *piperette* (de piper, faire entendre un petit bruit), par allusion aux premiers pépiements des oiseaux et des poulets à la pointe du jour. Nous disons dans le même sens dès le *potron-jacquet*, dès le *potron-minet*, ou plus exactement dès le *patron-jacquet*, dès le *patron-minet* (on dit aussi dès le *poitron-minet*), ce qui revient à dire dès le paître au minet ou au jacquet, « dès le moment où le chat, l'écureuil (le jacquet) va au paître », comme l'indique Littré.

1. Aux *cliquettes* du jour l'aube devint riante.

Page 64. — *Clugner* vient du patois *clùgna*.

Lou coutèl és sarrat; Françonneto l'aura.

Une clùgno, acos Marianeto (1).

(JASMIN, *Françonnette*).

Page 66. — « Les sonnailles retentissantes des mulets chargés de *comportes* pleines appellent des bandes d'alouettes matinales qui picorent sur les tas à bec que veux-tu... » (Ferdinand FABRE, *Ma Vocation*).

Page 68. — M. Bladé (Jean-François-Marie-Zéphirin), né à Lectoure le 15 novembre 1827, avocat à Agen, désigné comme *polygraphe* dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*, correspondant de l'Institut, mainteneur des *Jeux Floraux*.

Page 69. — *Au contraire...* On peut dire que ce gasconisme a fait fortune, puisque nous le trouvons dans le style d'un de nos meilleurs écrivains et de nos plus autorisés critiques du jour, qui ne doit rien, que nous sachions, aux bords de la Garonne :

MADAME LEUCORNE

— Mais comment madame Flipote, qui est si jolie, et célèbre, et tout, a-t-elle pu épouser cet oiseau-là?... *Je ne vous fâche pas, mademoiselle ?*

MADemoiselle ANGLochÈRE

Au contraire.

(Jules LEMAITRE, *Flipote*).

Nous le trouvons encore chez un autre membre de l'Académie française : « M. Marmier en éprouva

1. Le couteau est caché, Françonnette l'aura. Une cligne, c'est Mariannette.

plus que du chagrin, et même quand il eût pris place parmi nous, son dépit *ne cessa point, tout au contraire* ». (H. DE BORNIER, *Discours de réception*, 25 mai 1893). Toutefois, il n'y a pas lieu d'en être aussi surpris qu'en ce qui regarde le critique des *Débats*, car l'auteur de la *Fille de Roland* est, lui du moins, un pur méridional de cœur et d'origine, étant né à Lunel (Hérault) et ayant fait ses études au séminaire de Montpellier.

Page 70. — Dans un autre sens, V. Hugo appelait ses « copeaux » ces vers isolés, — au nombre de plus de dix mille, dit-on, — qu'il notait « en quelque sorte au vol », pendant la nuit, « au hasard de la pensée », sur des feuillets de papier qu'il avait toujours à sa portée, — « ou moins encore, un mot, un lambeau de phrase qui lui suffisait à retrouver le lendemain l'idée ou le vers lui traversant l'esprit comme une sorte d'écho hypnagogique ». (J. CLARETIE, *Les Causeries de V. Hugo*, Revue de Paris du 20 juillet 1894).

Page 71. — Citation de Jasmin :

Gousti... triumfi ! Acos de coudougnat ! (1)
(*Mes Souvenirs*).

Page 72. — *Couette*, prononcer *couatte*. || Syn. de matelas chez les auteurs décadents et symbolistes. « Sur la couette par l'évêque bénite », écrit M. Jean Moréas dans ses *Cantilènes*. (*Petit Glossaire* de Jacques PLOWERT).

1. Je goûte... je triomphe ! c'est du raisiné !

Page 75. — La gaude (même composition que la *cruchade* agenaise) est un aliment très répandu dans une partie de nos départements de l'est. Il existe à Paris un dîner périodique, dit des *Gaudes*, où se réunissent les membres de l'Association des Francs-Comtois. — La *polenta* italienne est également faite avec de la farine de maïs.

Page 81. — L'article partitif n'était pas usité dans l'ancienne langue. On disait : manger viande, boire vin. Au xvi^e, et au xvii^e siècle même, on employait *des* au pluriel, que le substantif fut ou non séparé de l'article par un adjectif :

Entremeslant *des* longues pauses de repos. (MONTAIGNE).

Vous aurez passé sur *des* petits ponts. (SÉVIGNÉ).

Déjà La Bruyère dit : Il y a *de* certaines choses dont la médiocrité est insupportable.

« Les grammairiens voulurent alors étendre la règle au singulier, et aujourd'hui il est obligatoire d'écrire : j'ai mangé *de* bonne soupe, j'ai bu *de* bon vin. L'instinct populaire résiste du reste absolument à ces prescriptions. On continue à dire : j'ai bu *du* vieux vin, comme on dit : j'ai bu *du* vin vieux ; et, en effet, il n'y a aucune raison pour que ce déplacement de l'adjectif entraîne la substitution de *de* à *du* ou *de la* ; il faut supprimer l'article partout ou nulle part ». (F. BRUNOT).

Page 83. — *En* pour *de* : montre *en* or. « Ce dernier emploi, d'après les grammairiens, n'est pas correct. Il faut dire : cette robe est *de* soie.

Inutile d'observer combien cette façon de parler serait prétentieuse. L'usage a décidé que certains noms de matière se construisent fort bien avec *en*, et les exemples des auteurs l'autorisent ». (F. BRUNOT).

— Que si *en pour de* constitue une faute, nous n'avons point relevé cette faute parce qu'elle est particulière aux Gascons, mais parce qu'elle leur est peut-être plus familière qu'à tous autres.

Page 86. — Les fautes qui se commettent dans la conjugaison de certains verbes, tels que *monter*, *tomber*, *demeurer*, *entrer*, ne sont pas imputables aux seuls Gascons. D'ailleurs, selon M. F. Brunot, il n'y aurait pas de règle bien certaine à suivre, dans la plupart des cas, pour l'emploi de l'un plutôt que de l'autre auxiliaire *être* ou *avoir* : « Ce sont des raisons d'analogie, c'est-à-dire des raisons de forme plutôt que des raisons logiques, qui ont décidé du choix des auxiliaires avec les différentes espèces de verbes. En théorie, et c'est la règle de la vieille langue, les verbes intransitifs se conjuguent avec *être*, les verbes transitifs avec *avoir*. De nos jours, l'usage est très capricieux, les règles fort difficiles à donner, beaucoup trop logiques pour être justes, et elles ont l'inconvénient grave de ne pas être observées par les meilleurs écrivains. Ils *ont* entré en société (LA BRUYÈRE), tandis que V. Hugo dit selon l'usage adopté aujourd'hui : Du moment où le cardinal *était* entré. *J'ai* resté plus d'un an en Italie (MONTAIGNE) ; la philosophie *serait* restée dans le fond d'un collège (id). La pluie *a*

tombé vers deux heures (A. KARR); puis les nuages ont crevé et la pluie *est* tombée par torrents (id). — Les contradictions abondent ainsi non seulement d'un siècle à l'autre, d'un auteur à un autre auteur, mais d'une page à une autre page dans le même livre. Il est vrai qu'on a voulu établir des distinctions de sens entre ces doubles formes. On a prétendu que : la pluie *a* tombé ne signifiait pas la même chose que : la pluie *est* tombée. Ce sont là des subtilités démenties par l'usage ».

L'auteur fait ici allusion à la théorie de Condillac qui distingue entre le verbe *être* ou le verbe *avoir*, selon qu'il s'agit d'exprimer l'état ou l'action : « Je dirai : la procession *a* passé sous mes fenêtres, parce que je songe à l'action de la procession qui passait. Mais que quelqu'un me demande s'il vient à temps pour la voir, je répondrai : elle *est* passée, c'est que je ne pense plus qu'à l'état ».

Page 112. — « C'est l'imparfait qui marque que l'action est contemporaine d'une autre action passée. Il s'emploiera chaque fois qu'il s'agira d'indiquer les circonstances se rattachant à un fait passé. Quelquefois le rapport de ces circonstances à l'action principale est marqué très étroitement : *Il lisait quand j'entrai*. Quelquefois au contraire ce rapport n'est pas marqué du tout ».

Le soir tombait ; la lutte était ardente et noire,
Il avait l'offensive et presque la victoire,
Il tenait Wellington acculé dans un bois...
Soudain, joyeux, il dit : Grouchy ! C'était Blucher !
(V. Hugo, *Châtiments*).

« L'imparfait, temps du passé, marque souvent une action passée, sans qu'il y ait aucun rapport entre cette action et une autre. Ce qui le distingue quand il est ainsi employé simplement comme temps du passé, c'est qu'il présente les faits comme simultanés et non comme successifs. Enfin l'imparfait est aussi le temps qui marque qu'une action se répète, qu'elle est habituelle ».

Elle abattait sa jupe en renversant la tête
Et consultait mes yeux comme un dernier miroir,
Puis elle me glissait un furtif : au revoir !
Et belle, en souveraine, elle entrait dans la fête.

(SULLY-PRUDHOMME, *Vaines tendresses*).

Avant M. Jules Lemaître, M. Ferdinand Brunetière avait déjà noté l'emploi de ce temps comme l'un des procédés servant à *l'impressionnisme*. « M. Daudet mettra le plus souvent la narration à l'imparfait. Au premier coup d'œil, vous ne voyez là qu'une singularité de style, une fantaisie d'écrivain. Si vous y regardez de près, c'est un procédé de peintre. L'imparfait ici sert à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, et à l'immobiliser en quelque sorte sous les yeux du lecteur ». — Alphonse Daudet constitue, parmi les méridionaux, une de ces exceptions qui confirment la règle.

Page 121. — Les uns trouvent l'origine du mot *loup-garou* dans l'anglo-saxon (*verewolf*, homme-loup), d'autres tirent *garou* de *gur* ou *ur* qui signifie *vir*, homme, d'où l'homme-loup. — *Guarou*. (RABELAIS).

Les loups-garous ne sont autre chose que ce qu'on appelait jadis les *lycanthropes* (les Grecs qui ont construit ce mot connaissaient déjà la chose), c'est-à-dire, comme il est dit dans les *Epithètes* de Delaporte, « des gens si fort troublés d'esprit, qu'ils imitent les loups, se levant du lit la nuit et vagans à l'entour des cimetières jusques au jour, ayant la face palle, les yeux haves, la langue seiche, fort altérés et les jambes incurablement blessées ». M. Charles Rozan, à qui la citation qui précède est empruntée (*Petites Ignorances de la Conversation*) dit que les loups-garous sont attestés comme des hommes transformés en loups, suivant la croyance populaire, par Virgile, Strabon, Saint-Augustin et bien d'autres auteurs. « L'empereur Sigismond fit débattre la question des loups-garous par de graves théologiens ».

On sait que le singulier auteur des *Rhapsodies* et de *Madame Putiphar*, l'infortuné bousingot Petrus Borel, s'était affublé, — dès l'âge le plus tendre, dit-on, — du surnom de *lycanthrope*, non pas tant, sans doute, par goût des promenades nocturnes dans les cimetières et de la chair tendre des petits enfants, que pour épater les bourgeois ou *philistins* de son temps.

Page 135. — M. Michel Bréal estime que l'emploi de la négation *ne* n'est pas nécessaire après les verbes *craindre*, *avoir peur*, etc... « Quand, en français, je dis à un enfant : ôte ton couteau, de peur que tu *ne* te blesses, j'emploie la négation

ne que la logique n'exige pas et même qui dérouté la logique ». (*La Science du langage*, conférence à la Sorbonne, avril 1879).

M. F. Brunot dit à ce sujet : « La négation française s'emploie en dehors même des phrases négatives. Or, l'emploi de *ne* est une des grosses difficultés de la syntaxe française. On dit : *j'ai défendu qu'il vint*, mais : *je crains qu'il ne vienne*. Les règles à ce sujet sont fort complexes, elles varient souvent d'un verbe à l'autre ». La présence de la négation dans certaines tournures s'explique par l'usage latin.

Page 141. — La chasse à la palombe, telle qu'elle se pratique dans le sud-ouest, est aussi ingénieuse qu'intéressante. Voici comment on procède ordinairement. On choisit la partie culminante, — autant que possible, — d'un bois de pins ou de chênes, d'où l'œil puisse assez facilement découvrir l'horizon. Là, s'établit le chasseur. Son installation consiste principalement en une cabane, enfoncée dans la terre jusqu'aux trois quarts environ de sa hauteur et recouverte de feuillage, auprès de laquelle on a ménagé une surface plane, bien unie, rectangulaire, encadrée de petits talus, qu'on appelle le *sol*. Sur ce *sol* est disposé un filet dont les tirants aboutissent à l'intérieur de la cabane. Les appeaux jouent ici un rôle très important; il en faut un assez grand nombre, que l'on échelonne dans diverses directions, mais surtout vers le point de l'horizon d'où arrive le gibier, c'est-à-dire vers le

nord ou le midi, suivant qu'on opère à l'époque de l'émigration ou de l'immigration.

Ces préparatifs terminés, le chasseur n'a plus qu'à attendre, les yeux patiemment attentifs, l'occasion de faire valoir ses talents. Dès qu'un vol lui apparaît dans le lointain, ou lui est signalé d'une façon quelconque, le voilà qui s'agite et entre en scène. Son premier soin sera de manoeuvrer les appeaux, avec discernement, de proche en proche à partir du plus éloigné, de manière à inviter les oiseaux, à les entraîner, et à grouper finalement le gros de la bande sur les arbres qui entourent la cabane.

Il s'agit maintenant de leur persuader de descendre sur le *sol* même, ce qui n'est point la partie de l'entreprise la moins délicate, ni la moins curieuse. Et d'abord, pour cela, un silence absolu est de rigueur. Le moindre bruit, un froissement de feuilles, le grincement d'une étoffe, une parole prononcée même à voix basse, peuvent causer la fuite soudaine et irrémédiable de ces bêtes singulièrement craintives. Le chasseur doit recourir alors aux manoeuvres les plus décisives de son répertoire et user de tout son art. C'est ainsi qu'il fera chanter d'autres appeaux placés à l'intérieur de la cabane, les pattes assujetties à une petite palette mobile et les paupières fermées par une fine aiguille. S'il ne possède pas d'appeaux dressés à exécuter le commandement de : *canto, ma mio* (chante, ma mie), il doit être en mesure

de roucouler lui-même en leur lieu et place. Puis, les élevant et les abaissant, — au moyen de la palette, — d'un mouvement un peu lent, sans secousses, il leur fait imiter le bruit d'ailes caractéristique, le *flouflou* particulier de l'oiseau qui s'abat. Enfin, il lâche ses *poulets*. On appelle ainsi de jeunes palombes affamées, dont on a eu soin de rogner les ailes afin de les empêcher de s'envoler, et qui se dispersent sur le sol, mangeant le grain que l'on y a jeté d'avance.

Par cet exemple si engageant, — par ce suprême argument, pourrait-on dire, — il est rare que les palombes, très attentives au sommet des arbres, ne se laissent pas toucher; et elles descendent enfin, d'abord une à une, puis en masse.

Quand le chasseur juge le moment opportun, il tire brusquement son filet et fait ainsi, d'un seul coup, parfois plus d'une centaine de prisonnières.

Page 145. — « Peu à peu, le prétérit défini, autrefois très employé, sort de l'usage, dit M. F. Brunot. Les méridionaux s'en servent encore dans la conversation; au nord, on ne le trouve plus guère que dans la langue écrite, et là même on ne peut pas l'employer dans tous les cas. Il se rencontre dans un récit suivi et de quelque durée; on ne s'en sert guère en parlant d'un fait isolé que si ce fait s'est passé dans une période de temps complètement écoulée... Ce qui distingue aujourd'hui ces deux temps, c'est que le prétérit défini marque

qu'une action est passée, mais qu'elle n'a aucun rapport avec le présent :

Je ne songeais pas à Rose
Rose au bois vint avec moi...

(V. HUGO).

Au contraire, le prétérit indéfini marque le plus souvent (et en cela il était plus justement nommé *parfait*) que le fait passé se rattache par ses résultats, ses conséquences, la période de temps où il a lieu, au moment où l'on parle. Ainsi : on *m'a gâté* mon ami. La forme du verbe implique que l'ami est encore gâté au moment où on le dit ».

Page 145. — « Le patois, dit M. Passerat, désigne le langage du peuple et des paysans particulier à chaque province de France ou à chaque sous-division des diverses provinces. Au midi, *le dauphinois, le provençal, le languedocien, le gascon, le béarnais*, principaux débris de langue d'oc ». Inutile de dire que cette définition du patois, basée sur l'acception vulgaire du mot, n'est pas du goût des intéressés. Pas un patois qui se résigne à être ainsi entendu. Le *gascon*, par exemple, — et, dans le gascon, *l'agenais*, — ont une toute autre idée de leur importance et de leurs destinées. Selon quelques philologues plus particulièrement amateurs de ce dernier dialecte, le mot *patois*, — qui peut convenir aux diverses branches primitives de la langue d'oïl, dont la sève s'est finalement tarie au profit du dialecte dit de l'Île de France, défini-

tivement victorieux dès le *xiv^e* siècle et qui est devenu comme on sait le point de départ du langage national, — cette désignation de *patois*, si elle est applicable à la plupart des dialectes absorbés, — lesquels ont absolument perdu leur ancien caractère et se sont corrompus, — ne saurait en tout cas convenir au *gascon*, malgré les altérations inévitables qu'il a subies ; car il a conservé en grande partie, comme le *provençal*, ses traits originels, sa forme initiale, sa prosodie première. C'est une opinion ; nous ne la discutons pas. Les philologues en question préféreraient à coup sûr l'opinion de Sainte-Beuve : « Je définis un patois une ancienne langue qui a eu des malheurs ». Elle est du moins plus obligeante. Toutefois, on avoue bien qu'il est assez difficile aujourd'hui, pour ceux qui entendent et parlent le patois gascon, de comprendre nos anciens troubadours : les Elias de Bayols, les Hugues de Penne, les Lantelm et autres, qui furent ses précurseurs.

Du *provençal*, — dérivé du *roman* comme le *gascon*, — si celui-ci se rapproche par de nombreux points communs, de nombreuses et essentielles différences les séparent aussi. Le *gascon* n'est point dérivé du *provençal*. Ces deux dialectes sont frères, pas autre chose. Comme nous devons nous borner ici à des notes très sommaires, nous n'entrerons pas dans les discussions passées ou pendantes au sujet de la véritable origine du patois gascon ; s'il en est qui voudraient le rattacher purement et

simplement au *provençal*, d'autres, même parmi ses partisans les plus fervents, n'hésitent pas à le faire descendre de *l'ibérien*. Nous n'examinerons pas non plus les contestations qui ont surgi en ce qui concerne son « autonomie philologique », les réformes dont il peut être l'objet, soit au point de vue de la prononciation, soit au point de vue de l'orthographe; ni les divers mérites comparatifs de ses sous-dialectes; si l'*agenais*, par exemple, est plus pur que le *languedocien* ou le *béarnais*, si Jasmin ou Cortète de Prades l'emportent sur Goudouli. Les ouvrages qui traitent de ces questions ne manquent point; nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient les approfondir. La *Bibliographie générale de l'Agenais* nous paraît en avoir présenté un résumé excellent.

Terminons sur cet article par une remarque. Un certain nombre de gasconismes ne sont autre chose que de vieux mots français, comme nous l'indiquons dans notre lexique. Nous les trouvons notamment dans Rabelais. Ce qu'il y a de plus singulier peut-être, c'est que l'auteur de *Gargantua*, — qui écrivait cependant à un moment où la langue nationale, composée des dialectes de la langue d'oïl, était déjà en belle floraison, — emploie un grand nombre d'expressions qui figurent dans le vocabulaire du patois gascon : *boussin*, morceau; *esclotz*, sabots; *mut*, muet; *palle*, pelle; *gourretz*, porcs; *violdaze*, visage d'âne; *rane*, rainette; *braze*, braise allumée; *broc*, broche; *dail*, faux; *davantau*,

tablier; *gargamelle*, gorge; *pal* et *pau*, pieu; *moulue*, morue; *mourre*, visage, etc. Les a-t-il empruntées à la langue d'oc, — par exemple, à l'occasion de son séjour d'études médicales à Montpellier, — ou bien au contraire la langue d'oc les tient-elle de sa triomphante rivale? Aux philologues à trancher la question, si tant est qu'elle en vaille la peine.

D'après le docteur E. Mauriac, jusqu'en 1453 le *gascon* a été, à Bordeaux, la langue officielle. Dans les registres des paroisses, on trouve des actes rédigés en *gascon*, jusqu'en 1520. Au xvi^e siècle, on y parlait encore ce dialecte, non seulement dans le peuple, mais encore dans toutes les classes de la société.

Page 148. — « Les piboles sonnent les sauts enlumines des bouffons ». (Jean MORÉAS, *Chronique du Symboliste*). — Citation tirée du *Petit Glossaire* de Jacques Plowert.

Page 156. — Questionné par nous sur le point de savoir d'où venait cette expression de *président* appliquée à un lièvre adulte, et quelle était sa signification figurée, le *Courrier du Figaro* nous a répondu (8 juin 1893) : « Après recherches faites à des sources autorisées (dans ceux de nos grands lexiques qui se piquent de recueillir les néologismes et même les vocables d'*argot*), nous n'avons pas trouvé trace de ce mot. Un méridional érudit nous a déclaré que l'expression *président* n'était pas la seule par laquelle on désignait le lièvre adulte dans

le midi. Sur quelques affluents de la Garonne, on appelle aussi le lièvre de forte taille *oun gueiné*, c'est-à-dire un renard. D'après cet érudit, le gros lièvre de 8 à 10 livres serait appelé *président*, parce qu'il peut fournir un plat suffisamment copieux pour les nombreux convives d'un président, ou encore pour les festins offerts à un président ». — Au lecteur de choisir entre notre glose et celle du « méridional érudit ». — Nous avons dit que, selon ce que nous appellerons la version historique, il fallait entendre par *président* un beau et bon lièvre, un lièvre de qualité, pour ainsi dire, tel qu'il eût été digne d'être présenté jadis à un président, à titre *d'épices*. Nous croyons utile de rappeler la signification que l'on donnait à ce dernier mot dans l'ancien temps. Les *épices* étaient à l'origine des présents en nature que l'on offrait aux juges après le gain d'un procès. Saint-Louis défendit de recevoir en *épices* plus de la valeur de *dix sols* par semaine. Philippe le Bel interdit d'en accepter au delà de ce qui pouvait être consommé journellement. Dans la suite, on remplaça les *épices* par de l'argent, si bien que les juges finirent par les considérer comme une redevance qui leur était légitimement due, et un arrêt de 1402 prononça dans ce sens. On obligea même les plaideurs à les remettre d'avance.

Page 156. — L'emploi pléonastique du pronom était fréquent dans notre vieille langue. « Quand, par exemple, la phrase commençait par un régime,

dit M. Brunot, la langue rappelait souvent ce régime par un pronom ».

A aucuns leur ôta leurs offices.

(COMMINES).

« En dehors de ce cas elle aimait, comme toutes les langues vulgaires, à reprendre par un pronom un sujet substantif déjà exprimé ».

Qui se choisit un prince il se fait son sujet.

(ROTROU, *Illustre Amazone*).

Page 158. — « La prune sèche, connue sous le nom de prune d'Agen, est un des produits les plus importants du département de Lot-et-Garonne et d'une partie des départements limitrophes. La production annuelle se chiffre par plus de 300.000 quintaux métriques représentant une valeur de plus de 25 millions de francs, dont 20 millions environ pour le seul département de Lot-et-Garonne. Si nos prunes n'ont pas de rivales pour la délicatesse de leur parfum et pour la saveur de leur chair, par contre la plus grande partie d'entre elles peut être égalée en grosseur par des prunes provenant de l'étranger et plus spécialement de la Bosnie. Ces prunes étrangères, des industriels les achètent, les préparent à *l'agenaise*, les mélangent aux prunes d'Agen, puis vendent sans scrupule ce mélange sous le nom de prunes d'Agen et au prix des prunes d'Agen. Or, ces diverses prunes étrangères coûtent généralement en France de 24 à 25 francs par 100 kilos de moins que les prunes d'Agen, à grosseur égale. Cette différence constitue, sous la

déduction des droits de douane, le bénéfice illicite des industriels dont je signale les agissements ». (J. DARLAN, député de Nérac, Discours prononcé, le 16 juin 1891, dans la discussion des tarifs douaniers, et tendant à faire porter à 12 francs, au lieu de 10 francs, le droit du tarif minimum sur ces « fruits de table »).

Page 158. — L'emploi elliptique de la conjonction *que pour avant que, de peur que, afin que, pendant que, lorsque, depuis que, etc...* ne constitue pas précisément une faute, mais il a vieilli.

On le trouve encore dans Corneille :

Faites, faites entrer ce héros d'importance,
Que je fasse un essai de mon obéissance.

(Sertorius).

Fuyez qu'à ses soupçons il ne vous sacrifie.

(Médée).

Page 160.

A milo roussignols cent pastous fan rampèou (1).

(JASMIN, *Ma Vigne*).

De *rampèou* Jasmin a fait *rampela*, l'emporter, renchérir :

Sur elos, tu rampèles (2).

(Le Cachet de Villeneuve).

1. Avec mille rossignols cent pastours rivalisent.
2. Sur elles, toi, tu renchéris.

Page 163.

En flourejan un tap que berdejábo
Lou loun d'un bos floucat de roumani,
Lou prumè May, la Baïzo layrábo
Lou gran castèl de soun réyot Hanry (1).

(*Le Trois de Mai*).

Page 170. — « Il y a des idées, des habitudes, des ridicules qui n'appartiennent qu'à la province. Il y a aussi pour les exprimer des termes qui sont exclusivement provinciaux. Paris s'en moque et le dictionnaire de l'Académie les ignore... La province a donc son *argot* tout aussi bien que la capitale... La *société* est un de ces termes du vocabulaire provincial dont le sens n'est bien compris que hors barrière... Ce qu'on appelle la *société* dans une petite ville, est, à certains égards, la *bonne compagnie* de l'endroit. C'est l'ensemble des personnes qui, selon l'expression consacrée, *peuvent se voir* ». (F. SARCEY, *Le Mot et la Chose*).

Page 171. — Le *soupillon* serait d'origine royale, sinon le mot, du moins la chose. On raconte en effet que, le matin de la bataille de Bouvines (27 août 1214), le roi Philippe-Auguste se fit chanter la messe par l'évêque de Tournai, près du pont de Bouvines, et qu'après l'office il mangea une *soupe au pain et au vin* avec messire Enguerrand de Coucy, le comte de Saint-Pol, le comte de Sancerre

1. En fleurissant un tertre qui verdoyait le long d'un bois *bouqueté* de romarin, le premier Mai, la Baïse contemplait le grand château de son réyot Henri.

et « moult autres barons ». (*Chronique de Rains*, par M. L. PARIS, bibliothécaire de la ville de Reims).

Page 180. — Nous devons compléter ici les explications que nous avons données du mot *treizain*, en mentionnant l'opinion d'après laquelle cette petite collection n'était point considérée précisément comme une réserve prévue en cas de revers, mais constituait tout simplement une portion de la dot, sans autre signification, — notamment dans le Marmandais. Elle était d'ailleurs uniquement composée de pièces d'or, qui se réduisaient en réalité à *douze*, la coutume voulant que la treizième fut offerte au prêtre célébrant la messe de mariage.



INDEX NOMINALIS

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



INDEX NOMINATIF

- ANDRIEU, 191.
ARISTOTE, 23.
ARNOUL GRÉBAU, 150.
AUGUSTE, 194.
BALZAC (H. DE), 106.
BANVILLE (Théodore DE), 91.
BAYOLS (Elias DE), 222.
BLADÉ (Jean), 68, 121, 128, 211.
BORNIER (H. DE), 212.
BOSSUET, 99.
BOUHOURS (Le P.), 27.
BOYER D'AGEN, 95.
BRACHET (A.), 79, 187, 195.
BRÉAL (Michel), 217.
BRILLAT-SAVARIN, 139, 173, 204.
BRUNETIÈRE (F.), 216.
BRUNETTO LATINI, 150.
BRUNOT (F.), 202, 213, 214, 215, 216, 218, 220, 226.
CHAPELAIN, 201.
CHRÉTIEN DE TROYES, 103.
CLARETIE (Jules), 212.
COMMINES, 226.
CONDILLAC, 215.
COPPÉE (F.), 57.
CORNEILLE, 227.

- CORTÈTE DE PRADES, 223.
CRAC (Monsieur DE), 74.
DARLAN (J.), 227.
DANGEAU (L'abbé), 195.
DAUDET (Alph.), 12, 37, 59, 70, 204, 216.
DELAPORTE, 217.
DESCHAMPS (L.), 200.
DESGROUAIS, 26, 28, 30, 32, 42, 161, 196, 197, 198.
DROUHAULT, 49, 71, 90.
DUMON, 9, 54, 192.
DUPONT-VERNON, 194.
DUSSOUCHET (J.), 79.
EXPILLY, 195.
FABRE (Ferdin.), 144, 150, 211.
FRANCE (Anatole), 68, 128, 201.
FREYCINET (DE), 21, 195.
GAMBETTA, 175.
GAUPILLAT, 56, 206.
GAUTIER (T.), 32, 113, 202.
GHIL (René), 200.
GONCOURT (DE), 112, 199.
GOUDOULI, 9, 49, 54, 71, 74, 78, 95, 110, 148, 192, 223.
GRÉARD, 195.
HAVET (E.), 20.
HENRI IV, 50, 163, 228.
HORACE, 203.
HOUSSAYE (Arsène), 31, 198.
HUGO (V.), 214, 215, 221.
MURET (Jules), 200.
JASMIN, 9, 10, 63, 64, 71, 77, 91, 94, 102, 118, 130, 135, 136, 138, 142, 149, 159, 163, 165, 168, 179, 190, 197, 204, 211, 223, 227.
JOANNE (Adolphe), 38.
JOUASSAIN (M^{lle}), 203.
JULIEN, 102.
KAHN (G.), 200.
KARR (A.), 215.
LABICHE (E.), 9, 57.
LA BRUYÈRE, 213, 214.
LANTELM, 222.
LAVERGNE (L. DE), 190.
LAVISSE (E.), 111.
LEGOUVÉ (E.), 19, 196.
LEMAITRE (Jules), 111, 145, 211.

- LITTRÉ, 39, 73, 97, 99,
146, 153, 178, 210.
MALHERBE, 31, 201.
MALLARMÉ (S.), 200.
MANZONI, 191.
MARIUS (Prosper), 205.
MAROT (Clément), 78,
98.
MARTEL (E.-A.), 56,
110, 205.
MAUPASSANT (G. DE),
199.
MAURIAC (D^r Emile),
224.
MAYNARD, 192.
MAZADE (Ch. DE), 190.
MÉNAGE, 201.
MISTRAL (F.), 164, 181,
196, 204.
MOLIÈRE, 35, 67, 88,
102, 146.
MONSELET (C.), 31, 195,
198.
MONTAIGNE, 6, 35, 36,
39, 47, 58, 79, 80, 83,
86, 89, 105, 144, 147,
168, 169, 183, 189,
213, 214.
MORÉAS (Jean), 200,
224.
NAPOLÉON, 165.
NISARD (Ch.), 188.
NODIER (Ch.), 29.
PARIS (L.), 229.
PASSERAT, 188, 221.
PATRU, 201.
PENNE (Hugues DE),
222.
PETRUS BOREL, 217.
PERROT D'ABLANCOURT
201.
PHILIPPE-AUGUSTE (le
Roi), 228.
PHILIPPE LE BEL, 225.
PLOWERT (Jacq.), 201,
224.
PRÉAULT, 198.
RABELAIS, 41, 48, 63,
104, 105, 113, 120,
127, 129, 144, 148,
160, 164, 175, 181,
182, 204, 216.
RACINE, 161.
RAMUS, 195.
RICHEPIN (Jean), 148,
184.
ROLLIN, 26.
RONSARD, 32, 202.
ROTROU, 226.
ROZAN (Ch.), 217.

- SAINTE-BEUVE, 190, 191
222.
- SAINTE-LOUIS, 225.
- SAINTE-SIMON, 156, 165,
206.
- SARCEY (F.), 7, 119,
203, 207, 228.
- SÉVIGNÉ (Madame DE),
213.
- SIGISMOND (l'Em.), 217.
- SIMON (Jules), 197.
- STENDHAL, 195.
- STRABON, 217.
- SULLY-PRUDHOMME,
197, 216.
- VALLETTE (A.), 200.
- VAUGELAS, 31, 201.
- VERLAINE (P.), 200.
- VILLEMAIN, 191, 194.
- VIRGILE, 217.
- WAGNER, 201.





P.-S. — Nous ne nous flattons point d'avoir épuisé, il s'en faut, dans les pages qui précèdent, la matière aussi riche que variée de nos *Gasconismes et Choses de Gascogne*. Et d'abord notre enquête n'a guère porté en fait, jusqu'à présent, que sur quelques-unes seulement des régions tributaires du patois gascon, — en particulier sur l'Agenais, — et ensuite, dans cette mesure même, n'est-elle pas encore sans laisser à coup sûr beaucoup à désirer.

Aussi bien s'agit-il ici d'une entreprise, — comment dire? — singulièrement fuyante et délicate, qui sans offrir précisément de grandes difficultés, exige néanmoins de longues et patientes recherches, un minutieux triage, un contrôle précis, et ne saurait en tout cas s'achever du premier coup, immuablement, comme telle autre dont les bornes seraient nettement circonscrites; surtout, — et c'est ce qui resterait à faire pour en réaliser, autant que possible, la perfection, — si l'on veut l'étendre à toutes les parties de notre ancienne Gascogne, parmi lesquelles il en est assurément de très intéressantes, que nous n'avons point explorées, où nous ne doutons point que l'on ne récoltât une fort jolie moisson de surcroît.

Tel sera peut-être le but de nos investigations ultérieures, et le prétexte à une seconde édition de ce livre, — revue, corrigée et augmentée, selon la formule, — si toutefois il obtient quelque faveur qui la justifie.





ERRATA

Page 16, au lieu de : *Clicquettes*, lire : *Cliquettes*.

Page 27, au lieu de : *Bonhours*, lire : *Bouhours*.

Page 61, au mot CHOINE, au lieu de : *par apposition*, lire : *par opposition*.

Page 62, au mot CHRUSOC, au lieu de : *du grec chrus'os*, lire : *du grec chrusós*.

Page 86, au mot ESQUINTER, au lieu de : *accablé, harassé*, lire : *accabler, harasser*.

Page 90, au mot FICELLE, au lieu de : *connue dans l'argot parisien*, lire : *comme dans l'argot parisien*.

Page 110, au mot IMITATION, au lieu de : *marquent dans leur langage à un vis penchant à l'imitation*, lire : *marquent dans leur langage un vis penchant à l'imitation*.



www.books2ebooks.eu

eBooks fournis par votre bibliothèque grâce à

Numérisé par